



Lignes directrices de la FIA pour la sécurité en rallye 2019



Edition 1



www.fia.com/rally-safety



Lignes directrices de la FIA pour la sécurité en rallye 2019

Avant-propos



Chers amis,

Ces lignes directrices de la FIA pour la sécurité en Rallye représentent l'aboutissement d'une période intense d'analyse minutieuse et de réflexion concernant le bon déroulement des épreuves de rallye organisées par la FIA dans le monde entier.

Les Départements Sécurité et Rallyes de la FIA ont travaillé en étroite collaboration avec les membres de la Commission des Epreuves sur Route de la FIA et de la Commission des Rallyes de la FIA pour présenter les dernières bonnes pratiques du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA dans un format qui est également adapté pour les rallyes de niveau régional de la FIA et national.

La sécurité demeure un défi majeur, mais la FIA est déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les spectateurs, les concurrents, les commissaires et les médias du sport automobile. Le savoir-faire le plus pointu, le soin apporté à la planification et la justesse de la mise en place sont essentiels pour le succès durable du sport que nous aimons. Dans cette optique, j'invite tous nos clubs, organisateurs de rallyes, officiels et volontaires à assimiler ces lignes directrices et à les considérer comme une ressource précieuse qui permettra de les aider dans l'organisation d'épreuves de rallye.

Je vous souhaite de passer une agréable saison 2019 en toute sécurité.

Cordialement,

Jean Todt
Président de la FIA



Avis de non-responsabilité

©2019 Fédération Internationale de l'Automobile (FIA)
- Tous droits réservés

La reproduction ou la diffusion de tout ou partie des présentes lignes directrices pour la sécurité en rallye, sans l'autorisation écrite de la FIA, est interdite sauf pour les membres affiliés à la FIA et les organisateurs de rallye agréés par eux, qui sont autorisés à utiliser ce document à des fins non commerciales.

Les présentes Lignes directrices sont données uniquement à titre indicatif et n'ont pas pour vocation de fournir des conseils auxquels il convient de se fier.

Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, la FIA décline par conséquent toute responsabilité découlant de la confiance accordée aux Lignes directrices, ou de quiconque qui pourrait être informé de leur contenu.

Remerciements

Avec nos remerciements :

- au Département Sécurité de la FIA et aux membres de la Commission des Epreuves sur Route
 - au Département Rallyes de la FIA et aux membres de la Commission des Rallyes
 - à Motorsport UK pour le texte et les images
 - à Gotham Studio pour la conception - www.gothamstudio.ch
 - au Département Impression de la FIA pour l'impression
-

Lignes directrices de la FIA pour la sécurité en rallye Edition 1 - Février 2019

Table des matières

INTRODUCTION

1. OFFICIELS - ROLES ET RESPONSABILITES 13

- 1.1 • Président des Commissaires Sportifs
- 1.2 • Délégué Sécurité de l'ASN / la FIA
- 1.3 • Directeur de Course
- 1.4 • Délégué Médical de la FIA
- 1.5 • Médecin-Chef
- 1.6 • Responsable sécurité
- 1.7 • Responsable de la sécurité des spectateurs
- 1.8 • Responsable de spéciale
- 1.9 • Responsable sécurité de l'épreuve spéciale
- 1.10 • Besoins en commissaires de spéciale
- 1.11 • Chasubles
- 1.12 • Chronologie du rallye

2. LES VOITURES DE SECURITE ET LEURS FONCTIONS 27

- 2.1 • Règles d'or des voitures de sécurité
- 2.2 • Voiture pour la sécurité des spectateurs ou S1
- 2.3 • Voitures de sécurité 000/00
- 2.4 • Voiture zéro (0)
- 2.5 • Voiture-balai
- 2.6 • Voitures de sécurité provisoires
- 2.7 • Voitures de sécurité supplémentaires
- 2.8 • Chronométrage des voitures de sécurité
- 2.9 • Voitures VIP
- 2.10 • Véhicules supplémentaires (voitures officielles)

3. PLAN DE SECURITE 45

- 3.1 • Plan de sécurité
- 3.2 • Le plan de sécurité en détail
- 3.3 • Plans opérationnels
- 3.4 • Plan de gestion des incidents
- 3.5 • Points médicaux
- 3.6 • Sélection de spéciale
- 3.7 • Identification des risques

- 3.8 • Communications radio
- 3.9 • Commissaires préposés aux points radio
- 3.10 • Points radio obligatoires
- 3.11 • Points radio supplémentaires
- 3.12 • Systèmes de suivi
- 3.13 • Chicanes
- 3.14 • Coupe d'un virage
- 3.15 • Responsable de spéciale
- 3.16 • Commissaires Sportifs
- 3.17 • Parc d'assistance
- 3.18 • Ravitaillement des voitures en compétition
- 3.19 • Recommandations en matière d'essais privés
- 3.20 • Politique environnementale
- 3.21 • Handicap et accessibilité

4. SECURITE DES SPECTATEURS 81

- 4.1 • Zones à risque
- 4.2 • Schémas d'aménagement
- 4.3 • Couleurs de rubalise
- 4.4 • Communications avec les spectateurs
- 4.5 • Communication avec le commissaire
- 4.6 • Assistance
- 4.7 • Sécurité et identification des médias

5. HELICOPTERES ET DRONES 95

- 5.1 • Hélicoptères
- 5.2 • Drones

6. GESTION DES ACCIDENTS 103

- 6.1 • Direction de Course
- 6.2 • Premier sur le lieu de l'accident
- 6.3 • Interventions médicales hélicoptées
- 6.4 • Briefing des concurrents relatif à la sécurité
- 6.5 • Gestion des incidents critiques
- 6.6 • Collecte des données relatives aux incidents
- 6.6 • Base de données mondiale des accidents

Introduction

Le rallye est l'une des plus grandes mises à l'épreuve de l'homme et de la machine face au terrain et au temps. C'est un sport d'équipe composé non seulement du pilote et du copilote, mais aussi de tout un groupe de techniciens qualifiés qui travaillent jour et nuit autour de la zone d'accueil pour préparer les épreuves spéciales. Ce sport est accessible aux nombreux spectateurs enthousiastes et au grand public car les voitures traversent leurs villes et villages.

Le rallye est un sport qui est connu pour être bien organisé, soumis à des réglementations strictes et qui présente un excellent niveau de sécurité, mais tout écart par rapport à ce niveau de sécurité pourrait menacer l'avenir même du sport que nous aimons.

Pour l'avenir de notre sport, il est primordial que les organisateurs gèrent efficacement les risques qui menacent la sécurité de tous : concurrents, volontaires, officiels, commissaires, médias ou spectateurs.

Un des défis majeurs à relever dans la discipline des rallyes consiste à garantir la sécurité du public.

Il est essentiel de rappeler qu'outres les commissaires en service ou les concurrents en compétition, toutes les autres personnes doivent être considérées comme des spectateurs et donc comme membres du grand public.

Toutes les épreuves de sport automobile doivent être considérées comme des événements publics majeurs avant d'être considérées comme des compétitions sportives.

Malheureusement, de trop nombreux spectateurs ne sont pas conscients des dangers potentiels et ne sont pas en mesure d'évaluer la vitesse des voitures. Par conséquent, ils se placent à des endroits dangereux, accordant beaucoup trop de confiance à la dextérité des pilotes et à la fiabilité des voitures, et font souvent preuve d'un manque de compréhension générale ou de connaissance des règles de sécurité.

Il est de notre responsabilité à tous de veiller à ce que tous les spectateurs soient placés à des endroits sûrs et soient clairement conscients des dangers qu'ils encourent si un pilote perd le contrôle de sa voiture. La sécurité doit être au cœur de tout rallye.

Il s'agit d'un document évolutif qui sera mis à jour pour témoigner des bonnes pratiques. Il sera étayé grâce au soutien reçu de la part des organisateurs d'épreuves et des officiels pour permettre à notre sport de consolider nos expériences et pour partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés.



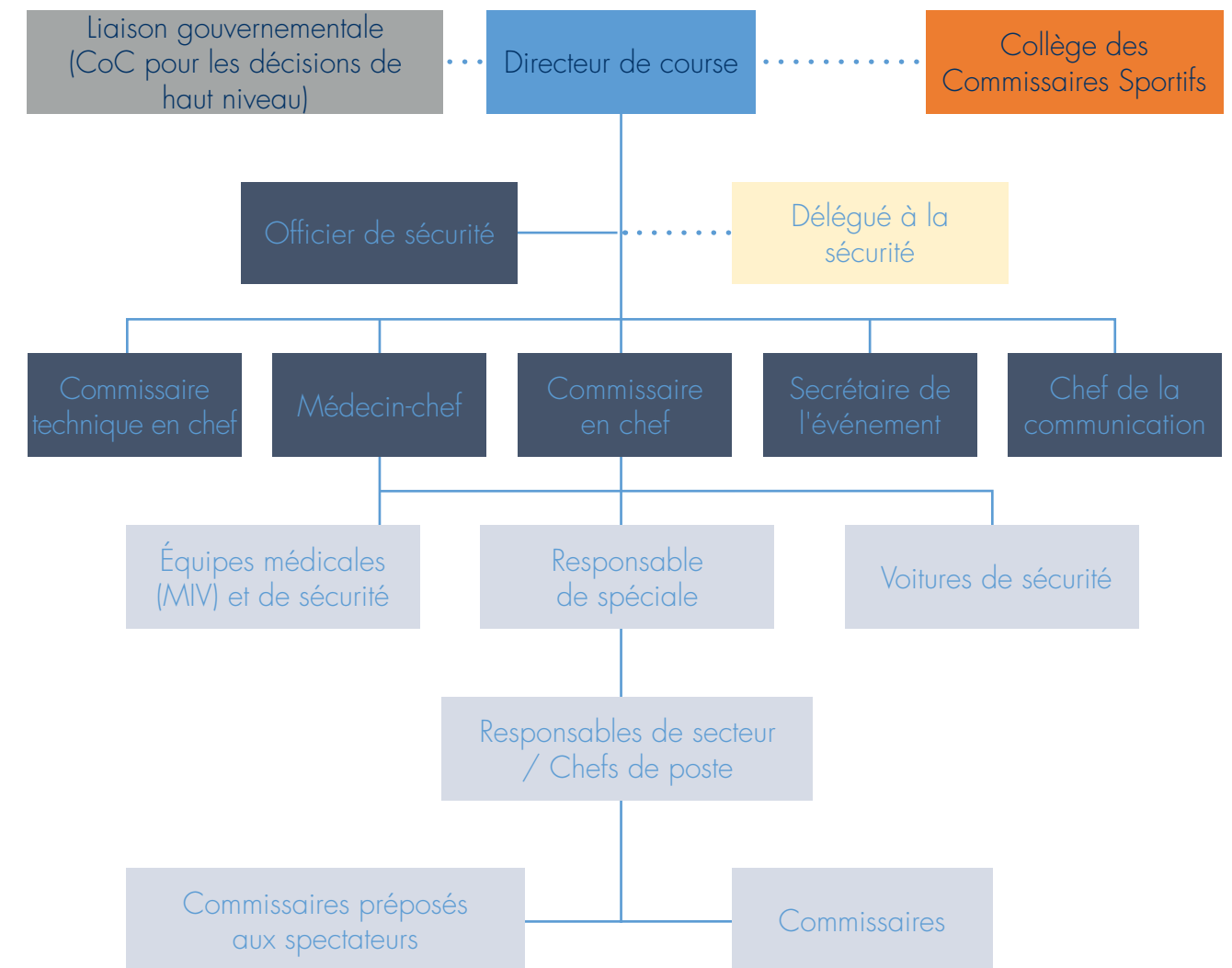
1. Rôles et responsabilités des officiels

- 1.1 • Président des Commissaires Sportifs
- 1.2 • Délégué Sécurité de l'ASN / la FIA
- 1.3 • Directeur de Course
- 1.4 • Délégué Médical de la FIA
- 1.5 • Médecin-Chef
- 1.6 • Responsable sécurité
- 1.7 • Responsable de la sécurité des spectateurs
- 1.8 • Responsable de spéciale
- 1.9 • Responsable sécurité de l'épreuve spéciale
- 1.10 • Besoins en commissaires de spéciale
- 1.11 • Chasubles
- 1.12 • Chronologie du rallye



1. Rôles et responsabilités des officiels

CHAINE DE COMMANDEMENT DES OFFICIELS DU RALLYE



1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

1.1 • PRÉSIDENT DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Le Président des Commissaires Sportifs est la personne la plus haut placée à la tête d'un collège de trois personnes. Les Commissaires Sportifs ne seront aucunement responsables de l'organisation de l'épreuve et ne devront avoir aucune fonction exécutive se rapportant à la dite épreuve. Ils n'assumeront donc, lors de l'exercice de leurs fonctions, aucune responsabilité envers quiconque autre que l'ASN et la FIA et dont ils dépendent.

Les Commissaires Sportifs ont le pouvoir de pénaliser les concurrents, de modifier le règlement particulier, de prononcer des disqualifications et de reporter une compétition en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité graves. Ils peuvent même prendre la décision d'arrêter temporairement ou définitivement une compétition.

Code Sportif International, Annexe V, Article 3.1.1 et Supplément relatif à la direction et au contrôle de l'épreuve 1.1

Les Commissaires Sportifs sont chargés de faire respecter les règlements pendant une compétition.

a.) Rôle

— Les Commissaires Sportifs ont une autorité absolue

sur la compétition et doivent veiller au respect du Code, des règlements nationaux et particuliers, ainsi que des programmes officiels. Ils peuvent régler toute question qui pourrait surgir à l'occasion d'une épreuve sous réserve du droit d'appel prévu par le Code.

b.) Responsabilités

— Prière de se référer au Code Sportif International – Articles 11.8 et 11.9.

Règlement Sportif du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA
Règlement Sportif des Rallyes régionaux de la FIA

3.1 COMMISSAIRES SPORTIFS

Le collège des Commissaires Sportifs (les Commissaires Sportifs) comprendra toujours trois membres. Le Président et un membre seront désignés par la FIA et seront d'une nationalité différente de celle du pays organisateur.

Le troisième membre sera désigné par l'ASN du pays organisateur du rallye. Il doit y avoir une communication permanente entre les Commissaires Sportifs et le Directeur de Course. Durant le déroulement du rallye, au moins l'un des Commissaires Sportifs doit se trouver à proximité du PC du rallye



1.2 • DELEGUE SECURITE DE L'ASN / LA FIA

Le Délégué Sécurité sera une personne expérimentée disposant de solides connaissances et d'une bonne expérience des questions de sécurité. Il apportera son soutien à l'organisateur et fournira des conseils pour aider à assurer le déroulement et la gestion de l'épreuve en toute sécurité.

Le rôle du Délégué Sécurité consistera à :

- Evaluer l'efficacité des mesures de sécurité visant à assurer la sécurité du public, des volontaires et des concurrents.
- Examiner et contribuer au plan de sécurité et à d'autres documents s'y rapportant (plan médias, etc.), ainsi qu'à la planification de l'épreuve à un stade précoce.
- Parcourir les épreuves spéciales dans une voiture de sécurité appropriée pendant l'épreuve (voir Chapitre 2), selon un horaire convenu et en s'approchant autant que possible de l'heure de la course pour la première voiture en compétition.
- Il collaborera directement avec le Responsable sécurité et sera en contact radio avec les voitures de sécurité et la Direction de Course.
- Il participera au débriefing après l'épreuve.
- Il rédigera un rapport de Délégué Sécurité qui sera mis à la disposition de l'organisateur après l'épreuve.

Le Délégué Sécurité aura également le pouvoir, en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité, de recommander au Directeur de Course un report du début d'une épreuve de maximum 30 minutes ou l'annulation d'une spéciale.

Lors des épreuves où il n'y a pas de Délégué Sécurité, l'observateur désigné - qui est souvent aussi le deuxième Commissaire Sportif - est invité à évaluer la sécurité dans son rapport.

Un rapport systématiquement médiocre du Délégué Sécurité ou de l'observateur devrait logiquement se traduire par des changements au niveau de l'épreuve ou, éventuellement, par un refus de permis pour cette épreuve l'année suivante.

Le rapport du Délégué Sécurité et/ou des observateurs doit être lu en tenant également compte du rapport du Délégué Médical, du rapport des Commissaires Sportifs et de tout rapport recueilli auprès des concurrents.

Pour les épreuves de la FIA, ces rapports doivent être compilés et envoyés aux Départements Sécurité et Rallyes de la FIA en vue de leur examen.

Lorsqu'un problème de sécurité est signalé, la Commission des Epreuves sur Route de la FIA étudie tout rapport d'observateur ou de Délégué Sécurité de la FIA et, si elle le juge nécessaire, recommande à la commission sportive compétente de la FIA de délivrer un "carton jaune" pour cette épreuve ou le déploiement de la Rally Safety Task Force.

Tout manquement grave à la sécurité sera signalé directement au Conseil Mondial du Sport Automobile.

Code Sportif International, Annexe V, Article 3.4.1 et Supplément relatif à la direction et au contrôle de l'épreuve 4.1

Le Délégué Sécurité a pour mission d'assister dans leurs tâches les Officiels de sécurité de la compétition, de vérifier dans le cadre de ses compétences que toutes les réglementations de sécurité applicables au Championnat de la FIA sont respectées, de formuler tous commentaires qu'il juge pertinents et d'établir les rapports nécessaires concernant l'épreuve. En rallyes, il a le pouvoir de retarder le départ d'une spéciale de 30 minutes au maximum.

a.) Rôle

- Le rôle du Délégué Sécurité est d'examiner et de valider le Plan de sécurité de l'épreuve avant l'épreuve et sa mise en œuvre durant l'épreuve et de superviser le travail du Responsable sécurité.

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

b.) Responsabilités

- Assister à des réunions de planification et d'évaluation sur des questions de sécurité de l'épreuve.

- Surveiller la sécurité des zones réservées au public et aux médias.

- Assurer la coordination entre la FIA et l'ASN pour ce qui a trait à tous les éléments administratifs concernant la sécurité.

- Evaluer et rendre compte de tout incident lié à la sécurité lors de l'épreuve.

Règlement Sportif du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA

Règlement Sportif des Rallyes régionaux de la FIA

3.2.3 DELEGUE SECURITE DE LA FIA

Le Délégué Sécurité de la FIA est spécifiquement chargé de veiller à la sécurité du public et des médias. Il/Elle a le pouvoir de retarder le départ d'une épreuve spéciale de 30 minutes maximum s'il/si elle juge que les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes.

1.3 • DIRECTEUR DE COURSE

Le Directeur de Course dirige l'équipe chargée de l'organisation et il est l'officiel responsable de la conduite de l'épreuve conformément au règlement ainsi que du bon déroulement de l'épreuve. Ils contrôlent l'épreuve en prenant des décisions efficaces tout au long de sa préparation et de la compétition jusqu'à ce que les résultats soient déclarés définitifs, en utilisant toutes les ressources mises à leur disposition par l'intermédiaire des responsables des officiels de haut rang, des commissaires, des autorités nationales et des volontaires.

Le Directeur de Course est en fin de compte à la tête de la chaîne hiérarchique et, à ce titre, prend les décisions concernant les spéciales en collaboration avec les Responsables de spéciales.

Ce processus de prise de décision doit toujours faire de la sécurité la principale priorité et considérer le parcours de l'épreuve comme un aspect secondaire.

Code Sportif International, Annexe V, Article 3.1.3 et Supplément relatif à la direction et au contrôle de l'épreuve 1.3

Le Directeur de Course est responsable de tous les aspects relatifs à la sécurité sur les épreuves spéciales, en rédigeant un manuel de sécurité et en s'assurant que celui-ci est respecté pendant la compétition.

a.) Rôle

- Le Directeur de Course est responsable de la conduite de l'épreuve conformément aux règlements applicables.

b.) Responsabilités

- Prière de se référer au Code Sportif International - Article 11.11.

1.4 • DELEGUE MEDICAL DE LA FIA

Le Délégué Médical de la FIA doit vérifier la conformité du plan de sécurité médicale par rapport au règlement et s'assurer qu'il est respecté.

- Il évaluera le plan de sécurité médicale à l'aide d'un questionnaire médical complété par le Médecin-Chef et envoyé deux mois avant le rallye.

- Pour chaque nouveau rallye du WRC, ou pour chaque rallye n'ayant pas fait partie de ce championnat pendant cinq années consécutives, il procède à une inspection des services médicaux et des hôpitaux proposés avant que la compétition concernée ne soit inscrite au calendrier du WRC.

- Pendant la compétition, il vérifiera que les services médicaux sont en place et fonctionnent correctement en se rendant à chaque point médical sur les spéciales, ainsi qu'au parc d'assistance, et évaluera si le personnel est sur place, correctement déployé et formé, que les véhicules et les équipements sont adaptés à la mission et que les installations médicales d'évacuation sont appropriées. Pour y parvenir, il faudra parcourir toutes les épreuves spéciales 60 à 90 minutes avant le premier concurrent, en entretenant une étroite collaboration et une bonne communication avec le Délégué Sécurité de la FIA et le Directeur d'Epreuve.

- Il effectuera l'exercice de désincarcération avec tous les membres du personnel médical, et, si nécessaire, contribuera à leur formation.

- Il doit être informé par le Médecin-Chef de tout accident et/ou incident médical et vérifiera le rapport quotidien rédigé avant de l'envoyer aux Commissaires Sportifs.

- En responsabilité conjointe avec le Médecin-Chef, il déterminera si un pilote peut être autorisé à concourir à nouveau après avoir eu un accident.

- Le cas échéant, il assurera le suivi d'un pilote admis à l'hôpital.

- Après la compétition, il préparera pour la FIA un rapport sur les services médicaux qui sera transmis à l'ASN.

Référence : Annexe H Supplément 8 Article 2

1.5 • MEDECIN-CHEF

Le Médecin-Chef (Chief Medical Officer, CMO) est responsable de la partie médicale du plan de sécurité et de sa mise en œuvre.

Il est non seulement responsable du recrutement des médecins et du personnel paramédical de l'épreuve, mais aussi tenu(e) de s'assurer que l'ensemble de compétences que possède chacun est en adéquation avec les éventuelles blessures auxquelles les équipes pourraient être confrontées.

Le CMO veillera à ce que les points d'installations médicales d'une spéciale se situent à une distance maximale de 10 minutes l'un de l'autre. Cette distance sera calculée en conduisant un véhicule à 50-55 km/h pour choisir les emplacements lors de la préparation du plan de sécurité et du parcours.

Il contactera également les centres de traumatologie et les hôpitaux susceptibles d'accueillir les patients du rallye, afin de s'assurer qu'ils disposent des installations adéquates pour venir en aide aux éventuelles victimes et qu'ils sont informés du déroulement de l'épreuve. Cela peut inclure le fait de rencontrer les médecins de garde de ces établissements le ou les jours de compétition.

Le CMO s'assure que les véhicules d'intervention médicale répondent à une norme qui conviendra au terrain de la spéciale et sont positionnés sur la spéciale à un emplacement qui peut permettre de réagir dans les délais prévus par les règlements.

Le CMO assurera également la liaison avec tout hélicoptère médicalisé utilisé lors de l'épreuve. En cas de déploiement, il conviendra de discuter avec l'équipage de l'hélicoptère d'une procédure à suivre en ce qui concerne le côté du site d'atterrissage.

Le jour de l'épreuve, il s'assurera que l'ensemble du personnel médical est en poste à l'emplacement approprié.

Il informera le Directeur de Course de la gravité de tout incident ou blessure signalé(e), en collaborant avec le Directeur et le Responsable sécurité pour déterminer la

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

meilleure façon d'extraire tout patient de la spéciale et de le transporter à l'hôpital, que ce soit en ambulance ou par hélicoptère médicalisé.

Code Sportif International, Annexe V, Article 3.1.5 et Supplément relatif à la direction et au contrôle de l'épreuve 1.5

En tant que docteur en médecine, le Médecin-Chef est responsable de l'organisation du service médical rattaché à toutes les activités générées par une compétition organisée par la FIA ou par une ASN.

Il est agréé par son ASN. Il doit également être agréé par la FIA pour les championnats du monde de la FIA.

a.) Rôle

- Le Médecin-Chef dispose des pleins pouvoirs concernant la prestation des services médicaux lors des épreuves de sport automobile, en liaison directe avec le Directeur d'Épreuve/Directeur de Course le cas échéant.

b.) Responsabilités

- Gérer l'organisation et l'administration des services médicaux sur les épreuves, y compris le recrutement d'un personnel médical dûment formé et qualifié. Planifier et coordonner les équipes médicales des épreuves, superviser leur déploiement sur le site de l'épreuve et endosser la responsabilité des décisions médicales au plus haut niveau.

Pour de plus amples informations, se référer au Code Sportif International de la FIA, Annexe H, Articles 2.7.2.1 et 2.7.2.2 et au Supplément 2.

1.6 • RESPONSABLE SECURITE

Le Responsable sécurité est responsable de la coordination de toutes les questions de sécurité relatives à l'épreuve et collabore avec plusieurs autres personnes de l'équipe chargée de l'organisation. La personne assumant ce rôle clé doit posséder une expérience considérable en matière de sécurité lors des rallyes et son travail est crucial pour le bon déroulement d'une épreuve. Ce rôle peut également être combiné avec celui de Directeur de Course.

Il est chargé d'élaborer le plan de sécurité et de veiller à ce que toutes les personnes impliquées dans le déroulement de l'épreuve soient au courant du plan et, le cas échéant, aient reçu la formation appropriée pour assurer sa mise en œuvre.

Le Responsable sécurité doit participer à la planification, y compris la planification du parcours, l'organisation de l'épreuve et les débriefings après l'épreuve.

Il assurera la liaison avec le Médecin-Chef pour veiller à ce que les services d'urgence et les autorités locales soient dûment consultés au sujet de l'épreuve et à ce qu'ils le soient tout au long du processus de planification.

Il réalisera des évaluations générales des risques inhérents à l'épreuve et réalisera des évaluations des risques propres à la spéciale en collaboration avec le Directeur de Course pour compléter le plan de sécurité et les plans d'aménagement. Tout au long de l'épreuve, le Responsable sécurité analysera continuellement les évaluations des risques pour s'assurer qu'elles sont toujours valides au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve et il utilisera ces connaissances pour formuler des recommandations pour l'avenir.

Il s'assurera qu'un exemplaire du plan de sécurité ou des parties importantes du plan de sécurité est diffusé à ceux qui en ont besoin.

Au cours de l'épreuve, le Responsable sécurité demeurera en contact étroit avec le Directeur de Course et donnera des conseils sur les aspects pratiques de toute opération de sécurité et de secours.

Code Sportif International, Annexe V, Article 3.1.4 et Supplément relatif à la direction et au contrôle de l'épreuve 1.4

Le Chef/Responsable sécurité (rallyes) est responsable de tous les aspects relatifs à la sécurité sur les épreuves spéciales, en rédigeant un manuel de sécurité et en s'assurant que celui-ci est respecté pendant la compétition.

a.) Rôle

- Le Responsable sécurité assure le déploiement du plan de sécurité de l'épreuve en amont de l'épreuve et veille à ce que l'épreuve se déroule conformément à ce plan. Il rend compte directement au Directeur de Course et collabore avec le Médecin-Chef, le Commissaire en chef et le Chef des secours.

b.) Responsabilités

- Assurer le contrôle général de la sécurité et des communications lors de l'épreuve.

- Être en liaison avec toutes les organisations de sécurité publique compétentes.

- Surveiller le déploiement du plan de sécurité tout au long de l'épreuve en vue de formuler des recommandations pour l'avenir.

- Veiller à ce que les emplacements spectateurs soient en nombre suffisant pour les effectifs anticipés.

- S'assurer que les informations pertinentes du plan de sécurité de l'épreuve sont bien communiquées au personnel concerné avant l'épreuve.

- Le jour de l'épreuve, vérifier le bon emplacement de tous les véhicules de sécurité et du personnel (et, si nécessaire, travailler en étroite collaboration avec le Directeur de Course pour apporter d'éventuelles modifications).

1.7 • RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SPECTATEURS

Autre rôle clé qui doit être assumé par une personne possédant une expérience considérable de la sécurité lors des rallyes, le rôle de Responsable de la sécurité des spectateurs peut également être assumé par le Responsable sécurité ou le Directeur de Course adjoint.

Le Responsable de la sécurité des spectateurs doit signaler tout problème relatif à la sécurité des spectateurs sur les sections du parcours proposé qui ne peuvent pas être convenablement contrôlées si elles sont utilisées.

Il doit contribuer au plan de sécurité, en particulier dans les parties portant sur la sécurité des spectateurs et l'accès des spectateurs à chaque spéciale.

Lors de l'épreuve, le Responsable de la sécurité des spectateurs joue un rôle clé dans la gestion des spectateurs et parcourt les spéciales selon un horaire convenu avant que chaque épreuve spéciale ne "démarré". Son rôle consiste à repérer et régler les problèmes qui peuvent survenir au fur et à mesure de sa progression dans la spéciale.

Après l'épreuve, il convient d'étudier les vidéos embarquées de concurrents ou des enregistrements de fans disponibles sur Internet pour voir comment les plans conçus ont fonctionné et les leçons que l'on peut en tirer pour l'avenir.

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

1.8 • RESPONSABLE DE SPECIALE

Il est du devoir du Responsable de spéciale d'avoir une connaissance totale de la / des spéciale(s) qui lui a/ont été attribuée(s), le plus tôt possible avant l'épreuve. Il recevra un exemplaire des parties du plan de sécurité de l'épreuve concernant sa spéciale, y compris les schémas d'aménagement, les aires de stationnement et les emplacements destinés aux spectateurs. Leur inclusion précoce dans des "ébauches" du plan de sécurité tient le Responsable de spéciale informé de la planification de l'épreuve et lui permet d'apporter sa contribution au plan de sécurité définitif. Il incombe au Responsable de spéciale de s'assurer que son épreuve spéciale est préparée de façon à se dérouler conformément aux plans d'aménagement et que les zones réservées aux spectateurs correspondent exactement à ceux-ci.

Le jour de l'épreuve, il est tenu de s'assurer que tous les commissaires sont positionnés conformément au plan de sécurité et qu'ils ont reçu des informations sur leurs fonctions de la part du Responsable de spéciale ou par le responsable du secteur concerné.

Chaque épreuve spéciale doit être aménagée et prête à se dérouler bien avant l'arrivée des spectateurs. Une fois que les spectateurs ont choisi leur emplacement, il est impossible d'essayer d'aménager un espace.

En cas d'incident, le Responsable de spéciale adjoint doit être en mesure d'intervenir et de remplacer le Responsable de spéciale. L'adjoint peut également être tenu de se rendre sur la spéciale si un incident s'est produit ou en cas de problèmes liés à la sécurité des spectateurs.

*Code Sportif International, Annexe V, Supplément
Direction et contrôle de l'épreuve 2.2*

a.) Rôle

- Gérer en permanence l'aire de compétition (Responsable de spéciale) ou le secteur assigné (Commissaire de secteur), en veillant au bien-être, à la discipline, à la santé, à la sécurité et à la protection de tous les Officiels volontaires, concurrents et spectateurs.

b.) Responsabilités

- Donner des informations utiles à tout le personnel de l'aire/du secteur.

- Gérer tous les équipements et ressources humaines disponibles dans l'aire/le secteur.

- En cas d'incident, tenir informé le Contrôle de l'Epreuve tout en observant et gérant la coordination sécuritaire des Officiels présents sur les lieux de l'incident et ensuite gérer la remise en état de la surface de compétition après un incident aussi rapidement que possible.

1.9 • CHEF DE SECURITE D'EPREUVE SPECIALE

Chaque épreuve spéciale devrait avoir un Responsable sécurité d'épreuve spéciale (Stage Safety Officer, SSO) ainsi qu'un Responsable de spéciale adjoint. Le Responsable sécurité d'épreuve spéciale doit avoir une parfaite compréhension du plan de sécurité se rapportant à son épreuve spéciale. Il doit également avoir une parfaite connaissance du personnel et de l'équipement disponibles sur sa spéciale.

Il doit s'assurer que l'épreuve spéciale est préparée en temps utile conformément au plan de sécurité et aux schémas des zones réservées aux spectateurs, idéalement la veille du jour de l'utilisation de la spéciale en compétition.

Le SSO doit s'assurer que chaque concurrent est enregistré comme entrant dans l'épreuve spéciale et utiliser le réseau radio pour surveiller la progression de chaque voiture jusqu'à la ligne d'arrivée. Pour ce faire, chaque poste radio peut noter le numéro des voitures qui passent et utiliser le réseau radio pour signaler si une voiture passe son poste sans respecter l'ordre d'entrée dans l'épreuve spéciale. Cette surveillance manuelle des concurrents par radio doit être effectuée même si un système de suivi est utilisé.

1.10 • BESOINS EN COMMISSAIRES DE SPECIALE

Au stade de la planification, les organisateurs du rallye doivent prévoir le nombre de commissaires dont ils auront besoin pour gérer le bon déroulement de chaque spéciale de leur épreuve. La connaissance du terrain local et l'expérience des épreuves précédentes en ce qui concerne les spectateurs permettront d'estimer le nombre de commissaires dont ils auront probablement besoin.

Les conditions réelles de la journée peuvent changer pour de nombreuses raisons et il est préférable de se préparer avec un plus grand nombre de commissaires que prévu initialement.

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

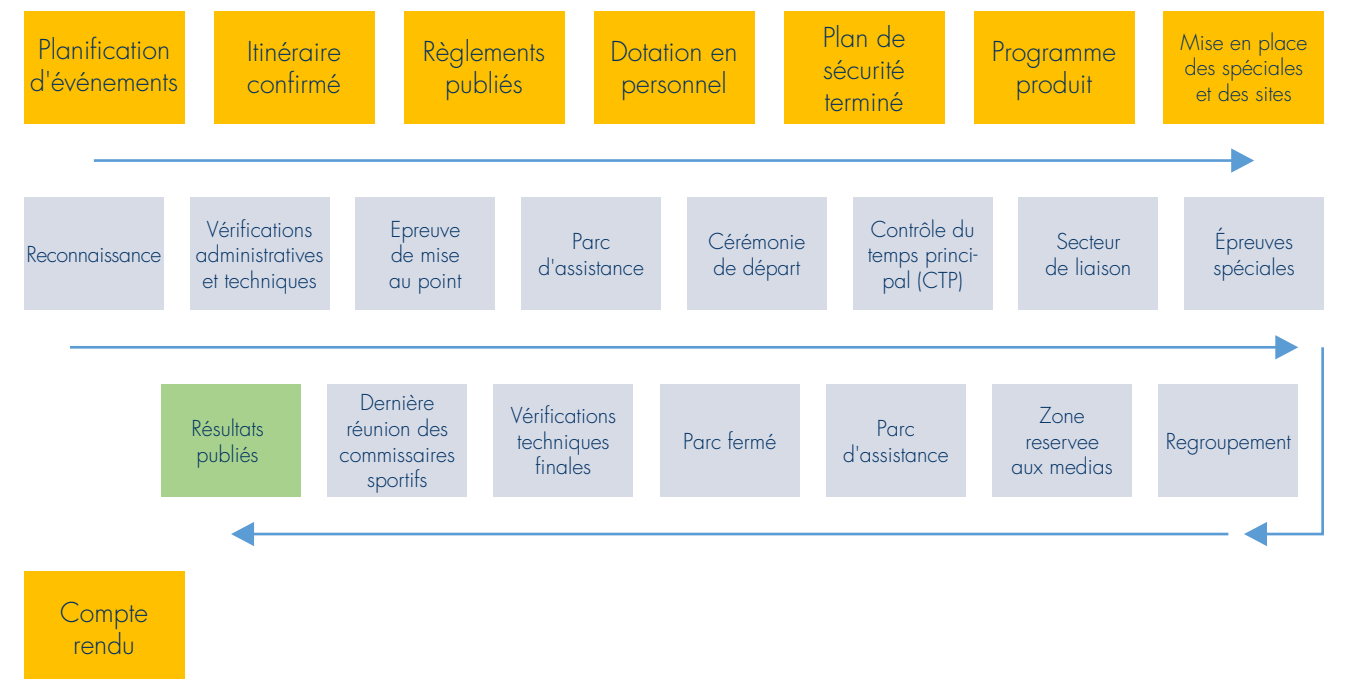
1.11 • CHASUBLES

Tout le personnel des spéciales devrait porter des chasubles d'identification. Les couleurs recommandées sont les suivantes :

- 
Commissaires préposés à la sécurité
Orange
- 
Responsable de la Sécurité de la spéciale
Orange avec bande blanche et texte
- 
Chef de poste
Bleu avec bandes blanches et texte
- 
Medias
Vert
- 
Responsable de spéciale
Rouge & texte
- 
Chargé des relations avec les concurrents
Veste rouge ou chasuble rouge et texte
- 
Medical
Blanc
- 
Radio
Jaune avec marque radio bleue
- 
Commissaire technique
Noir

1.12 • CHRONOLOGIE DU RALLYE

CHRONOLOGIE DU RALLYE



2. Les voitures de sécurité et leurs fonctions

- 2.1 • Règles d'or des voitures de sécurité
- 2.2 • Voiture pour la sécurité des spectateurs ou S1
- 2.3 • Voitures de sécurité 000/00
- 2.4 • Voiture zéro (0)
- 2.5 • Voiture-balai
- 2.6 • Voitures de sécurité provisoires
- 2.7 • Voitures de sécurité supplémentaires
- 2.8 • Chronométrage des voitures de sécurité
- 2.9 • Voitures VIP
- 2.10 • Véhicules supplémentaires (voitures officielles)



2. Les voitures de sécurité et leurs fonctions

LES VOITURES DE SÉCURITÉ

Les voici (dans l'ordre):

000 ou Voiture triple zéro (ou équivalent)
30-40 minutes avant la première voiture*

Délégué à la sécurité
20 à 40 minutes avant la première voiture *

00 ou voiture double zéro
10-20 minutes avant la première voiture*

0 / Voiture zéro
5-10 minutes avant la première voiture*



2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

Toutes les voitures de sécurité, qu'il s'agisse des voitures chargées de la sécurité des spectateurs, de la sécurité aux points intermédiaires, des voitures 000, 00 ou des voitures-balais seront appelées voitures de sécurité. La seule voiture appelée voiture zéro est celle qui comporte un seul 0 sur le côté. Les autres véhicules seront appelés des voitures officielles.

Sur une épreuve, la fonction première des voitures de sécurité est de vérifier le parcours pour s'assurer qu'il est conforme au plan de sécurité et de fournir cette information à la Direction de Course. Il est conseillé de permettre à toutes les voitures de sécurité de filmer chaque spéciale et de remettre ces vidéos à l'épreuve en vue d'une utilisation ultérieure.

2.1 • REGLES D'OR DES VOITURES DE SECURITE

Il y a plusieurs manières d'établir et présenter les documents et plans de sécurité des spéciales.

Vérifiez toujours que vous avez reçu tous vos documents suffisamment à l'avance pour vous préparer au mieux. Dans le cadre de votre préparation, vous devez tenir compte de ce qui suit :

Préparation pré-événement par exemple

Porte-document	Stylos / Crayons (y compris marqueur permanent)
Agrafeuse et agrafes	Caméra vidéo, chargeur et support de fixation (assurez-vous qu'il ne bloque pas l'airbag)
Plans	Documents de l'événement
Préparation personnelle, y compris nourriture et boisson	Vêtements appropriés
Trousse de secours personnelle	Téléphone portable et chargeur
Haut-parleur / sirènes / lumières	Radio - équipée et fonctionnelle

Lors de l'installation de caméras de bord, de tablettes, de compteurs, de mobiles, etc., veuillez-vous assurer qu'ils ne couvrent pas l'airbag ou n'obstruent pas la vision du pilote.

Si un système de suivi est utilisé, les voitures de sécurité doivent également l'utiliser.

Les équipages des voitures de sécurité et de la voiture zéro seront briefés sur leurs fonctions et leur comportement avant le début de la compétition dans le cadre de l'épreuve. Sans exception, les règles d'or suivantes doivent être appliquées à chaque voiture de sécurité / équipage y compris la voiture zéro.

1. Toutes les voitures de sécurité doivent être clairement identifiées et tous les membres de l'équipage de la voiture de sécurité doivent également être clairement identifiables en tant qu'officiels de l'épreuve lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur véhicule.

2. Dans la mesure du possible, toutes les voitures de sécurité et les voitures-balais officielles doivent effectuer l'ensemble du parcours en suivant le road book et, si possible, tenir à jour un carnet de contrôle dûment rempli. Si ce n'est pas faisable pour toutes les voitures, au moins une de chaque DOIT satisfaire à cette exigence.

3. Chaque équipage doit disposer d'un moyen de communication avec les autres voitures de sécurité et avec la Direction de Course / le Directeur de Course, idéalement par radios, avec un canal dédié.

4. Toutes les voitures de sécurité doivent parcourir les épreuves spéciales à une vitesse adaptée au véhicule et aux conditions rencontrées sur la spéciale. Une voiture de sécurité ne doit à aucun moment être conduite d'une manière qui fait courir un risque à ses occupants, aux officiels de la spéciale ou aux membres du public.

5. Les voitures de sécurité ne doivent normalement utiliser que les road books et autres informations imprimées fournies par les organisateurs de l'épreuve. (Elles ne doivent pas avoir accès à des notes de parcours ou à des carnets de notes subjectifs, ni les utiliser).

6. Les voitures de sécurité ne doivent pas être utilisées pour divertir les sponsors ou pour permettre aux "stars" de faire un tour afin de renforcer la publicité sur l'épreuve. Elles ont un rôle crucial à jouer et, à ce titre, leurs occupants sont là pour travailler.

7. Les membres de l'équipage de la voiture de sécurité doivent garder à l'esprit que les commissaires sont des volontaires et faire dès lors en permanence preuve de courtoisie à leur égard. Il est possible que les commissaires aient besoin d'être rassurés et de recevoir une brève formation sur leurs fonctions.

8. Les voitures de sécurité doivent toujours respecter leur horaire prédéfini et veiller à le moduler pour compenser les éventuels retards au niveau du déroulement de l'épreuve. Plus les horaires d'une épreuve sont respectés, plus elle est sécurisée.

9. Les voitures de sécurité doivent être conduites à une vitesse appropriée permettant d'identifier les problèmes, et elles doivent être prêtes à s'arrêter pour pouvoir les résoudre si nécessaire. Tous les équipages doivent impérativement avoir une attitude pragmatique pour tout ce qu'ils voient en rapport avec le rallye.

10. Toutes les voitures de sécurité (à l'exception de la voiture zéro) doivent être équipées de gyrophares sur le toit, d'une sirène et d'un système de sonorisation. La voiture zéro peut être équipée de ces gyrophares ou de feux de détresse si le véhicule est adapté, mais les sirènes sont fortement recommandées.

Après l'épreuve, toutes les voitures de sécurité ainsi que la voiture zéro doivent remettre au Responsable sécurité d'épreuve ou au Directeur de Course un rapport qui sera utilisé lors du débriefing de l'épreuve.

Les voitures officielles supplémentaires ne doivent pas être utilisées ; si d'autres officiels de haut rang doivent parcourir les spéciales, leur véhicule doit être appelé voiture "officielle" et NON voiture de sécurité.

Par souci d'uniformité, les panneaux de portes des voitures de sécurité participant aux épreuves doivent comporter les qualificatifs suivants : sécurité des spectateurs, 000, 00, 0, voiture-balai et Délégué Sécurité de la FIA / l'ASN. Si vous souhaitez utiliser d'autres véhicules de sécurité, leurs panneaux de portes doivent comporter une description claire de leur fonction.

Le Délégué Sécurité précède généralement le véhicule 00 pour permettre à l'équipage de celui-ci de prendre toute mesure complémentaire nécessaire. Les équipages des voitures de sécurité doivent maintenir un contact radio étroit avec la Direction de Course afin de se tenir informés de tout retard de la première voiture par rapport à l'heure d'arrivée prévue. Ils doivent toujours surveiller la situation pour pouvoir ajuster leur horaire et s'assurer qu'ils ne sont pas trop en avance ni en retard, et qu'ils ne retardent pas l'épreuve en se rendant trop tard sur les spéciales.

2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

Code Sportif International, Annexe H, Article 5.4.4
5.4.4 Voitures zéro

c) Les voitures zéro ne devraient pas être conduites par un pilote de priorité de la FIA ou par un pilote s'étant retiré du rallye.

d) Les pilotes et copilotes des voitures zéro doivent avoir une grande expérience des rallyes, leur permettant de circuler en toute sécurité à vitesse modérée et ils devraient être en mesure de fournir au Directeur de Course des renseignements et commentaires complets sur les conditions le long du parcours. Les voitures zéro devraient également contrôler les chronomètres et la maîtrise par les commissaires de route des procédures relatives aux carnets de contrôle.

2.2 • VOITURE POUR LA SECURITE DES SPECTATEURS OU S1

La voiture pour la sécurité des spectateurs (Spectator Safety Car, SSC) doit toujours être identifiée de manière appropriée et être équipée d'un système de sonorisation et de feux de détresse. Elle doit être conduite par une personne compétente qui doit posséder une connaissance approfondie du parcours. Le Responsable de la sécurité des spectateurs sera transporté dans ce véhicule.

Avant l'épreuve : dans la mesure du possible, il doit se familiariser avec le parcours et les zones réservées aux spectateurs en se rendant sur les spéciales en amont de l'épreuve ou en visionnant des vidéos précédemment enregistrées dans la voiture.

La SSC doit se rendre sur chaque spéciale et son carnet de contrôle doit être rempli à l'occasion de ces contrôles horaires. Elle doit également si possible couvrir l'ensemble du parcours, en particulier les aires d'assistance et toutes les autres zones réservées aux spectateurs.

Elle doit disposer de moyens de communication avec toutes les autres voitures de sécurité et la Direction de Course.

Lors de son arrivée sur le départ de chaque spéciale, la SSC doit assurer la liaison avec le Responsable de spéciale et vérifier s'il y a des problèmes liés à la sécurité des spectateurs sur la spéciale, y compris des modifications en ce qui concerne le nombre de commissaires.

Elle doit contacter la Direction de Course et confirmer l'heure d'arrivée prévue à chaque spéciale (la Direction de Course peut demander à la SSC d'attendre au départ de la spéciale s'il y a eu un retard au niveau d'une autre section du parcours).

Une fois l'autorisation accordée, la SSC parcourra la spéciale, s'assurera que tous les spectateurs, les commissaires et les officiels se trouvent à un emplacement approprié, conformément aux plans d'installation de la spéciale. Elle les informera des emplacements alternatifs appropriés et signalera ces situations aux voitures de

sécurité suivantes. La SSC doit également confirmer que le plan de sécurité est respecté en terme de signalisation, balisage, etc. (il est par ailleurs recommandé d'être muni d'équipement supplémentaire en cas de besoin) et que les commissaires de routes gèrent les éventuels problèmes liés aux spectateurs.

Elle doit confirmer que les commissaires sont en place en nombre suffisant dans chacune des zones réservées aux spectateurs ou collaborer avec le Responsable de spéciale pour rectifier la situation avant le déroulement de la spéciale.

La SSC doit être prête à s'arrêter au niveau de n'importe quelle zone réservée aux spectateurs posant un problème et à adopter une politique pragmatique en utilisant toutes les ressources à sa disposition.

La SSC doit informer la Direction de Course / le Responsable de spéciale de tout problème de ce genre et de la possibilité qu'il retarde l'heure de départ de la première voiture en compétition et, s'il y a lieu, demander de l'aide.

Dans la mesure du possible, la SSC utilisera le système de sonorisation pour annoncer l'heure d'arrivée prévue de la première voiture et communiquer tout résultat disponible.

La SSC travaillera en étroite collaboration avec les voitures 000, 00 et le Délégué Sécurité pour veiller à ce qu'un message cohérent soit communiqué à tous les spectateurs afin de s'assurer qu'ils restent à des emplacements appropriés.

Lorsqu'elle arrive à la fin de chaque spéciale, elle doit assurer la liaison avec le Responsable de spéciale (ou son adjoint, le cas échéant) et se déclarer satisfaite que tous les spectateurs se trouvent à un emplacement approprié, aménagé conformément au plan de sécurité, et que les commissaires en place sont en nombre suffisant. Bien que ce véhicule roule très près des autres voitures de sécurité, il doit transporter du matériel de secours pour la spéciale ainsi que du matériel permettant de délimiter les zones réservées aux spectateurs.

Même s'il est très important que la SSC maintienne ses horaires prédéfinis, elle doit impérativement être convaincue que les conditions de sécurité nécessaires au déroulement de la spéciale sont assurées. Si la vérification de la sécurité de la spéciale est synonyme de retards, cela ne peut pas être évité.

Voiture	Communication radio entre la Direction de Course et la FIA / l'ASN	Sirène	Haut-parleur	Gyrophare sur le toit	Carnet de contrôle	Combinaisons et casques
SSC		OUI				NON

2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

2.3 • VOITURES DE SECURITE 000/00

Idéalement (pour les épreuves sur terre), les voitures 000 et 00 devraient être des véhicules 4x4 afin de s'assurer qu'elles sont en mesure de remplir ce rôle dans toutes les conditions. Ces véhicules permettent également une visibilité optimale sur les spectateurs.

Pour les épreuves sur asphalte, le choix du véhicule doit être effectué en fonction de la zone et des exigences. Il convient de faire appel uniquement à des équipages expérimentés.

Ces véhicules doivent toujours être identifiés de manière appropriée et être équipés d'un système de sonorisation, de sirènes et de feux de détresse.

Avant l'épreuve, leur équipage doit se familiariser avec le parcours, le plan de sécurité, y compris le nombre de spectateurs attendus et d'autres documents pertinents, ainsi qu'avec les horaires, et assurer la liaison avec les officiels de l'épreuve concernant leurs responsabilités finales.

Pendant l'épreuve - vérification du tableau d'affichage en cas de changement de parcours

La voiture 000 ou 00 doit suivre l'ensemble du parcours et veiller à ce que son carnet de contrôle soit rempli à chaque point de contrôle auquel elle s'arrête. Cela doit être clarifié dans les horaires définitifs de la voiture de sécurité et peut impliquer de former les commissaires préposés au chronométrage pour qu'ils remplissent correctement le carnet de contrôle.

Les voitures 000 et 00 doivent impérativement respecter l'horaire prédéfini pour permettre à l'épreuve de se dérouler à l'heure, mais elles doivent être prêtes à adapter l'horaire si l'épreuve l'exige.

Elles doivent disposer d'une méthode de communication avec toutes les autres voitures de sécurité et la Direction de Course et travailler en équipe pour répondre à toute demande relative au déplacement des spectateurs et aux emplacements qu'ils occupent.

A chaque contrôle horaire en amont d'une spéciale, elles doivent se mettre en contact avec le Responsable de Course ou le Responsable sécurité doit structurer l'itinéraire de la voiture de sécurité de façon à permettre cela. Pour les voitures 000 et 00, cela peut signifier passer moins de temps que les concurrents dans toute zone d'assistance / zone de regroupement. Elles doivent s'assurer qu'elles sont au courant de toute modification apportée au plan de sécurité, aux effectifs prévus ou aux plans d'aménagement en matière de signalisation ou en fonction des effectifs prévus.

Les équipages des voitures 000 et 00 doivent, entre eux, effectuer une dernière vérification de l'aménagement de la spéciale, des questions de sécurité, de la sécurité des commissaires et des spectateurs. Ils doivent également transporter des équipements / matériel de réserve pour la spéciale et les outils permettant de les réparer.

Tout problème rencontré doit être signalé au Responsable de spéciale / à la Direction de Course à des fins d'information ou pour obtenir des conseils.

Les points de sécurité provisoires ainsi que les panneaux de points radio obligatoires et les drapeaux rouges doivent également être contrôlés par ces équipages.

Vérifiez que les points d'arrivée et d'arrêt correspondent aux indications du road book et que les extincteurs sont également en place.

A la fin de chaque spéciale, les équipages doivent confirmer au Responsable de spéciale (ou son adjoint, le cas échéant) que les conditions sont réunies pour que la spéciale puisse se dérouler. Ils doivent également s'assurer de la transmission du message à la Direction de Course.

Ils doivent effectuer un débriefing / fournir un rapport post-épreuve au Responsable sécurité ou au Directeur de Course

Voiture	Communication radio entre la Direction de Course et la FIA / l'ASN	Sirène	Haut-parleur	Gyrophare sur le toit	Carnet de contrôle	Combinaisons et casques
00/000	OUI					NON

2.4 • VOITURE ZERO (0)

Etant donné que la voiture zéro doit être un véhicule prêt pour le rallye, elle doit être présentée au contrôle de sécurité de la même manière que tout autre véhicule en compétition, et son équipage doit en permanence respecter les mêmes règles que tous les autres concurrents, c'est-à-dire qu'il doit porter des harnais, dispositifs de système de retenue frontal de la tête ainsi qu'une combinaison et un casque homologués.

La voiture zéro avertit les spectateurs du départ de la première voiture en compétition. Elle doit rouler au maximum à 70-80 % de la vitesse de rallye pour être en mesure d'identifier tout problème de dernière minute sur l'épreuve spéciale.

Une voiture zéro de remplacement devrait toujours être disponible.

Si le Directeur de Course est certain qu'il sera possible que la voiture zéro termine la spéciale avant l'arrivée de la première voiture en compétition, il n'est pas nécessaire de lui faire quitter la spéciale avant le départ de la première voiture.

Il convient d'avoir recours à un équipage composé d'au moins un membre ayant à la fois de l'expérience en matière de sécurité d'épreuve et de voiture de sécurité. Le conducteur d'une voiture zéro doit être un titulaire d'une licence de compétition en cours de validité ou avoir déjà détenu une licence de compétition. La voiture zéro doit suivre l'ensemble du parcours figurant dans le road book et son carnet de contrôle doit être rempli à chaque point contrôle auquel elle s'arrête.

La voiture zéro doit impérativement respecter l'horaire prédéfini pour permettre à l'épreuve de se dérouler à l'heure.

La voiture zéro doit disposer d'un moyen de communication avec toutes les autres voitures de sécurité et la Direction de Course.

Au départ de chaque spéciale, elle doit assurer la liaison avec le Responsable de spéciale et, dans la mesure

2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

du possible, faire son entrée à l'heure d'arrivée prévue. Si l'épreuve spéciale fait plus de 30 km, il est fortement recommandé de la parcourir avec deux voitures zéro, l'une depuis le départ, l'autre depuis un point à mi-chemin de l'arrivée en procédant à un chronométrage approprié.

Assurez-vous que le parcours est toujours conforme aux plans de sécurité et, si nécessaire, soyez prêt à vous ARRÊTER. Si nécessaire, signalez immédiatement la situation à la Direction de Course en demandant un report du départ de la spéciale et en expliquant la situation. S'il est possible de résoudre le problème, faites-le. Si ce n'est pas le cas, attendez-vous à ce que le Responsable de spéciale et la Direction de Course annulent la spéciale. IL N'est PAS acceptable de disputer une spéciale qui n'est pas considérée comme conforme au plan de sécurité.

A la fin de chaque spéciale, l'équipage doit confirmer au Responsable de spéciale (ou son adjoint) que les conditions sont réunies pour que la spéciale puisse se dérouler. Il doit également s'assurer de la transmission du message à la Direction de Course.

Débriefing / rapport post-épreuve au Responsable sécurité ou au Directeur de Course, si nécessaire.

Voiture	Communication radio entre la Direction de Course et la FIA / TASN	Sirène	Haut-parleur	Gyrophare sur le toit	Carnet de contrôle	Combinaisons et casques
0	OUI	NON	OUI			

2.5 • VOITURE-BALAI

Sur certaines épreuves, plusieurs voitures-balais peuvent être disponibles. Cependant, lorsque c'est le cas, une seule voiture-balai doit traverser chaque spéciale. La voiture-balai devrait normalement être identifiée par un seul drapeau à damier placé sur un panneau de porte indiquant que la spéciale est terminée.

La voiture-balai doit suivre l'ensemble du parcours, y compris les secteurs de liaison. Au départ de chaque spéciale, elle doit se présenter au Responsable de spéciale qui sera en mesure de lui fournir les informations suivantes :

- le nombre de voitures qui sont entrées dans la spéciale ;
- le nombre de voitures qui sont sorties de la spéciale ;
- des rapports précis sur l'emplacement des voitures qui n'ont pas terminé la spéciale ;
- l'heure de départ du dernier concurrent ayant quitté la zone de contrôle du départ de spéciale.

La voiture-balai doit confirmer que le nombre de concurrents ayant fait leur entrée dans la spéciale correspond au nombre de participants ayant quitté la dernière spéciale et ayant abandonné sur le secteur de liaison. Elle doit recueillir tous les carnets de contrôle de tous les endroits visités.

Elle doit impérativement recueillir tous les carnets de contrôle remplis, les rapports officiels (y compris ceux des juges de faits), ainsi que les fiches signées des officiels de chaque spéciale. Ces fiches doivent être retournées à la Direction de Course dans les plus brefs délais. Il est conseillé de les tenir à disposition en cas de questions soulevées par la Direction de Course ou l'équipe des résultats. Si vous disposez de rapports d'incident, essayez de les photographier et de les fournir à la Direction de Course dans les plus brefs délais.

La voiture-balai ne fera son entrée sur la spéciale qu'avec l'approbation de la Direction de Course.

L'équipage de la voiture-balai doit avoir une connaissance approfondie du fonctionnement du système de chronométrage de l'épreuve et doit, dans la mesure du possible, s'arrêter auprès de chaque véhicule qui est trop en retard (over time limit, OTL) et, d'un commun accord avec la Direction de Course, recueillir son carnet de contrôle.

La voiture-balai doit impérativement assurer en permanence la liaison avec la Direction de Course afin de vérifier si un concurrent est OTL et n'est donc plus autorisé à continuer l'épreuve.

Si une voiture-balai est retardée, elle doit immédiatement en informer la Direction de Course.

Si la spéciale est réutilisée, l'équipage de la voiture-balai doit aviser la Direction de Course de tout carrefour ou de toute zone nécessitant une reconstruction / un nouveau balisage, de tout élément de sécurité manquant et identifier toute zone attirant un nombre important de spectateurs. On peut également lui demander d'indiquer l'emplacement et, si possible, la raison de l'abandon des concurrents.

Si des véhicules de concurrents sont encore dans la spéciale, évaluez s'il faut les déplacer ou s'il est plus prudent de les laisser sur place. Les concurrents veulent toujours que leur voiture soit récupérée dans les plus brefs délais, mais ce n'est peut-être pas dans l'intérêt de tous les autres participants à l'épreuve. Ne demandez pas à ce qu'un véhicule soit récupéré ou déplacé à moins qu'il ne bloque réellement la spéciale ou que vous ne craigniez qu'il présente un danger.

Une fois qu'ils sont certains que tous les membres d'équipage ont été comptabilisés et, si c'est la dernière fois que la spéciale est disputée, sous l'autorité de la Direction de Course, et uniquement dans ce cadre, les commissaires, médecins et équipes des services de secours impliqués dans le déroulement de cette spéciale peuvent se retirer.

Si nécessaire, la voiture-balai doit effectuer un débriefing / transmettre un rapport post-épreuve au Responsable sécurité ou au Directeur de Course.

2.6 • VOITURES DE SECURITE INTERMEDIAIRES

En cas d'écart imprévu de plus de 20 minutes entre les concurrents, il est fortement recommandé d'utiliser une voiture de sécurité intermédiaire ou d'envisager d'annuler la spéciale pour des raisons de sécurité. Pour les écarts de moins de 20 minutes, il peut être judicieux d'envisager l'utilisation d'une voiture de sécurité intermédiaire ou de la voiture zéro de secours, selon la durée de la spéciale et sa situation dans le programme de l'épreuve. Le Responsable de spéciale adjoint ou, selon le parcours et les aspects pratiques, un équipage et un véhicule dédiés, peuvent remplir ce rôle.

Les voitures de sécurité intermédiaires ne doivent pas nécessairement être des véhicules préparés à la compétition ou des véhicules tout-terrain, mais elles DOIVENT être équipées de gyrophares, de sirènes et d'un système de sonorisation qui doivent servir à avertir les spectateurs que d'autres voitures suivent.

Selon la durée et le terrain de la spéciale, il n'est pas nécessaire que la voiture de sécurité intermédiaire soit déployée longtemps avant la première voiture.

En raison de facteurs tels que la nature de votre parcours, il peut s'avérer irréalisable de redéployer les deux, ou l'une des deux, voitures de sécurité si vous avez besoin de reprendre une spéciale après un arrêt ou une période de retard. Il est important que des dispositions soient prises pour que l'équipage de cette voiture de sécurité intermédiaire puisse prendre contact avec les spectateurs et les gérer avant d'estimer que la spéciale est prête à reprendre.

2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

2.7 • VOITURES DE SECURITE SUPPLEMENTAIRES

Au moins 2 voitures de secours supplémentaires transportant du matériel supplémentaire et des commissaires pour aider les voitures de sécurité doivent être mises à disposition.

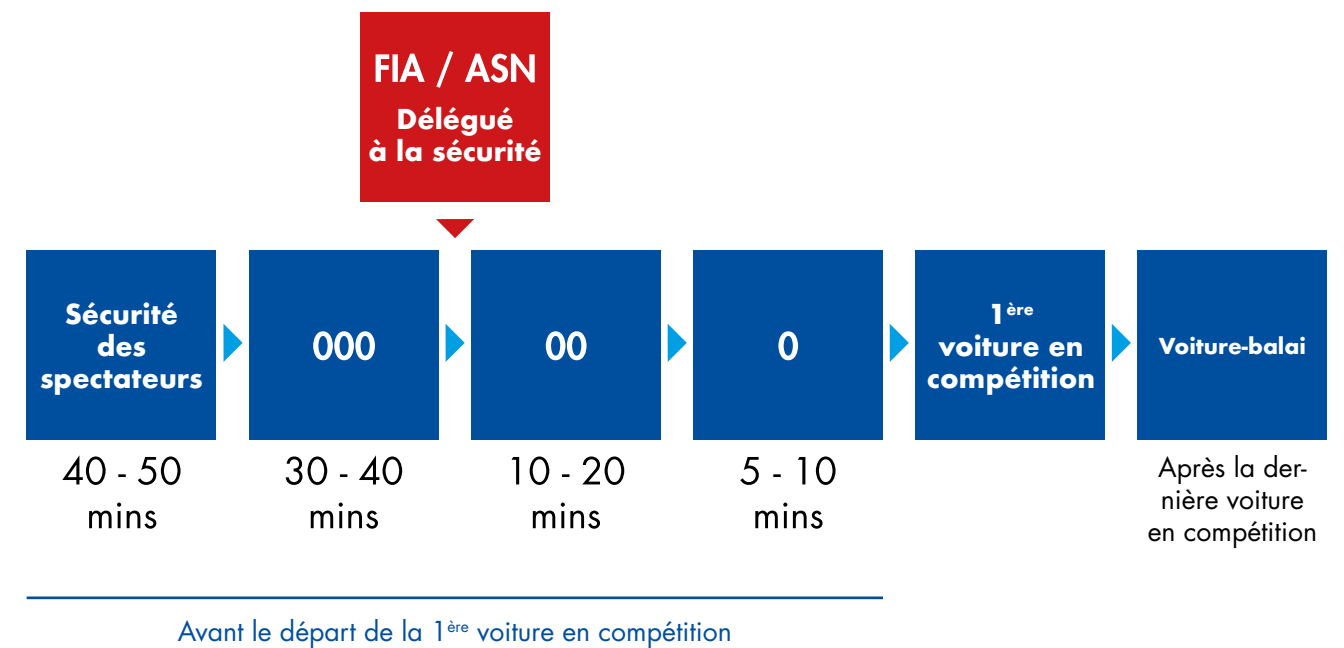
Ces voitures doivent être disponibles pour suivre et aider la voiture 000 et le délégué de l'ASN / la FIA, en réglant les derniers détails relatifs à l'aménagement de la spéciale si nécessaire.

En cas de positionnement inattendu des spectateurs, des commissaires expérimentés équipés de radios peuvent être dépêchés sur les spéciales à l'aide de ces voitures afin de les contrôler.

Leur rôle doit être de mieux contrôler la position et l'emplacement du public et, en définitive, de déposer des commissaires supplémentaires là où c'est nécessaire.

Au moins deux de ces voitures de sécurité supplémentaires doivent être disponibles chaque jour. Leurs horaires doivent être planifiés de manière à leur permettre de passer aux spéciales suivantes une fois un problème résolu (soit toutes les voitures sont passées et elles peuvent se regrouper avec le convoi de voitures de sécurité, soit le problème de la zone réservée aux spectateurs a été réglé et elles peuvent passer à autre chose).

2.8 • HORAIRES DES VOITURES DE SÉCURITÉ



2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

2.9 • VOITURES VIP

Les voitures VIP ne doivent pas faire partie du convoi de voitures de sécurité. Le point 7 des règles d'or des voitures de sécurité stipule que "les voitures de sécurité ne doivent pas être utilisées pour divertir les sponsors ou pour permettre aux 'stars' de faire un tour afin de renforcer la publicité sur l'épreuve. Elles ont un rôle crucial à jouer et, à ce titre, leurs occupants sont là pour travailler".

Dans la composition du convoi de voitures de sécurité, il n'y a pas d'emplacement sécurisé dans lequel placer une voiture VIP se déplaçant à une vitesse proche de celle de la compétition.

Tous les équipages des voitures de sécurité doivent noter ce qui suit :

Quand une occasion se présente au cours d'une épreuve, une réunion informelle devrait avoir lieu entre les boucles des spéciales afin de discuter des problèmes qui ont pu se poser et des solutions qui pourraient être apportées pour la deuxième course.

Les spéciales sont fermées au niveau des lignes de départ et d'arrivée pour interdire aux spectateurs de marcher sur l'épreuve spéciale 30 minutes avant l'heure d'arrivée de la première voiture en compétition. Cette interdiction doit être réaffirmée en s'appuyant sur le système de sonorisation présent sur les voitures de sécurité et sur le soutien des commissaires.

La voiture 00 est chargée de vérifier qu'aucun spectateur n'est présent sur la spéciale. Pour permettre aux spectateurs de s'adapter à cette nouvelle mesure, on recommande aux commissaires de donner un coup de sifflet prolongé 30 minutes avant l'heure d'arrivée de la première voiture.

2.10 • VEHICULES SUPPLEMENTAIRES (VOITURES OFFICIELLES)

Ces véhicules peuvent parcourir la spéciale à vitesse réduite avant les voitures de sécurité.

Responsable de l'équipement / Responsable sécurité d'Epreuve Spéciale

Il incombe au Responsable de l'équipement, le cas échéant, ou au Responsable sécurité d'Epreuve Spéciale, de s'assurer que la spéciale est prête à se dérouler ou que le Responsable de spéciale dispose de l'équipement approprié pour chaque emplacement et point de chronométrage. Dans le cas du premier, aucune modification ne devrait être apportée à quoi que ce soit sur l'épreuve spéciale après que celle-ci a été vérifiée par le Responsable de l'équipement.

Toutes les épreuves ne disposent pas d'un Responsable de l'équipement aux avant-postes, mais celles qui en ont un doivent tenir compte de ce qui suit :

Le Responsable de l'équipement devrait parcourir la spéciale environ 90 minutes avant l'heure d'arrivée prévue de la première voiture. Si l'épreuve est retardée, il n'est pas nécessaire de reprogrammer les horaires du Responsable de l'équipement.

Il doit avoir une connaissance approfondie du parcours complet (spéciale et secteurs de liaison) et, dans la mesure du possible, connaître toutes les permutations des épreuves spéciales utilisées.

Le Responsable de l'équipement doit se faire conduire sur le parcours par une personne compétente. Cela lui permet entre autres de se concentrer sur les installations de la spéciale, et de s'assurer que tout est disposé conformément au carnet d'aménagement à partir duquel il travaille.

Il doit transporter au moins un jeu complet panneau avertisseur de départ et d'arrivée de spéciale ainsi que du ruban pour barrières, des piquets, un maillet, des flèches, une agrafeuse et des agrafes. Il doit également

être en lien direct avec le Chronométrateur-Chef, le Commissaire en chef, la Direction de Course et le Directeur de Course.

Dans la mesure du possible, il doit informer la Direction de Course qu'il est sur le point d'entrer sur la spéciale et s'assurer que le contrôleur radio sait quand il est sorti de la spéciale.

Comme pour toutes les voitures de sécurité, il est essentiel qu'il adopte une attitude pragmatique face aux problèmes qu'il peut rencontrer.

Une fois que le Responsable de l'équipement a parcouru toutes les spéciales, il doit rester à un endroit central de l'épreuve, afin de coordonner les éventuels besoins en matériel.

Chronométrateur-Chef

Le Chronométrateur-Chef ou son adjoint désigné doit parcourir la spéciale dans l'une des premières voitures officielles, habituellement juste devant le Commissaire en chef (60 à 120 minutes avant l'heure d'arrivée prévue de la première voiture, selon la structure de l'épreuve et le système de chronométrage utilisé).

Le Chronométrateur-Chef doit assurer la liaison avec le Commissaire en chef pour savoir à quoi s'attendre à chaque contrôle.

Le Chronométrateur-Chef doit assurer la liaison avec la Direction de Course lorsqu'il arrive dans la zone de contrôle des arrivées de chaque spéciale et il doit veiller à ce qu'un carnet de contrôle officiel soit rempli à chaque contrôle.

Avant de se rendre sur une spéciale, il doit obtenir la permission de la Direction de Course pour entrer sur la spéciale. Il doit également confirmer si d'autres véhicules se trouvent sur la spéciale à ce moment-là.

Le Chronométrateur-Chef doit s'assurer que tout commissaire devant utiliser le chronomètre ou le matériel de chronométrage sait exactement ce qu'il fait et, si nécessaire, passer du temps à rassurer le commissaire

sur le fonctionnement du matériel afin de s'assurer que le système de chronométrage sera utilisé correctement pour toutes les voitures. Le Responsable de spéciale doit s'assurer qu'au moins un membre de l'équipe chargée du chronométrage est disponible lorsque le Chronométrateur-Chef intervient à cet effet.

Quand le système de numéro de voiture précédent est utilisé, le Chronométrateur-Chef doit s'assurer que les commissaires ont les compétences requises pour remplir correctement les carnets de contrôle.

A la fin de chaque spéciale, le Chronométrateur-Chef doit s'assurer de l'existence et du bon fonctionnement d'un système de communication entre la ligne d'arrivée et la ligne d'arrêt et de l'existence d'un système de secours en cas de panne.

Le Chronométrateur-Chef doit être conduit par une personne compétente qui doit connaître l'ensemble du parcours et qui est également en capacité d'assumer le rôle de chronométrateur.

Il doit vérifier toute la signalisation de la zone de contrôle lorsqu'il effectue le parcours et s'assurer qu'elle correspond aux informations fournies dans le road book / sur le parcours. S'il manque des panneaux de signalisation ou du matériel, il doit le signaler à la Direction de Course pour demander à la voiture officielle ou de sécurité suivante d'apporter les éléments manquants.

Il doit également impérativement s'arrêter à chaque point de contrôle horaire, y compris l'aire d'assistance et la zone de regroupement pour s'assurer que toutes les personnes dans ces zones savent ce qu'elles font. Il ne doit pas forcément traverser l'ensemble du parcours. Si cela n'est pas possible, l'une des autres voitures officielles ou de sécurité DOIT se rendre à ces emplacements et assumer le rôle du Chronométrateur-Chef pour ces emplacements.

Commissaire en chef et/ou Responsable sécurité

Avant l'épreuve : plus le Commissaire en chef travaille avant l'épreuve, plus il sera facile pour lui de s'acquitter de ses tâches le jour même.

2. LES VOITURES DE SÉCURITÉ ET LEURS FONCTIONS

Il est admis que lors de certaines épreuves, le Commissaire en chef peut ne pas parcourir les spéciales ou qu'il accompagne le Responsable sécurité (Chief Safety Officer, CSO) dans ses déplacements. Lorsque le Commissaire en chef ne parcourt pas les spéciales, l'une des autres voitures officielles doit assumer ces fonctions :

Le Commissaire en chef doit veiller à ce qu'il y ait suffisamment de commissaires disponibles pour couvrir l'épreuve et les zones de départ des spéciales et qu'ils disposent des bons documents ainsi que du matériel et des tableaux de contrôle appropriés.

Lorsque ceci est réalisable, le Commissaire en chef doit effectuer l'ensemble du parcours, comme indiqué dans le road book ou dans toute autre information officielle sur le parcours.

A son arrivée à chaque point de contrôle, le Commissaire en chef doit donner l'exemple et toujours porter une chasuble officielle ou des vêtements pour l'épreuve et/ou être muni d'une pièce d'identité.

Il doit veiller à ce que chacun des commissaires préposés à chaque poste auquel il s'arrête ait une idée claire et concise des tâches qu'il est censé accomplir et que tous les membres du personnel de la spéciale portent des chasubles.

Lorsque le Commissaire en chef arrive à chaque point de contrôle, l'ensemble des panneaux avertisseurs pour la spéciale et les points de contrôle doit être en place et il doit cocher chaque élément dans le carnet d'aménagement.

Le Commissaire en chef doit s'assurer que les commissaires sont en place en nombre suffisant pour respecter le nombre prévu indiqué dans le plan de sécurité de l'épreuve.

Il doit toujours faire remplir son carnet de contrôle et suivre la procédure complète de départ de spéciale qui sera mise en œuvre pour chaque voiture en compétition. Le Commissaire en chef doit être conduit par une personne compétente ; cette exigence s'applique également à toutes les voitures officielles ou de sécurité. Le vé-

hicule doit également toujours être identifié de manière adéquate. (Un système de sonorisation peut également être utile).

Il doit être en liaison avec toutes les autres voitures de sécurité, ainsi qu'avec la Direction de Course.

En plus de s'arrêter aux points de chronométrage, il doit s'arrêter à chaque point qui a été annoncé comme étant un point d'accès des spectateurs, en s'assurant que tous les Commissaires préposés à la sécurité des spectateurs sont en place, au moins le nombre prévu qui est indiqué dans le plan de sécurité. Si ce nombre n'est pas en conformité avec celui du plan, une évaluation dynamique des risques devra être réalisée pour déterminer si le nombre de commissaires présents à cet emplacement est suffisant pour le nombre réel de spectateurs attendus. Toute la signalisation officielle et tous les panneaux d'avertissement appropriés doivent également être vérifiés aux points d'accès à l'épreuve spéciale.

S'il identifie un problème sur le parcours, il doit immédiatement appeler la Direction de Course pour en discuter avec le Responsable de spéciale et convenir d'un plan d'action pour résoudre le problème.

A la fin de chaque spéciale, il doit contacter par radio le départ de la spéciale et la Direction de Course et confirmer au Responsable de spéciale que les conditions sont réunies pour que la spéciale puisse se dérouler. Il peut passer à la spéciale / au point de contrôle suivant(e) uniquement après confirmation de ce message.

En cas de retard, le Commissaire en chef doit rester en communication permanente avec la Direction de Course au cas où ses horaires seraient ajustés. Si le Commissaire en chef est au courant d'un retard, il doit transmettre l'information aux commissaires présents sur le terrain.

Le Commissaire en chef doit toujours transporter dans son véhicule un jeu complet de panneau avertisseur de spéciale de rechange, de panneaux d'avertissement et de ruban pour barrières, ainsi qu'un maillet et une agrafeuse.

Le Commissaire en chef doit également s'assurer que l'ensemble des médecins, des équipages de secours, de récupération des véhicules et des préposés aux points radio sont à leur poste tout au long du parcours. Si l'un de ces officiels n'est pas à son poste, le Commissaire en chef doit se renseigner et prendre les mesures qui s'imposent, tout en tenant la Direction de Course informée de toute mesure prise.

Si des drapeaux rouges sont utilisés sur la spéciale, il peut s'avérer judicieux pour ce véhicule de vérifier que les drapeaux rouges sont positionnés aux bons emplacements et qu'ils sont bien visibles.

Il est conseillé au Commissaire en chef de transporter des drapeaux de rechange.

Après l'épreuve : il recueille tous les commentaires des commissaires et fournit un rapport à l'équipe chargée de l'organisation de l'épreuve pour son débriefing.

3. Plan de sécurité

- 3.1 • Plan de sécurité
- 3.2 • Le plan de sécurité en détail
- 3.3 • Plans opérationnels
- 3.4 • Plan de gestion des incidents
- 3.5 • Points médicaux
- 3.6 • Sélection de spéciale
- 3.7 • Identification des risques
- 3.8 • Communications radio
- 3.9 • Commissaires préposés aux points radio
- 3.10 • Points radio obligatoires
- 3.11 • Points radio supplémentaires
- 3.12 • Systèmes de suivi
- 3.13 • Chicanes
- 3.14 • Coupe d'un virage
- 3.15 • Responsables de spéciale
- 3.16 • Commissaires
- 3.17 • Parc d'assistance
- 3.18 • Ravitaillement des voitures en compétition
- 3.19 • Recommandations en matière d'essais privés
- 3.20 • Politique environnementale
- 3.21 • Handicap et accessibilité

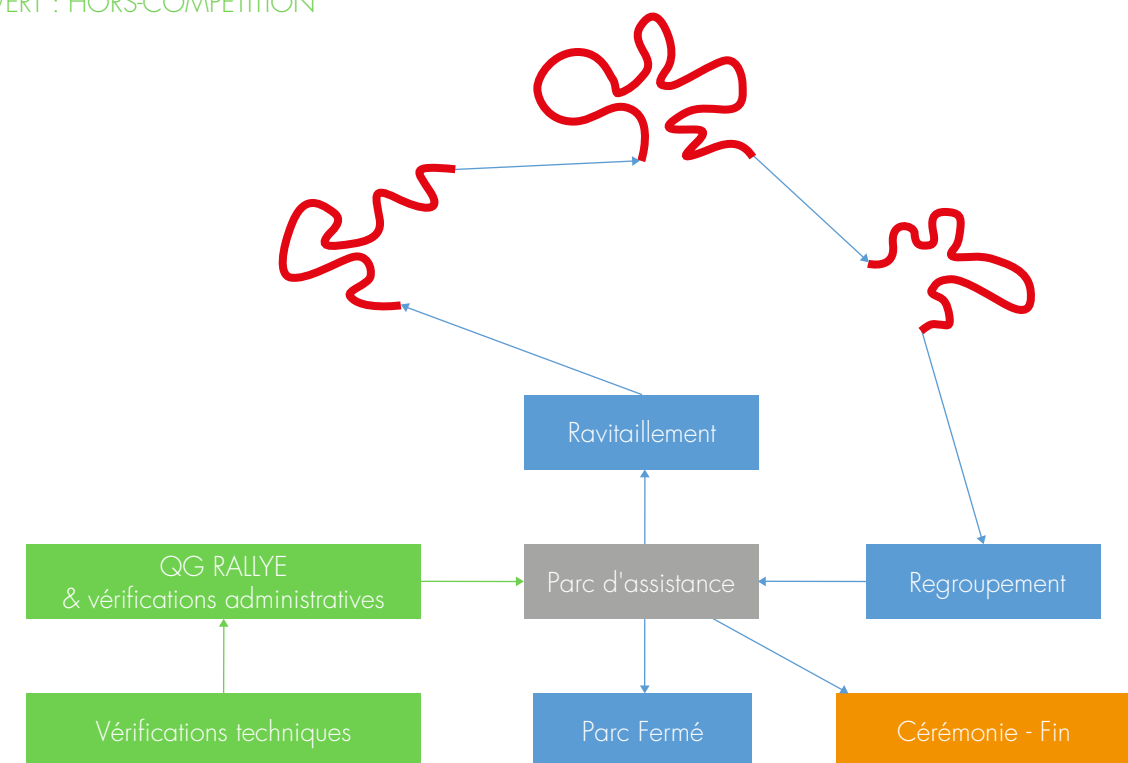
3. Plan de sécurité

ÉTAPES SPÉCIALES

ROUGE : COMPÉTITION

BLEU : LIAISON

VERT : HORS-COMPÉTITION



*Basé sur les lois du pays pour assurer aux concurrents le maintien d'une vitesse n'impliquant PAS un dépassement de la limite de vitesse nationale.

3. PLAN DE SECURITE

3.1 • PLAN DE SECURITE

Un plan de sécurité efficace exige une préparation optimale afin d'être compréhensible pour ceux qui doivent travailler avec le document. Il s'agit également du document qui prouve que l'épreuve a évalué les risques encourus par le rallye et a planifié comment réduire ce risque et permettre de disputer une épreuve en toute sécurité.

La grande majorité des rallyes ont déjà établi un plan de sécurité efficace, mais tous ne prennent pas suffisamment en compte les besoins spécifiques pour la sécurité des spectateurs. Le plan de sécurité est un élément essentiel du rallye composé de spéciales. Le plan démontre les mesures prises et mises en place pour réduire ou prévenir la probabilité qu'un incident se produise ainsi que pour atténuer les conséquences de tout incident qui viendrait à se produire.

Il doit être envoyé à l'ASN / la FIA au moins un mois à l'avance – pour permettre au Délégué Sécurité / Médecin-Chef d'examiner et, si nécessaire, de proposer ou demander des ajustements.

La meilleure pratique consiste à ce que le Délégué Sécurité se rende sur le parcours du rallye deux mois avant l'épreuve afin de visiter chaque spéciale avec le Responsable sécurité / Directeur de Course.

L'inspection de la spéciale doit comporter un processus d'identification des dangers, d'évaluation des risques et de réduction des risques. Ce processus doit s'appliquer à l'ensemble de la spéciale, et pas uniquement aux zones réservées aux spectateurs.

Tout au long de l'inspection, une attention particulière est accordée aux zones réservées aux spectateurs – principalement à l'aménagement des zones, aux accès et aux zones interdites d'accès, ainsi qu'à la sécurité des concurrents.

Au cours de cette inspection, des modifications peuvent être apportées au plan de sécurité.

Le plan de sécurité est un document de travail qui doit être mis à jour chaque année en fonction de l'expérience acquise lors des épreuves/saisons précédentes. Le manuel de sécurité global (dossier) doit comprendre les principaux éléments suivants qui devront être combinés de manière à optimiser sa diffusion sans engendrer des frais d'impression inutiles. Vous pouvez donc choisir d'intégrer des sections de la manière qui sera la plus efficace pour votre épreuve. Le plus important, c'est qu'elles soient incluses.

A. Plan de sécurité comprenant :

- a. Documentation sur la gestion des risques
- b. Informations et cartes sur la sécurité des spéciales
- c. Informations et schémas sur l'aménagement des spéciales et des zones
- d. Plans des zones réservées aux spectateurs

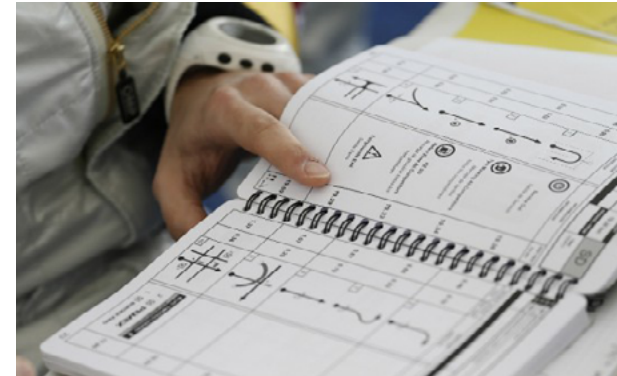
B. Plans opérationnels pour tous les officiels/rôles (ceux-ci peuvent inclure votre plan logistique des points radio)

C. Plan de gestion des incidents (y compris le plan des incidents majeurs et de communications)

D. Format du plan de sécurité

Le plan de sécurité doit se présenter sous un format pratique, similaire à celui d'un road book, qui peut être utilisé sur la route par les équipages des voitures de sécurité et qui comprend :

- a. les distances GPS en km ;
- b. les distances entre la route et les zones réservées aux spectateurs ;
- c. la hauteur des zones réservées aux spectateurs ;
- d. la position des véhicules de sécurité au début de la spéciale.



3.2 • LE PLAN DE SECURITE EN DETAIL

1. Une introduction présentant :
 - le but du plan ;
 - à qui il s'adresse ;
 - les références à tous les autres documents / plans opérationnels produits pour l'épreuve ;
 - votre politique de sécurité.
2. Le plan de sécurité traite spécifiquement des problèmes pouvant se poser dans chacun des domaines suivants :
 - sécurité du public (y compris la couverture médicale et les premiers soins) ;
 - sécurité des équipages de la compétition ;
 - sécurité des volontaires présents lors de l'épreuve.
3. L'horaire complet de l'épreuve, y compris toutes les voitures de sécurité utilisées et une carte de l'ensemble du parcours ;
4. Le lieu d'implantation et le numéro de téléphone principal du PC du rallye (Direction de Course) et/ou le numéro de téléphone d'urgence s'il est différent ;
5. Une description des principaux rôles et responsabilités, suivie du nom et du numéro de téléphone principal des différents responsables :
 - Délégué Sécurité de la FIA / l'ASN
 - Commissaire Sportif de la FIA / de l'ASN et Commissaires Sportifs
 - Directeur de Course
 - Directeur de Course adjoint
 - Responsable sécurité
 - Médecin-Chef
 - Responsable de la sécurité des spectateurs
 - Contrôleur(s) radio
 - Responsables de spéciale pour chaque épreuve spéciale
 - Responsable Médias
6. Les numéros de téléphone des différents services d'urgence et de sécurité :
 - Police
 - Hôpitaux (avec leur adresse)
 - Service d'incendie

3. PLAN DE SECURITE

- Service de premiers soins et de transport des blessés
- Service d'ambulance
- Unités de secours présentes sur chaque spéciale
- Unités de récupération des véhicules présentes sur chaque spéciale
- Médecin(s) et/ou personnel paramédical présents sur chaque spéciale
- Autres services si nécessaire

Il faudrait prendre contact par écrit avant le rallye avec les hôpitaux sélectionnés, en demandant la mise en alerte des services d'urgence.

7. L'évaluation des risques est une simple question de bon sens. Vous devrez tenir compte des risques lors de l'aménagement et de la désinstallation, ainsi que lors du déroulement de l'épreuve. Pour le Délégué Sécurité et les autres personnes extérieures à votre équipe organisatrice de l'épreuve, l'utilisation d'un modèle est souvent le moyen le plus simple pour comprendre vos plans de gestion des risques.

8. Le plan doit décrire les risques évalués et la façon dont ils doivent être gérés. Les spectateurs / le grand public, les concurrents et les officiels / commissaires devraient bénéficier d'une couverture spécifique.

9. Pour la sécurité des spectateurs, vous devez inclure des informations sur les points suivants :

- le nombre probable de spectateurs attendus et les problèmes spécifiques qui se sont posés ;
- les plans indiquant les voies d'accès, les aires de stationnement et les emplacements spectateurs avec les pages de texte correspondantes sur la page en regard ;
- la signalisation utilisée lors de votre épreuve ;
- les communications aux spectateurs lors de l'épreuve concernant la sécurité, p. ex. le programme, le site Internet, les voitures de sécurité ;
- le rôle des Commissaires présents sur la spéciale en matière de gestion des spectateurs en ce qui concerne les zones interdites, les zones délimitées par des rubans et les emplacements réservés aux spectateurs ;

- les Commissaires prévus par spéciale ;
- le rôle du responsable de spéciale en matière d'assistance aux Commissaires confrontés à des spectateurs indisciplinés, c'est-à-dire de suspension de la spéciale lorsque ceux-ci ne veulent pas bouger quand on le leur demande.
- Rôle des voitures de sécurité dans la gestion de la sécurité des spectateurs - Voiture pour la sécurité des spectateurs, O, et OO/000, si utilisées
- Tout problème spécifique à votre épreuve
- Références cartographiques / coordonnées GPS pour les spéciales et points de rendez-vous
- Parcours des points de rendez-vous à l'hôpital le plus proche

10. Le plan de sécurité de chaque épreuve spéciale, qui devrait comporter la liste de tous les principaux officiels, des services d'urgence pour cette spéciale, plus une carte détaillée de l'épreuve spéciale, y compris l'emplacement des postes radio et de secours, les zones réservées aux spectateurs et les points de rendez-vous pour les lieux de transfert des blessés. [Vous devriez prévoir pour chaque épreuve spéciale un parcours de remplacement susceptible d'être utilisé en cas d'annulation d'une spéciale].

Itinerary

2019 RALLY
V 1.0 01 February 2019

Friday 1st June 2019

TC SS	Location	SS Dist. Km.	Liaison Dist. Km.	Total Dist. Km.	Target Time	First Car Due
0	Parc Fermé - Out Service - In	-	-	-	-	06:45
Service A (Queensferry)						
0A	Service - Out	-	-	-	-	07:00
RZ 1	Refuel (FIA Fuel) - Service Park	-	-	-	-	-
	<i>Distance to next refuel</i>	(29.57)	(144.68)	(174.25)	-	-
1		-	75.24	75.24	1:40	08:40
SS 1	Hilltop 1	10.99	-	-	0:33	08:43
2		-	35.26	46.25	0:55	09:38
SS 2	Mountain	1.63	-	-	0:33	09:41
3		-	24.56	26.19	0:36	10:17
SS 3	Valley 1	16.95	-	-	0:33	10:20
RZ 2	Refuel (FIA Fuel) - High Town	-	(9.62)	-	-	-
	<i>Distance to next refuel</i>	(29.13)	(56.42)	(85.55)	-	-
4		-	22.93	39.88	0:45	11:05
SS 4	Lakeside 1	29.13	-	-	0:33	11:08
4A	Regroup & Technical Zone - In	-	43.06	72.19	1:38	12:46
4B	Regroup Out - Service - In	-	0.05	0.05	0:15	13:01
Service B (Queensferry)						
		(58.70)	(201.10)	(259.80)	0:30	-

Safety Car Schedule

Location	Timing Delivery	Closed to Priority Media	Regional Safety Car	FIA Medical Delegate	Timing Car	Spectator Safety Officer	Safety Car 000	FIA Safety Delegate	Safety Car 00	Safety Car 0	1st Car Due
Friday 1st June											
TC 0A/0B Service Park	03:45	---	---	---	---	---	05:35	---	06:15	---	06:45
SS 1 Hilltop 1	05:43	06:43	06:48	07:13	07:13	07:23	07:33	07:53	08:13	08:33	08:43
SS 2 Mountain	06:41	07:41	07:46	08:11	08:11	08:21	08:31	08:51	09:11	09:31	09:41
SS 3 Valley 1	07:20	08:20	08:25	08:50	08:50	09:00	09:10	09:30	09:50	10:10	10:20
SS 4 Lakeside 1	08:08	09:08	09:13	09:38	09:38	09:48	09:58	10:18	10:38	10:58	11:08
TC 4A/4B/4C Service Park	09:46	---	---	---	---	---	11:36	---	12:16	---	12:46

Time Chart

	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00
TC 0A									
Parc Ferme									
TC 0B									
Service Out									
SS 1 Hilltop									
SS 2 Mountain									
SS 3 Valley									
SS 4 Lakeside									
TC 4A/B Service									

■ 000 Safety Car
 ■ Safety Delegate
 ■ 00 Safety Car
 ■ 0 Car
 ■ Competitors

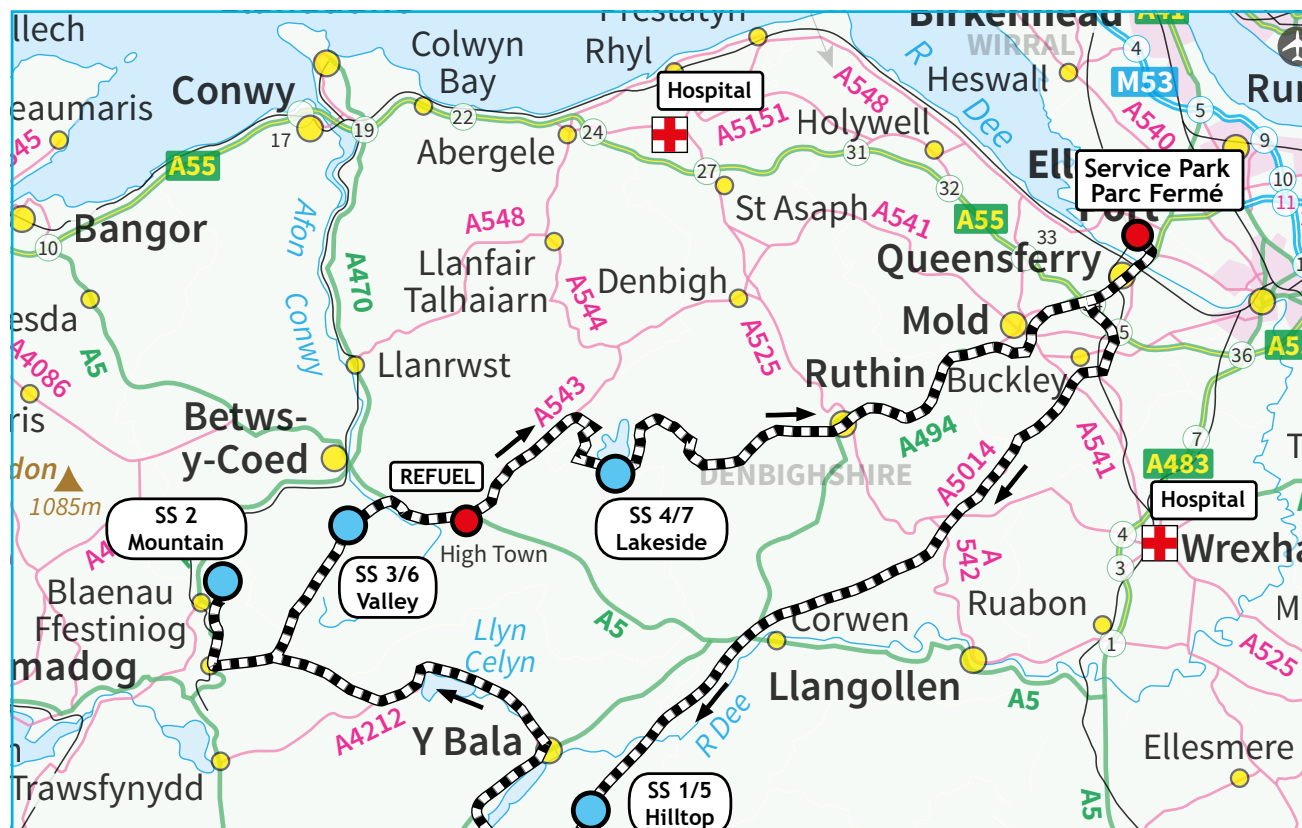
un événement programme

Horaire de la voiture de sécurité

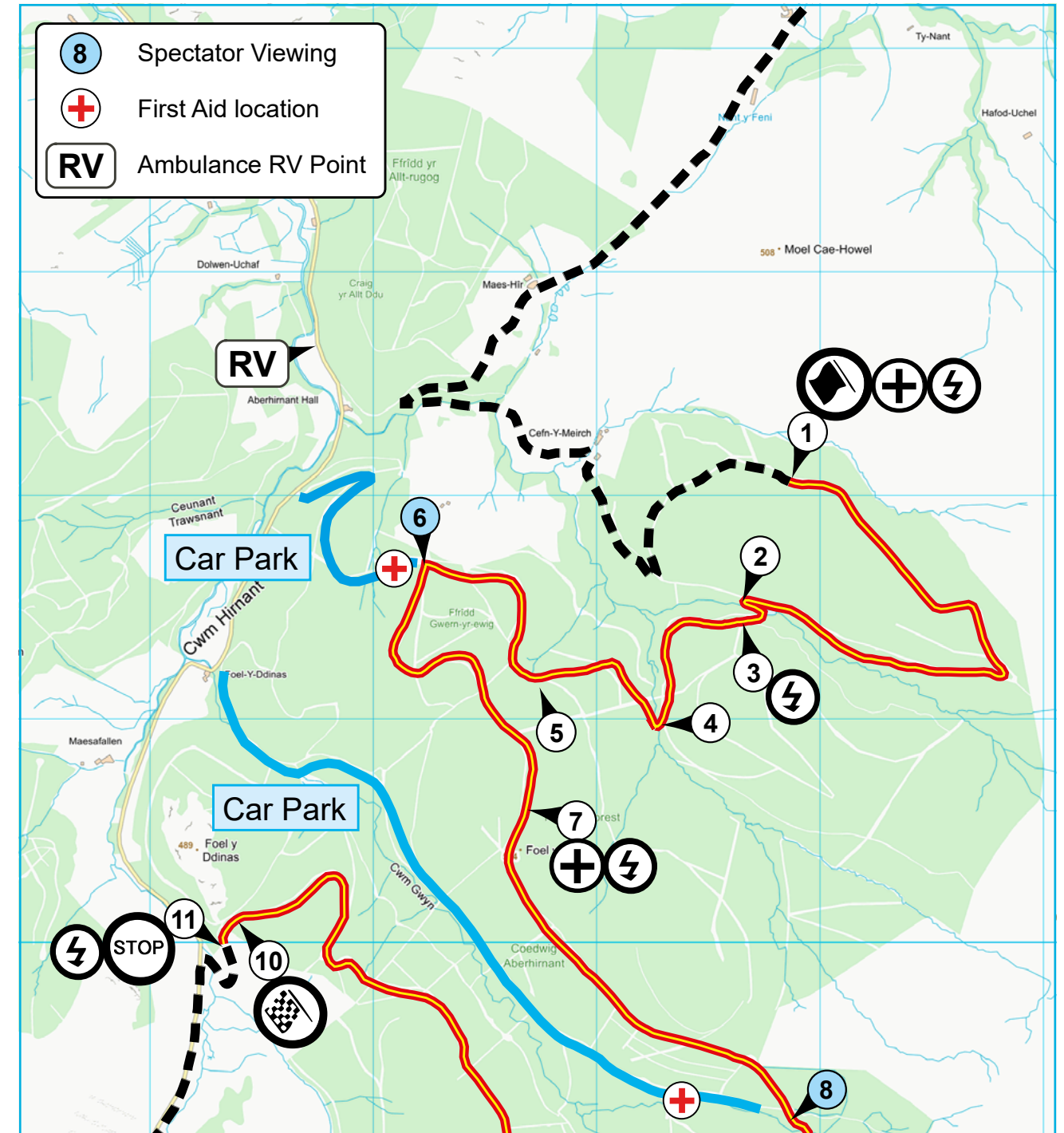
Diagramme général du convoi de rallye

Section 1

	1. Quels sont les dangers ?	2. Qui pourrait être blessé et comment ?	3. Mesures déjà entreprises ?	4. Avez-vous besoin de faire autre chose pour gérer ce risque? Si oui quoi ?	5. Action entreprise par ?	6. Action entreprise quand ?	7. Date d'achèvement
1	Sol irrégulier et des troncs d'arbres	Spectateurs et les commissaires	Recommander le port de chaussures appropriées et baliser les zones problématiques	Comme la scène se déroule entièrement en plein jour, aucune autre précaution n'est requise. La couverture de premiers secours est en place dans les zones des spectateurs.	Aviser les commissaires Annotation dans le programme et sur le site web	2 semaines avant l'événement	
2	Zone de ravitaillement	Commissaires	Zone de dégagement de 2 mètres de la zone de service	Commissaires formés au feu avec des extincteurs prêts à l'emploi	Zone de service Directeur	Installer	Jour de l'événement



Carte d'ensemble itinéraire et points de rendez-vous



Carte détaillée des spéciales pour le plan de sécurité

3. PLAN DE SECURITE

11. Des plans de sécurité doivent également être mis en place pour toutes les zones non utilisées pour les spéciales, par exemple des vérifications techniques, l'aire d'assistance, les zones de regroupement et des médias ainsi que des points de contrôle horaire.

12. Songez à la nécessité de prévoir des toilettes. C'est particulièrement important aux points de contrôle horaire et dans toutes les zones réservées aux spectateurs qui ont été prévues à l'avance, et il convient de prendre en compte les exigences relatives aux toilettes pour handicapés, les exigences d'entretien des installations, les plans de gestion des déchets, la collecte et l'élimination des déchets, p. ex. dans les aires d'assistance. Des postes de premiers soins doivent également être installés dans les grandes zones réservées aux spectateurs.

3.3 • PLANS OPERATIONNELS

Ils constituent un élément important de votre planification de la sécurité globale, car ils fournissent à vos officiels les détails dont ils ont besoin pour aménager leur spéciale/section ainsi que des informations sur ce qu'il faut faire si certains événements se produisent.

Idéalement, vous devriez inclure les passages pertinents de vos différents documents de sécurité afin qu'ils sachent exactement ce qui est exigé et à quel moment. Les plans opérationnels doivent être disponibles pour tous les rôles et peuvent concerner :

- Officiels de secteur
- Commissaires préposés aux points radio (y compris la procédure du drapeau rouge et le plan de logistique des points radio)
- Commissaires
- Equipages des voitures de sécurité
- Commissaires préposés au chronométrage
- Officiels des aires d'assistance
- Vérifications techniques et documentation
- PC du rallye et Direction de Course

3.4 • PLAN DE GESTION DES INCIDENTS

Même si personne ne souhaite qu'un incident impliquant des spectateurs, des officiels ou des concurrents se produise, il est toutefois prudent de prévoir une telle éventualité. Ce plan peut faire partie du plan de sécurité global ou constituer un document distinct. Ce plan est conçu pour identifier les mesures à prendre si un risque identifié ou un événement imprévu se produit.

Le plan de gestion des incidents (Incident Management Plan, IMP) doit comprendre une explication sur la façon de traiter un incident mineur ou grave (un incident ordinaire qui a une incidence sur le bon déroulement de l'épreuve, mais qui n'exige pas que la police assure la coordination de sa résolution) ou un incident majeur. Par exemple, que ferez-vous dans une situation exigeant de contrôler la foule ? Ces incidents peuvent être classés dans les catégories suivantes :

a. Incident mineur : événement ordinaire qui a des répercussions sur le déroulement de l'épreuve, mais qui ne nécessite pas une aide extérieure. Les blessures seront mineures et pourront être soignées facilement, soit par les secouristes disponibles, soit par les ressources propres de l'épreuve.

b. Incident grave : incident qui a des répercussions sur le bon déroulement de l'épreuve. Un incident grave peut comprendre des blessures ; cependant, toutes les mesures requises peuvent être prises par les ressources présentes sur l'épreuve.

c. Incident majeur : défini comme un événement qui représente une menace de blessure grave, de décès ou d'atteinte à l'ordre public et dont la résolution nécessite la coordination de la police.

Incidents mineurs

Malgré une planification efficace, des incidents mineurs peuvent toujours se produire. Cependant, il est reconnu que la Direction de Course devrait être en mesure de remédier efficacement à de telles circonstances.

La résolution de tels événements ordinaires fait partie intégrante de la gestion de l'épreuve. Compte tenu de leur prévisibilité, des dispositions d'urgence appropriées devraient être mises en place, et elles seront gérées par la Direction de Course.

Incidents graves

Certains incidents sont plus importants qu'un incident mineur et peuvent nécessiter des interventions, par exemple l'entrée de véhicules de secours et de récupération des véhicules dans la spéciale.

La gestion d'un incident grave fait également partie intégrante des mesures que prend la Direction de Course et sera, à ce titre, coordonnée au moyen de procédures radio standard pour assurer sa bonne résolution et le contrôle de l'épreuve. En cas de blessures, l'équipe médicale de l'épreuve et le Médecin-Chef assureront la liaison et veilleront à ce que le traitement approprié soit fourni.

Incidents majeurs

Bien que la Direction de Course soit responsable de la gestion des incidents mineurs et graves, les personnes impliquées doivent être conscientes des limites de leur capacité à faire face à une situation et donc reconnaître la survenance d'un incident majeur.

Dans de telles circonstances, la responsabilité de la coordination de l'intervention est transférée à la police, qui demandera l'aide de la Direction de Course pour communiquer les informations essentielles aux commissaires, aux officiels et aux membres du public.

Le plan de gestion des incidents doit expliquer comment cette situation serait gérée.

Dans tous les cas, il faudrait prendre contact avec les autorités locales pour établir ce plan de secours, qui devra être mis en œuvre en cas d'incident majeur dépassant les possibilités du service médical présent sur place. Par exemple, comment réagiriez-vous à un incendie ou à une alerte à la bombe ?

3. PLAN DE SECURITE

Dans chaque cas, vous devrez expliquer le processus et les dispositions à prendre dans les domaines suivants :

- Rôles de décideurs et responsabilités
- Communication avec les services de sécurité de l'épreuve et, si nécessaire, avec les services d'urgence
- Communication avec les concurrents, les officiels et les spectateurs
- Communication avec les médias
- Mécanismes de compte rendu pour les personnes sur place. L'IMP peut être inclus dans le plan de sécurité global. Un plan de communication en cas d'incident majeur est un élément utile à inclure dans l'IMP. Il doit expliquer qui participera aux prises de décision, quels messages seront transmis et par qui. En cas d'incident majeur, le fait d'avoir anticipé ces questions prend toute son importance.

3.5 • POINTS MEDICAUX

- Si la spéciale fait 15 km ou plus, un point médical doit être mis en place au départ de chaque spéciale et à des points intermédiaires qui doivent se situer à une distance pour laquelle le temps d'approche ne dépasse pas 10 minutes dans les véhicules adéquats, conduits à la vitesse d'intervention.
- Le point médical se compose de véhicules pour soins médicaux primaires d'urgence (MIC), intervention technique (désincarcération / dégagement / lutte contre les incendies) (TIC) et évacuation des blessés (ambulances).
- Les véhicules d'intervention médicale et technique peuvent être à usage combiné ou mixte ou il peut s'agir de deux véhicules distincts.
- Tous les véhicules doivent être placés de manière à permettre leur accès direct à la spéciale, sans aucun obstacle à l'avant (p. ex. tout autre véhicule, ruban de barrière, barrière, commissaires préposés à la sécurité) et dans l'ordre de départ suivant : MIC, TIC et ambulance.
- Tous les points médicaux doivent être associés à un point radio et indiqués par une signalisation appropriée (symboles de foudre et croix).
- Chaque MIC dispose d'une équipe composée d'au moins un médecin spécialisé en réanimation et expé-

menté dans la prise en charge des traumatismes en milieu pré hospitalier, ainsi que d'un membre du personnel paramédical / d'un infirmier.

- Chaque TIC doit transporter un équipage expérimenté en désincarcération / dégagement / lutte contre les incendies, de préférence du personnel de la brigade des pompiers.
- L'une des ambulances se trouvant sur la ligne de départ doit être une unité de réanimation, avec un médecin qui accompagne les blessés ayant besoin de soins intensifs pendant l'évacuation.
- L'équipement des véhicules d'intervention médicale doit être conforme à la description figurant dans l'Annexe H du Supplément 3.
- La décision d'envoyer un véhicule médical est prise par le Directeur de Course, d'un commun accord avec le Médecin-Chef, et en transmettant l'information au Directeur de spéciale.
Référence : Annexe H Chapitre 5 Article 5.3, 5.5, Supplément 3

3.6 • SELECTION DES EPREUVES SPECIALES

Le processus de sélection des épreuves spéciales est varié et est soumis à de nombreuses exigences : la spéciale est-elle d'une longueur appropriée, est-elle compatible avec les sites et services des autres épreuves spéciales, son accès est-il approprié pour les spectateurs et des places de stationnement sont-elles disponibles, y-a-t-il des zones représentant un danger important pour les équipes en compétition, les commissaires peuvent-ils travailler en toute sécurité aux emplacements où leur présence est nécessaire ? Toutes les questions auxquelles il faut apporter des réponses avant toute spéciale peuvent être ajoutées à un itinéraire.

Le processus de sélection, puis la planification de la sécurité et les évaluations des risques doivent donc être examinés en tenant compte des concurrents, des spectateurs et des commissaires, mais la sécurité doit être au premier plan de vos préoccupations.

Lors de la sélection des épreuves spéciales, il convient de déterminer les zones à haut risque pour les voitures de rallye et les concurrents, telles qu'un arbre dans un virage rapide, un fossé, des barrières endommagées, des poteaux électriques, des ponts étroits, des cours d'eau, etc.

Shakedown



Le "Shakedown" est une spéciale qui a lieu avant le début de l'épreuve. Elle doit être organisée en tenant compte des mêmes considérations de sécurité et avec



3. PLAN DE SECURITE

le même nombre de commissaires que pour toute autre spéciale.

Lors de l'épreuve spéciale du Shakedown, le nombre de spectateurs peut être plus important car il permet de voir les voitures en compétition plus d'une fois en un court laps de temps.

Par conséquent, la dynamique en termes de spectateurs est similaire à celle d'une Super Spéciale et peut nécessiter des mesures supplémentaires de contrôle de la foule.

Les voitures de sécurité doivent être prêtes à se rendre sur la spéciale de façon ponctuelle pour aider à la gestion des spectateurs si nécessaire.

Le Shakedown est également une bonne occasion d'effectuer un test d'intervention médicale.

Fermeture des carrefours - Pour le pilote

Tous les carrefours doivent être signalés par des marquages connus au niveau international (lignes zébra / balises à chevrons), indiquant la bonne direction, faciles à comprendre en cas de "manque d'attention momentané", placés au milieu de la route inutilisée, mais pas trop près du bord de la spéciale, pour éviter qu'ils ne soient percutés par des véhicules ou des pierres.

Voici un exemple de signalisation qui pourrait être utilisée pour indiquer la route fermée :



Fermeture des voies d'accès - Pour les spectateurs, les commissaires, les médias et le grand public

- Toutes les voies d'accès doivent être fermées à une distance de 50 m du bord de l'ES au moyen de ruban afin de veiller à ce que les spectateurs, les commissaires et les médias soient tenus bien à l'écart.

- Pour une question d'uniformité, il doit s'agir d'un ruban lisse de couleur rouge/blanche.

- Les spectateurs doivent être dirigés vers des lieux sûrs.

- Un commissaire doit toujours se placer au niveau de toute voie ou de tout carrefour d'accès où il existe une possibilité que des spectateurs ou des membres du grand public essayent de se rendre sur l'épreuve spéciale.

L'identification des risques potentiels pour les spectateurs est la première étape de la gestion des spectateurs de votre épreuve et est fondamentale pour la sécurité de l'épreuve.

Avant la finalisation du parcours, il est recommandé qu'un pilote ou un copilote local très expérimenté parcoure les spéciales à l'avance afin d'aider à identifier et de noter toute zone perçue comme présentant un risque élevé pour les équipages concurrents.

Il existe de nombreux moyens de protéger les zones à haut risque, p. ex :

- Bottes de paille (rondes ou carrées, de préférence de plus de 1 m de diamètre)

- Barrières en béton

- Talus de sable

- Monticule de terre

- Barrières en plastique remplies d'eau

- Mur de pneus reliés entre eux

En cas de dénivelé important et exposé, déterminez s'il existe un autre parcours ou définissez le parcours en utili-

sant un filet de couleur pour vous assurer que les concurrents voient bien le parcours qu'il convient de suivre.

Si l'eau est considérée comme un risque important, vous devez prendre des mesures pour réduire ce risque. Il convient d'envisager la mise en place d'une chicane avant le danger pour ralentir les voitures. Vous pouvez également envisager la mise en alerte de plongeurs. L'évaluation doit tenir compte du fait que vous voulez réduire la probabilité qu'une voiture tombe dans l'eau.

3.7 • IDENTIFICATION DES RISQUES

'La mention "Le sport automobile peut être dangereux" se trouve à l'arrière de chaque laissez-passer émis par les épreuves ou sur des panneaux d'avertissement placés dans la zone d'approche ou à proximité d'une spéciale. Il peut y avoir des risques inhérents à notre sport, mais la gestion de ces risques est la tâche la plus importante qui nous incombe et elle doit primer lors toute notre planification – pour le parcours, pour les emplacements spectateurs, pour le contrôle des parcs d'assistance. Le bon sens permet généralement de gérer ces risques d'une manière simple et méthodique, mais cela ne suffit pas à rassurer les autorités locales ou les propriétaires fonciers qui ont besoin d'avoir la certitude que vous êtes un organisateur d'épreuve expérimenté et responsable qui cherche à réduire tous les risques dans la mesure du possible. Par conséquent, il vous faut documenter tout ce que vous faites. Si vous pouvez prouver que vous vous êtes à chaque fois posé les questions ci-dessous, cela vous sera utile :

- Quels sont les dangers auxquels sont confrontés vos commissaires, officiels, concurrents et spectateurs ?

- Quel est le risque associé à chacun de ces dangers ?

- Quelles sont les mesures que vous avez déjà mises en place en tant qu'épreuve ?

- En cas de blessure, quelle sera l'importance des conséquences ?

- Que peut-on faire d'autre ?

L'identification des risques potentiels pour les spectateurs est la première étape de la gestion des spectateurs de votre épreuve et est fondamentale pour la sécurité de l'épreuve.

Vous devez tenir compte des risques pour les spectateurs lors de la planification de votre parcours et non après son aménagement. Le responsable de la sécurité de l'épreuve et/ou des spectateurs doit être impliqué au stade de la planification du parcours et prévoir des endroits réservés aux spectateurs, des points d'accès/

3. PLAN DE SECURITE

de sortie et des aires de stationnement appropriés. Il y a un certain nombre de choses à connaître et à prévoir afin de gérer efficacement les risques pour les spectateurs assistant à votre épreuve. Celles-ci sont présentées ci-dessous. Vous devez également mettre à profit l'expérience de votre équipe en matière d'organisation de l'épreuve, utiliser le compte rendu de l'épreuve de l'année précédente et tout problème qui vous est signalé par le Délégué Sécurité de la FIA / l'ASN. Faites appel à votre expérience passée pour connaître les endroits populaires auprès des spectateurs et assurez-vous que vos équipes de commissaires sont en place avant l'arrivée de la foule pour placer les spectateurs là où vous souhaitez qu'ils soient et pour veiller à ce qu'ils ne s'installent pas dans des endroits inadéquats.

Identification et évaluation des risques

Voici quelques éléments à prendre en considération qui vous aideront à déterminer les zones à risque et le niveau de risque pour les spectateurs.

Toutes les zones à haut risque doivent être désignées comme des zones interdites. En dehors de ces zones, vous devez vous assurer que vous gérez les risques à un niveau approprié - il est clair qu'il n'y a pas de zones sûres à 100 % sur un rallye, mais vous devez mettre en œuvre des mesures appropriées pour gérer les risques et vous assurer que vous expliquez clairement les risques aux spectateurs et à toutes les personnes se trouvant sur les spéciales.

Pensez à ce qui suit pour vous aider à identifier les risques :

A quels risques les spectateurs ont-ils été exposés et quels problèmes sont survenus au cours des années précédentes, en particulier lors de la dernière épreuve, où se sont-ils produits et pourquoi ? Utilisez les commentaires des médias sociaux ainsi que des vidéos en ligne de votre rallye enregistrées par les spectateurs ; le parcours a-t-il subi des changements nécessitant une évaluation particulière ?

Avez-vous des zones réservées aux spectateurs ?

Vous attendez-vous à des changements au niveau du nombre de spectateurs assistant à votre épreuve ?

Est-il prévu d'apporter des modifications aux voies d'accès ou aux aires de stationnement prévues pour les spectateurs ?

S'il y a eu des incidents ou des accidents évités de justesse au cours de l'année précédente, toutes les conséquences pour l'épreuve de cette année ont-elles été prises en compte ?

Quelles conditions météorologiques pensez-vous avoir ?

Connaissez-vous les implications de toute intervention sur les spéciales lors des préparatifs en amont du rallye ?

Est-il probable que des chapiteaux seront installés dans l'aire d'assistance ou à certains points de contrôle horaire ?

Si tel est le cas, vérifiez le ballast et les fixations.

Exemple de modèle d'évaluation des risques

	Quels sont les risques ?	Qui pourrait être blessé et de quelle manière ?	Qu'est-ce qui a déjà été entrepris ?	Quelles actions supplémentaires pourraient être prises pour gérer ce risque ?	Par qui cette action devrait être prise ?	A quelle échéance l'action doit-elle être prise ?	Action complétée le (date)
1							
2							
3							

3. PLAN DE SECURITE

3.8 • COMMUNICATIONS RADIO

L'équipage d'une voiture radio doit idéalement se composer de deux commissaires, dont un opérateur radio et un commissaire préposé au point radio. Tous les commissaires préposés aux points radio peuvent être sollicités pour aider à résoudre des problèmes inhérents à la gestion des épreuves, comme des incidents impliquant des véhicules et la gestion des spectateurs, le cas échéant. Ils doivent donc être prêts à travailler à l'extérieur ainsi qu'à effectuer des tâches en voiture. Lorsqu'ils sont déployés à l'extérieur de la voiture radio, ils doivent porter une chasuble de commissaire.

Les épreuves doivent veiller à ce qu'il y ait une distance d'environ 5 kilomètres entre les points radio. N'oubliez pas que tout point radio figurant dans votre road book DOIT être occupé par du personnel lors de votre épreuve pour que la spéciale puisse se dérouler.

Lors des reconnaissances, un panneau portant le symbole du point radio devra se trouver à l'emplacement de chaque point radio obligatoire. Ce panneau pourra être plus petit mais devra être clairement visible pour les équipages effectuant les reconnaissances afin qu'ils puissent noter son emplacement dans leurs carnets de notes.

Le réseau de radiocommunication et le Contrôleur radio doivent rester en place jusqu'à ce que tous les services de secours, médicaux et de récupération des véhicules aient terminé leurs tâches.

Dans tous les cas, les opérateurs radio doivent veiller à se garer et à se positionner suffisamment en retrait du parcours de la compétition et à ne pas bloquer la voie de sortie, non seulement pour leur propre sécurité, mais également pour protéger la voiture radio de tout débris qui pourrait être projeté par la voiture en compétition.

Le drapeau rouge doit toujours être visible lorsque le convoi de voitures de sécurité traverse la spéciale.



3.9 • COMMISSAIRES PREPOSES AUX POINTS RADIO

Ils sont responsables de leur secteur.

Ils sont à leur place bien avant que les spectateurs n'arrivent et ils les empêchent de se rendre dans les zones interdites. Ils contrôlent les communications avec les chefs de sécurité de la spéciale et le PC.

De manière polie, ils informent les spectateurs du fait que la spéciale sera disputée uniquement s'ils suivent les instructions des commissaires et se tiennent dans les zones recommandées.

Ils informent leur Responsable de spéciale du nombre de spectateurs, et il décide si davantage de personnel de soutien est nécessaire.

Lors du déroulement de la spéciale, ils restent à proximité de leur radio et suivent l'annonce de chaque voiture commençant la spéciale. Ils enregistrent les voitures passant devant eux. Si une voiture manque, ils informent immédiatement le responsable sécurité de la spéciale et attendent des instructions.

Ils coopèrent avec les commissaires préposés à la sécurité placés avant et après eux pour avertir les spectateurs à l'aide de sifflets que des voitures de rallye approchent. Ils déploieront le drapeau rouge uniquement sur instruction du Directeur de Course.



3.10 • POINTS RADIO OBLIGATOIRES

Idéalement, les points radio obligatoires devraient être occupés par deux personnes ou plus et sont définis comme suit :

Points radio au début et à la fin de chaque spéciale. Ils doivent être indiqués dans le plan de sécurité et le road book, mais l'affichage des panneaux radio correspondants n'est pas nécessaire. La mise en place de drapeaux rouges à ces emplacements n'est pas nécessaire. Les points radio des lignes de départ, d'arrivée/arrêt doivent être localisés de manière à assurer des communications directes avec la Direction de Course. Il convient de privilégier le bon déroulement de l'épreuve et l'emplacement de ces sites, ce qui peut nécessiter de raccourcir le parcours de la spéciale.

Conformément aux exigences de la FIA, un point radio est requis tous les 5 kilomètres. Ces emplacements doivent être indiqués dans le plan de sécurité et le road book et des panneaux radio correspondants doivent être en place sur le parcours de la spéciale. Un drapeau rouge doit être positionné à ces emplacements.

Points radio requis pour se conformer aux exigences de la FIA de sorte qu'il y ait une distance d'environ 5 kilomètres entre les points radio. Ces emplacements doivent être indiqués dans le plan de sécurité et le road book et des panneaux radio correspondants doivent être en place sur le parcours de la spéciale. Un drapeau rouge doit également être positionné à tous ces emplacements. Les drapeaux rouges doivent être déployés et repliés uniquement sur instruction du Responsable de spéciale par l'intermédiaire du Directeur de Course.

Principales zones réservées aux spectateurs

Ces commissaires préposés aux points radio N'ont PAS besoin de voir les numéros des concurrents et doivent occuper une place qui leur permet de garder un œil sur la zone réservée aux spectateurs. Ces emplacements doivent être indiqués dans le plan de sécurité, mais ils ne doivent pas obligatoirement figurer dans le road book ni arborer de panneaux radio. La mise en place

de drapeaux rouges à ces emplacements n'est pas nécessaire, à moins que ceux-ci ne coïncident avec les endroits décrits ci-dessus.

3.11 • POINTS RADIO SUPPLEMENTAIRES

Idéalement, les points radio supplémentaires (non obligatoires) devraient être occupés par deux commissaires ou plus.

Ces points sont situés tout au long de la spéciale, comme l'exige l'épreuve. Aucune signalisation n'est requise et ils n'ont PAS besoin de figurer dans le road book.

Leur emplacement et les détails les concernant doivent toutefois être indiqués dans le plan de sécurité. La mise en place de drapeaux rouges à ces emplacements n'est pas nécessaire. Comme ces emplacements NE figurent PAS dans votre road book, ils N'ont PAS besoin d'être tous occupés pour que votre épreuve se déroule.

Exemple de communications radio sur une spéciale suite à un incident :

RE6 SCRIPT RADIO

Script 1	Commissaire de route	Responsable de spéciale
Allô, Allô - Responsable de spéciale, vous m'entendez ?		Allezy, qui appelle le Responsable de spéciale ?
Salut, c'est Mike – une voiture a fait un tonneau devant nous. C'est terrible. Il y a beaucoup de dégâts. Je ne sais pas quoi faire !		Bonjour, tu es sur quelle spéciale et à quel endroit ?
Je suis sur ta spéciale juste après le virage à droite ?		Peux-tu m'indiquer l'emplacement exact s'il te plaît ?
Oui, environ 15 mètres après le virage, la voiture est sur le toit et les concurrents sont toujours à l'intérieur – que dois-je faire ?		Mike, quel est le numéro et le nom de la spéciale ?
Je pense que c'est la spéciale 3. Je ne connais pas son nom.		Quel est le numéro de la voiture ?
C'est la voiture 8.		OK Mike, s'il te plaît dirige-toi vers l'avant de la voiture, si c'est sans danger – est-ce que quelqu'un d'autre peut redescendre la spéciale et te prévenir si un autre concurrent arrive ?
Il y a beaucoup de spectateurs qui s'apprêtent à nous aider maintenant. Je pense qu'ils vont nous aider à le remettre sur ses roues.		

Commentaires du formateur :

1. Le Responsable de spéciale N'a PAS demandé s'il y avait des blessés ?
2. Le message du commissaire N'est PAS du tout clair.

3. Devraient-ils le remettre sur ses roues ?
4. Envoyez TOUJOURS quelqu'un sur la piste.
5. Triangle d'avertissement et panneau OK/SOS si nécessaire.

Script 2	Commissaire de route	Responsable de spéciale
Responsable 3, responsable 3, ici Mike Smith au poste 5+ sur l'ES 3.		Allezy Mike, Responsable 3 à l'appareil.
La voiture 8 a fait des tonneaux juste devant nous tout de suite après le virage à droite, environ 200 mètres après le poste 5. Je suis en train de me renseigner, mais la spéciale est partiellement bloquée. Terminé.		Merci Mike, s'il te plaît, envoie quelqu'un sur la spéciale pour te prévenir de l'arrivée d'un éventuel concurrent - mets-toi en sécurité et tiens-moi au courant.
OK, ça marche.		Prêt à intervenir.
Responsable 3, Responsable 3, ici Mike Smith - L'équipage a l'air d'aller bien. Il demande à être remis sur ses roues pour pouvoir poursuivre, mais cela semble impossible car l'aile avant gauche est très endommagée. Terminé.		Les voitures peuvent-elles passer, terminé ?
Oui, avec prudence. Comment voulez-vous que je procède, terminé ?		Mike, s'il te plaît, prends quelques notes sur le formulaire de rapport d'incident pour moi. Je te tiendrai au courant dès que la Direction de Course aura décidé des mesures à prendre. Direction prête à intervenir.

FIA_RWM_2018_Droit d'auteur

3.12 • SYSTEMES DE SUIVI

Il est fortement recommandé d'équiper toutes les voitures d'un système de suivi de sécurité. L'installation doit être vérifiée lors du contrôle technique, et des instructions concernant la collecte, le retour et le montage seront données par chaque organisateur, en principe dans le règlement particulier. Toute interférence avec le(s) système(s) pendant le rallye entraînera le signalement du concurrent aux Commissaires Sportifs.

En cas d'utilisation d'un système de suivi, celui-ci doit être facilement accessible pour le pilote et le copilote lorsqu'ils sont assis avec leurs harnais attachés.

Bien que tous les membres de la Direction de Course doivent regarder les écrans de suivi, un membre de l'équipe de Direction de Course doit être affecté à la surveillance des signaux de suivi de chaque concurrent. Tout signal provenant d'une voiture en compétition, qu'il s'agisse d'un signal OK, d'arrêt, de SOS ou d'une perte de communication, doit être signalé à l'épreuve spé-

ciale concernée et faire l'objet d'une enquête. Quel que soit le niveau de sophistication du système de suivi, rappelez-vous qu'aucun système n'est infaillible à 100%. Enquêtez toujours sur les signaux reçus.

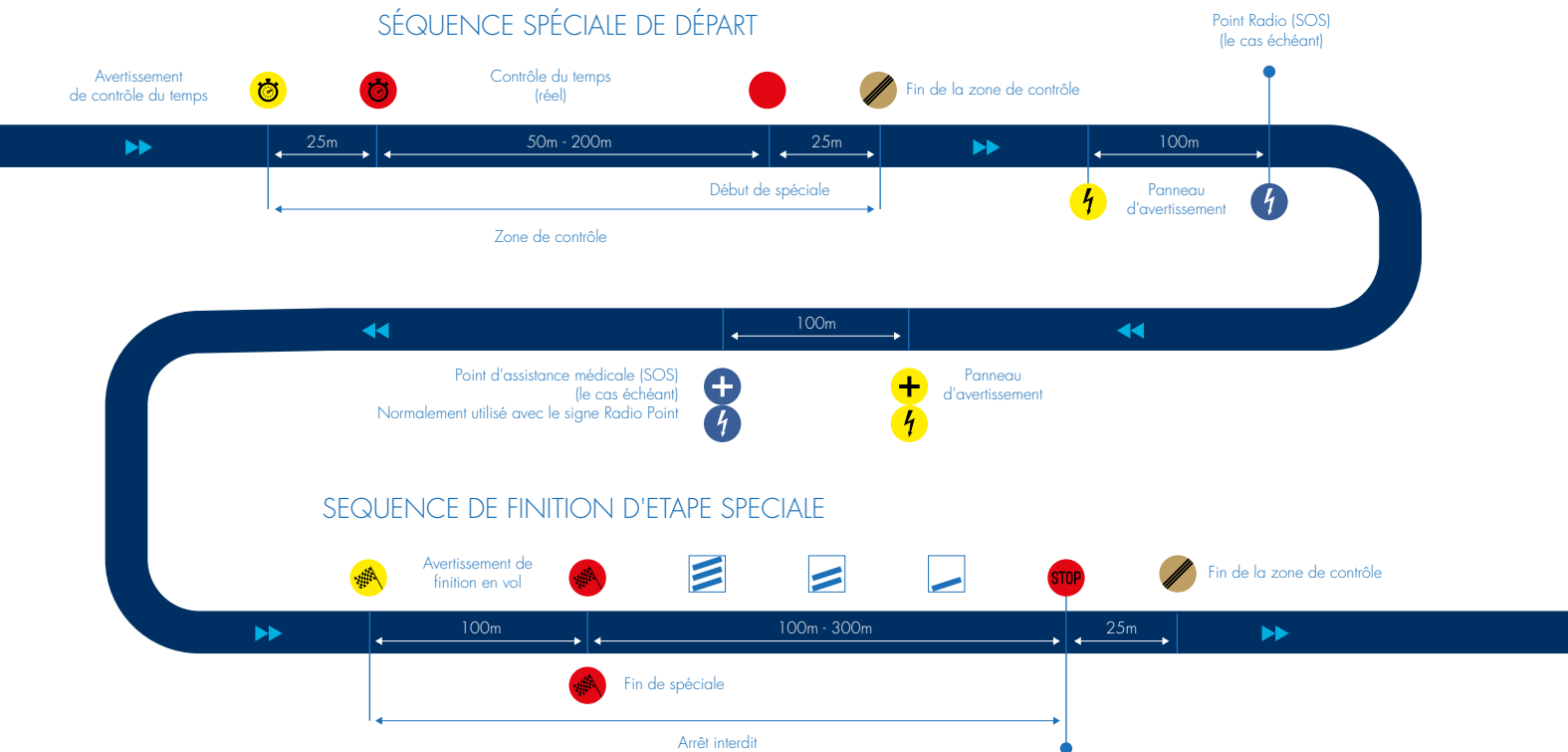
Il devrait toujours y avoir un système de suivi de secours dans les voitures en compétition. Au début de chaque spéciale, l'opérateur radio doit annoncer le numéro de la voiture qui commence la spéciale sur le réseau radio de la spéciale. Tout au long de la spéciale, chaque point radio doit tenir un tableau de suivi des numéros de voiture annoncés lorsque celles-ci passent leur poste. Toute voiture qui ne passe pas un point radio, ou qui ne le passe pas dans l'ordre, doit être signalée au contrôleur radio de la spéciale afin de pouvoir lancer une recherche de la position des concurrents conjointement avec le système de suivi.

Les systèmes de suivi primaire et secondaire doivent être détaillés dans le plan de sécurité de l'épreuve, de même que les procédures relatives à la façon de localiser une voiture en cas de disparition.



Systèmes de suivi

EXEMPLE DE CONFIGURATION DE SPÉCIALE



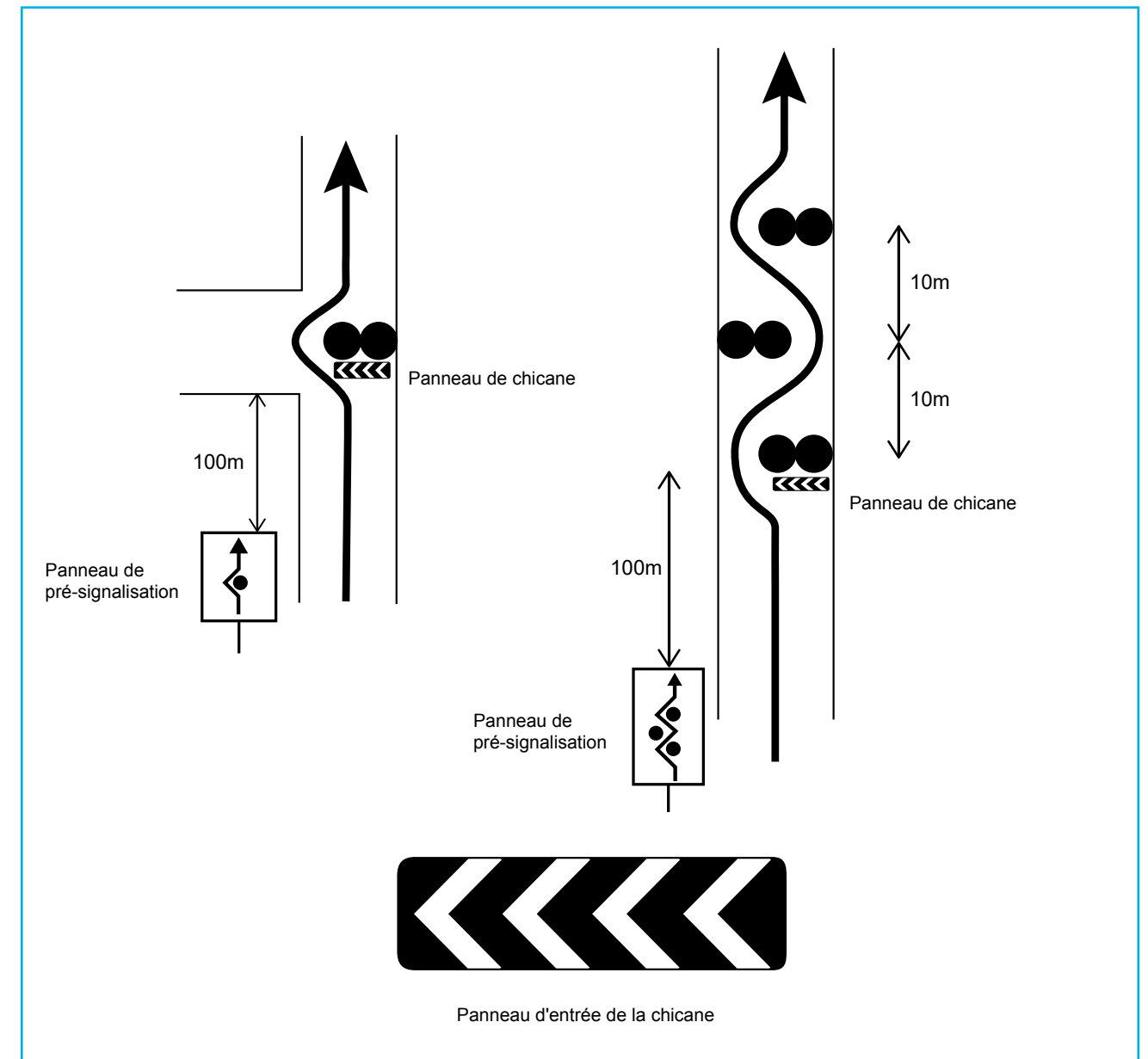
2019 RALLY						
SS 1 Hilltop - Version 1 (1st February 2019)						
Post No.	Kilometres		Direction	Information	Safety	Marschal prévus
	Total	Inter				
-	0.00	0.00		ENTREZ ROUTE FERMÉE Notification d'avertissement des deux cotés		0
-	1.24	1.24		CONTRÔLE HORAIRE (sur le parking à gauche)		3
1	1.54 0.00	0.30 0.00		DÉPART EPREUVE SPÉCIALE (milieu de zone dégagée)	 	4
2	2.71	2.71		Approche très rapide. Quitter une voie d'évacuation dégagée. Rubalise à travers la route.		0
3	2.86	0.15		Point radio Rubalise sur le coté		2
4	3.62	0.76		Passage sur un pont Bande à travers la piste		2
5	4.43	0.81		Rubalise sur le coté gauche Suivre le côté droit dégagé		2
6	5.35	0.92		Botte de paille à la corde du virage Zone de spectateurs aménagée		8

2019 RALLY						
SS 1 Hilltop - Version 1 (1st February 2019)						
Post No.	Kilometres		Direction	Information	Safety	Predicted Marshals
	Total	Inter				
7	6.83	0.90		Point de sécurité intermédiaire Garer dans une grande aire ouverte	 	2
8	8.20	1.37		Zone de spectateurs avec plan d'aménagement		8
9	9.10	0.90		Parking radio à l'arrière de la carrière		2
9A	10.14	1.04		Ruban à travers les sentiers Panneaux d'avertissement pour les spectateurs		0
10	10.99	0.85		FLYING FINISH (à la jonction) Parking dans le talus au-dessus du niveau de la route		2
11	11.18	0.19		ARRÊTEZ (Parking à droite)		4
-	11.33	0.15		Quitter la route fermée		0

3.13 • CHICANES

Sur une épreuve spéciale, les chicanes peuvent être utilisées pour réduire la vitesse avant certains endroits à haut risque, mais il est recommandé de planifier les parcours des spéciales de telle sorte que des chicanes ne soient pas nécessaires dans la mesure du possible. Toutes les chicanes doivent être indiquées dans le road book et doivent déjà être marquées ou en place pendant les reconnaissances.

Pour des questions de cohérence entre les spéciales et entre les épreuves, il convient de respecter une distance de 10 m entre les panneaux de chicane. Il est important de marquer la direction de la chicane à l'aide de marquages zébra ou de flèches, et de placer un panneau "100 m" avant la chicane. La position précise des éléments de la chicane doit être clairement indiquée par une ligne peinte afin de pouvoir les repositionner s'ils sont déplacés.



Profil de chicane recommandé

3. PLAN DE SECURITE

Les chicanes devraient être constituées de :

- Bottes de paille (250 kg minimum)
 - Réservoirs d'eau
 - Piles de pneus reliés entre eux
 - Barrières en béton, avec protection des bords exposés
- Pendant le rallye, les commissaires doivent être positionnés à chaque chicane afin de réparer les dommages causés par les voitures qui percutent des parties de chicane. Un commissaire préposé aux points radio devrait également se trouver à cet endroit.

Si la chicane a reçu plusieurs impacts, qu'elle est endommagée et qu'elle a besoin d'être réparée :

Postez une personne qui guette l'arrivée des voitures. Lorsque qu'une voiture approche, elle utilise son sifflet pour avertir ses collègues pendant que ceux-ci tentent de remettre en place le dispositif.

Si cette tâche ne peut pas être réalisée en toute sécurité, avisez le Responsable de spéciale qui informera la Direction de Course pour déterminer la mesure à prendre suivante.

L'un des commissaires doit être désigné comme juge de faits pour rendre compte au Directeur de Course de toute voiture qui percute la chicane. Il serait judicieux de faire filmer la chicane afin de pouvoir signaler toute collision.

3.14 • COUPE D'UN VIRAGE

Pour les championnats de la FIA, il est recommandé d'utiliser un type de bloc mesurant environ 20 x 20 x 38 cm et pesant au moins 15 kg. Le bâton devrait être en plastique.

Si des bottes de paille sont utilisées à la place, elles doivent être bien enveloppées dans un film plastique et un moyen de les remettre rapidement en place doit être fourni.



3.15 • RESPONSABLES DE SPECIALE

Tous les Responsables de spéciale doivent avoir assisté à un briefing donné par les organisateurs de l'épreuve concernant les questions de sécurité spécifiques.

Cette tâche peut être accomplie par le Directeur de Course, le responsable de la sécurité de l'épreuve et/ou des spectateurs au moyen d'une réunion, d'une présentation vidéo ou d'une cyberconférence ou par e-mail ou tout autre moyen raisonnable de communication directe.

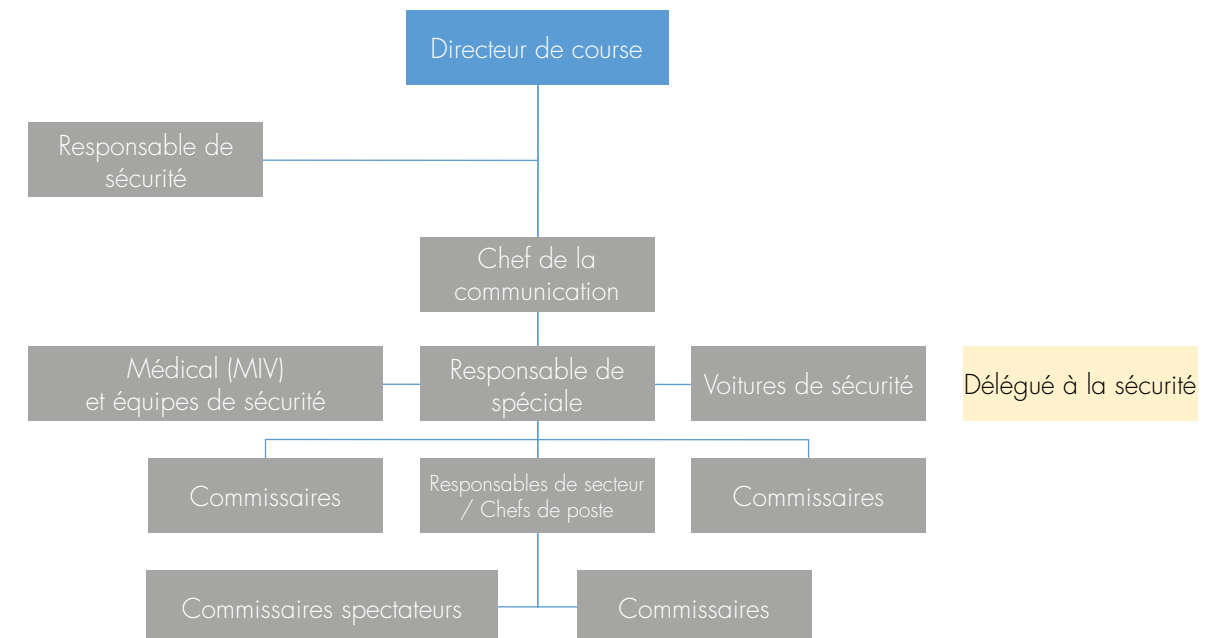
Cette séance est l'occasion de s'assurer que tous les Responsables de spéciale ont reçu un briefing complet et pertinent sur l'épreuve. Lors de cette session, vous devez veiller à aborder les points suivants :

- Tous les Responsables de spéciale ont lu le plan de sécurité et les plans opérationnels pertinents.
- Les points clés du plan de sécurité doivent être abordés, notamment :
- nombre de spectateurs attendus et aménagement des accès/emplacements spectateurs ;

- Délégué Sécurité de la FIA / l'ASN, horaires des voitures de sécurité et dispositions relatives aux voitures de sécurité ;
 - plan de gestion des incidents ;
 - changements par rapport aux années précédentes ;
 - nombre de commissaires prévus par spéciale, nombre atteint et mesures requises lorsque le nombre n'est pas encore suffisant ;
 - nombre prévu pour les zones réservées aux spectateurs ;
 - dispositions relatives aux médias ;
- Rappel du rôle dans les domaines suivants :
- briefing des commissaires sur spéciale ;
 - dispositions relatives à l'emplacement, au parrainage et au briefing des nouveaux commissaires ou des commissaires inexpérimentés ;
 - chaîne hiérarchique pour les incidents mineurs et les incidents majeurs.



STRUCTURE DE STAGE DE RALLYE



3. PLAN DE SECURITE

3.16 • COMMISSAIRES

Tous les commissaires doivent avoir reçu un briefing de la part des organisateurs de l'épreuve concernant les questions de sécurité spécifiques. Cette tâche peut être accomplie par le Directeur de Course, le responsable de la sécurité de l'épreuve et/ou des spectateurs ou par le Responsable de spéciale au moyen d'une réunion, d'une présentation vidéo ou d'une cyberconférence ou par e-mail ou tout autre moyen raisonnable de communication directe.

Lors de l'arrivée des commissaires sur la spéciale, le Responsable de spéciale ou son représentant désigné doit donner un briefing (il peut être nécessaire d'effectuer cela plusieurs fois, selon l'heure d'arrivée des personnes sur la spéciale). Dans certaines situations, il est possible de le faire par téléphone avant l'épreuve, avec des chefs d'équipe connus et expérimentés, mais cela doit impérativement être fait.

Ce briefing doit aborder les domaines suivants :

- informations sur la sécurité individuelle ;
- informations sur l'évaluation des risques propres à l'emplacement ; les commissaires doivent toujours se trouver à un emplacement spectateur ou dans un endroit sûr. Ils NE peuvent PAS se tenir dans une zone à accès restreint pendant le déroulement de l'épreuve spéciale. Les commissaires peuvent marcher sur le parcours pour régler des problèmes, mais ils doivent toujours veiller à leur propre sécurité lorsqu'ils le font.
- chaîne hiérarchique et processus de communication correspondant à l'emplacement qu'ils occupent ;
- emplacement du drapeau rouge le plus proche, le cas échéant, et commissaire préposé aux points radio le plus proche ;
- schéma indiquant les emplacements spectateurs (Go areas) et les zones interdites (No Go areas) ;
- signalisation sur spéciale, le cas échéant ;

- horaire des voitures de sécurité avant et après les épreuves ainsi que l'heure d'arrivée prévue de la première voiture ;
- numéro de portable du responsable sécurité de la spéciale ou de son adjoint, du responsable ou du Commissaire en chef de la spéciale ;
- confirmation que tous les commissaires adopteront la même approche en matière de gestion des spectateurs et des médias en ce qui concerne les zones interdites et, par exemple lorsqu'il s'agit de demander aux spectateurs de changer de place et de conseiller de reporter le départ de la spéciale à cause de spectateurs non coopératifs ;
- rappel de l'importance de l'utilisation d'un sifflet pour avertir les commissaires et les spectateurs lorsqu'une voiture de sécurité ou de rallye approche ;
- rappel aux commissaires des signaux manuels reconnus pour les voitures de sécurité parcourant l'épreuve spéciale ;
- les commissaires ne doivent pas s'asseoir pendant qu'ils travaillent. Cela permet de rappeler aux spectateurs de ne pas s'asseoir lorsqu'ils regardent les voitures du rallye. Le Responsable de spéciale doit avoir confiance dans les connaissances et les capacités de son équipe.



Commissaires préposés à la sécurité

3.17 • PARC D'ASSISTANCE



L'aire d'assistance d'un rallye peut être un lieu d'activité frénétique pendant que les équipes préparent les voitures en compétition pour la partie suivante de l'épreuve. L'environnement peut être sous pression, les zones d'assistance étant occupées par le personnel de l'équipe, les médias, les membres de la famille et les spectateurs.

Cette zone peut engendrer des risques importants pour les personnes et doit être gérée avec soin afin de minimiser ces risques tout en permettant aux personnes de travailler sur les voitures et en rendant la zone attrayante pour les spectateurs.

Les participants, les concurrents et les membres de l'équipe d'assistance doivent se soucier de leur propre bien-être et de celui des autres. La responsabilité absolue de l'organisateur de l'épreuve est de coordonner l'activité et de s'assurer, dans la mesure du possible, que les exigences de sécurité sont respectées pour ces zones.

L'organisateur de l'épreuve doit attribuer une "zone d'aire d'assistance" à chaque équipe en compétition au sein du parc d'assistance.

Ces zones doivent être gérées de sorte qu'elles ne présentent pas un risque pour la sécurité ni un risque environnemental pour les autres équipes ou pour le site.

Normes de base pour les parcs et aires d'assistance

- L'aire d'assistance doit être d'une taille appropriée pour laisser suffisamment d'espace pour zones d'assistance individuels, la circulation des véhicules et l'accès des piétons en toute sécurité. Le sol doit être relativement plat et les dangers significatifs doivent être maîtrisés convenablement.
- Les organisateurs doivent fixer une limitation de vitesse pour le parc d'assistance et publier ces informations dans le règlement particulier.
- Avant de commencer à travailler sur un véhicule, tous les participants recevront une fiche de suivi environnemental.
- Les structures temporaires, telles que les auvents et les tentes escamotables, doivent être montées correctement avec suffisamment de lest pour résister au vent. Toutes les structures jugées dangereuses par les organisateurs de l'épreuve doivent être démontées et enlevées.
- Pendant le travail sur les véhicules, des extincteurs doivent être en permanence à portée de main, notamment en cas de soudage ou de meulage et pendant le ravitaillement des véhicules en carburant.
- L'aménagement du parc d'assistance doit permettre l'accès des véhicules d'urgence en cas de besoin.
- L'organisateur est responsable de la mise en œuvre de mesures d'urgence pour le parc d'assistance, y compris en cas d'incendie, de blessures et d'incidents liés à la sécurité. Ces mesures doivent être communiquées à tous les participants et concurrents.
- Lorsqu'ils sont surélevés par un chariot ou à l'aide de tout autre type de cric, les véhicules doivent être soutenus par des supports solide et adéquat. Lors du levage ou de l'abaissement de la voiture, il convient d'éviter toute autre intervention.
- Si nécessaire, le remplacement du réservoir de carburant, de la pompe à carburant, du filtre à carburant ou de tout autre élément du circuit de carburant, la vidange

et/ou le remplissage du réservoir de carburant sont autorisés dans le cadre de l'assistance aux conditions suivantes :

- L'organisateur doit être informé du travail effectué.
- Un opérateur doit être prêt à intervenir avec un extincteur.
- Aucun autre travail ne doit être effectué sur la voiture pendant cette opération.
- Une zone de sécurité au sein de laquelle sont éliminées toutes les sources d'embrasement doit être délimitée.
- Une quantité minimale de carburant doit être utilisée et tout carburant extrait doit être stocké dans un bidon fermé.
- Les zones de réparation doivent être contrôlés de sorte qu'ils ne présentent aucun risque inacceptable pour les concurrents, les équipages, les équipes à proximité ou les membres du public.
- Les câbles et les tuyaux traînant par terre ne doivent pas créer de risque de trébuchement ni traverser les voies d'accès ou les routes à moins d'être recouverts de protège-câbles.
- Les membres des équipes d'assistance et les concurrents doivent être conscients du fait qu'ils peuvent être exposés au froid, à l'humidité ou à la chaleur pendant de longues périodes lorsqu'ils se trouvent dans les parcs d'assistance et doivent s'habiller en conséquence.
- Il est rappelé aux participants qu'ils ont l'obligation de se conformer en permanence aux exigences du Règlement sportif et du Règlement particulier.

Sécurité électrique

- Tout l'équipement électrique doit être maintenu dans un parfait état.
- Tous les équipements électriques utilisés à l'extérieur doivent être étanches et les outils doivent être isolés contre les chocs électriques.
- Les équipements électriques et l'outillage à main ne peuvent pas être utilisés en présence de vapeurs inflammables.

Mesures anti-incendie

- Tous les véhicules de concurrents et d'assistance doivent transporter un extincteur approprié.
- Avant d'allumer tout appareil de cuisson, il convient de prendre des précautions particulières.
- Toutes les sources d'embrasement doivent être tenues à l'écart de tout dépôt de carburant ou de toute zone de ravitaillement.
- Les extincteurs ne doivent pas être changés de place, sauf lorsqu'ils sont utilisés.
- En cas d'incendie, il convient d'effectuer un rapport aux organisateurs de l'épreuve avant de quitter le parc d'assistance.
- En cas d'incendie, les organisateurs sont tenus de mettre en place un plan d'urgence.

Déchets

- Les participants doivent enlever tous les déchets du parc d'assistance, y compris les bidons, les emballages, les pneus, les huiles, etc. Ils doivent être éliminés conformément à la réglementation sur l'environnement.
- Les installations générales de gestion des déchets sur le site ne doivent pas être utilisées pour éliminer des

substances dangereuses ou des matières qui ont été contaminées par des substances dangereuses.

Ces déchets doivent être séparés et éliminés conformément à la réglementation sur les déchets.

Sécurité des véhicules

- Dans les parcs d'assistance, les voitures autres que les véhicules d'urgence qui interviennent en cas d'incident doivent en permanence respecter une limite de vitesse de 20 km/h.

- Des piétons peuvent se trouver dans les parcs d'assistance. Dans ce cas, il convient d'être extrêmement prudent afin d'éviter les collisions, et les organisateurs doivent s'efforcer de séparer les voies piétonnes dans la mesure possible.

3.18 • RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DES VOITURES EN COMPETITION



L'organisateur d'un rallye doit définir les conditions de ravitaillement en carburant pour l'épreuve en question et mettre en œuvre des mesures adéquates pour contrôler le risque de déversement de carburant, d'incendie ou tout autre incident. Lorsqu'ils décident des conditions de ravitaillement et du niveau de risque, les organisateurs doivent tenir compte de ce qui est réalisable pour leur épreuve et des options disponibles dans le parc d'assistance. Sur un rallye, il existe quatre options de ravitaillement :

• Carburant pris à la pompe d'une station-service commerciale

Cette option n'engage pas la responsabilité de l'organisateur car le ravitaillement en carburant s'effectue à un endroit à l'écart de l'épreuve.

• Fournisseur professionnel de carburant

L'organisateur demeure globalement responsable, mais a délégué des tâches à un fournisseur compétent. Les dispositions prises par le sous-traitant pour gérer le risque doivent tout de même être vérifiées par l'organisateur et des contrôles doivent être effectués pour s'assurer que des systèmes de sécurité sont en place.

• Zone de ravitaillement

L'organisateur demeure responsable du contrôle et de la coordination du stockage et de la distribution du carburant.

Une évaluation des risques, un plan de sécurité et un plan de gestion des incidents sont obligatoires.

• Auto-ravitaillement en carburant

L'organisateur DEMEURE responsable du contrôle et de la coordination du stockage et de la distribution du carburant. Cependant, il ne contrôle pas directement l'activité et transmet donc les exigences relatives à la sécurité aux participants/concurrents. Une évaluation des risques, un plan de sécurité et un plan de gestion des incidents sont obligatoires. Il appartient à l'organisateur de veiller à la sécurité.

Contrôle des risques

Les points suivants doivent être pris en compte lors de l'organisation du ravitaillement en carburant pour l'épreuve :

- Transport du carburant, risque de déversement et respect de la législation en matière de sécurité. Les conditions d'acheminement du carburant vers le site sont à la charge du concurrent/participant. L'organisateur doit faire attention aux déplacements de carburant sur le site.

- Conditions de stockage du carburant, y compris les bidons appropriés, désignation claire de l'aire de stockage et protection contre les chocs causés par des véhicules. Les bidons doivent être en bon état, ne pas fuir, être fermés hermétiquement et porter la mention "Essence – Très inflammable".

- La zone utilisée pour le stockage du carburant ne doit pas être exposée à la lumière directe du soleil.

- Contrôle de l'aire de distribution qui doit se situer à environ 10 mètres de toute fosse à vidange de garage, des aires d'assistance, des bâtiments sur le site, des propriétés adjacentes ou des groupes de personnes.

- Elimination de toute matière combustible ou source d'embranchement.

- Maintien d'un accès et d'une sortie dégagés de la zone de ravitaillement en carburant.

- Mise en place d'installations permettant de lutter contre les incendies et les déversements et de procédures d'urgence appropriées. Un nombre approprié d'extincteurs (poudre sèche et AFFF) doit être fourni.

- Sécurisation adéquate de la zone pour empêcher l'accès de personnes non autorisées.

- Protection de l'environnement - le ravitaillement en carburant doit s'effectuer sur une bâche imperméable dotée d'un réservoir de stockage ou une fosse d'interception.

- Les personnes distribuant le carburant portent un équipement de protection individuelle adéquat.

- Une signalisation appropriée est en place pour avertir de la présence de substances inflammables et de l'interdiction des sources de feu.

Stockage et utilisation du carburant

- L'organisateur doit prendre des dispositions appropriées concernant le ravitaillement en carburant, en indiquant sa préférence pour une zone de ravitaillement désignée.

- Si le ravitaillement en carburant est autorisé dans une zone d'assistance, il doit s'agir de la dernière opération à effectuer avant la sortie du véhicule. Le véhicule doit être retiré de tout support, avoir les quatre roues au sol et toutes les autres réparations doivent être interrompues. Il doit également être vidé de ses occupants avant le début du ravitaillement en carburant.

- Idéalement, le ravitaillement en carburant doit se faire en se servant d'une pompe manuelle, plutôt qu'en utilisant des bidons manipulés à la main.

- Tous les bidons vides doivent être enlevés du parc d'assistance après l'épreuve.

- L'essence doit être utilisée uniquement comme carburant et à aucune autre fin.

- Tous les ravitaillements en carburant des véhicules doivent être effectués en plein air.

Le fait de fumer toute autre source potentielle d'inflammation doit être interdit et il faut faire respecter une zone de sécurité dans laquelle se trouve un opérateur prêt à intervenir à l'aide d'un extincteur.

3. PLAN DE SECURITE

- Les personnes assurant le ravitaillement en carburant, y compris celles qui se tiennent prêtes à intervenir à l'aide d'extincteurs, doivent veiller à porter des vêtements de protection, y compris des gants et des lunettes de protection.

Gestion des urgences

Le plan d'urgence doit être ajusté en fonction des risques inhérents à l'épreuve et indiquer :

- la personne responsable ;
- les mesures à prendre en cas de déversement ou d'incendie ;
- les méthodes de communication et les procédures à suivre en cas d'urgence ;
- les dispositions à prendre pour contacter les services d'urgence.

3.19 • RECOMMANDATIONS POUR LES ESSAIS PRIVÉS

Le risque d'incident est aussi élevé lors des essais des concurrents que lors d'une épreuve. Il faut admettre que chaque fois qu'une voiture de rallye roule à grande vitesse, il y a un risque d'accident. Il faut également reconnaître que, quel que soit le degré de confidentialité que vous prévoyez pour l'essai, des membres du public peuvent se trouver à proximité.

Tous les essais privés sont censés prévoir les moyens suivants :

- ambulances et personnel paramédical prêt à intervenir ;
- commissaires au départ et à l'arrivée des routes d'essai, ainsi qu'à toutes les voies d'accès pour sécuriser la zone ;
- tous les panneaux d'avertissement aux abords de la zone d'essai, du départ, de l'arrivée et de toutes les voies d'accès. Toute personne s'approchant de la zone d'essai doit dépasser au moins trois de ces panneaux d'avertissement avant d'arriver sur la route d'essai ;
- communications radio entre le départ, l'arrivée et toute voie d'accès de la spéciale.

3.20 • POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

www.fia.com/environmental-accréditation

Les épreuves doivent nommer un responsable de l'environnement et s'efforcer d'obtenir le soutien et l'implication des membres les plus expérimentés de l'équipe de l'épreuve pour s'assurer que l'impact environnemental et le développement durable sont pris en compte dans chaque mesure prise.

L'objectif principal est d'attirer davantage l'attention sur les questions de gestion environnementale et de fournir des conseils permettant de faciliter l'adoption d'initiatives environnementales par différentes parties prenantes de la FIA.

La FIA a utilisé une stratégie à plusieurs niveaux pour atteindre cet objectif :

- premièrement, elle a fourni un cadre de bonnes pratiques ;
- deuxièmement, la FIA a créé un document de lignes directrices sur l'accréditation à l'intention des parties prenantes qui souhaitent adopter le cadre ;
- troisièmement, elle a élaboré une liste de contrôle de l'accréditation permettant aux parties prenantes de vérifier leur niveau de référence en matière de performance environnementale ainsi que d'identifier les exigences permettant d'augmenter leur niveau de performance environnementale ; et
- enfin, la FIA a fourni une version condensée des lignes directrices, destinée aux différentes parties prenantes, pour faciliter leur consultation.

Ces documents, qui font partie d'un certain nombre de publications relatives à la stratégie Action pour l'environnement de la FIA, sont axés sur les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale dans le sport automobile. Ils ont été conçus pour servir de modèle aux parties prenantes du sport automobile à travers le monde afin d'instaurer la gestion environnementale dans leur organisation ou de l'améliorer.

3.21 • HANDICAP ET ACCESSIBILITE

Code Sportif International, Annexe L, Articles 10 et 11 Licences pour participants présentant un handicap Pratique du sport automobile pour les possesseurs d'une Licence Internationale pour Pilotes présentant un handicap

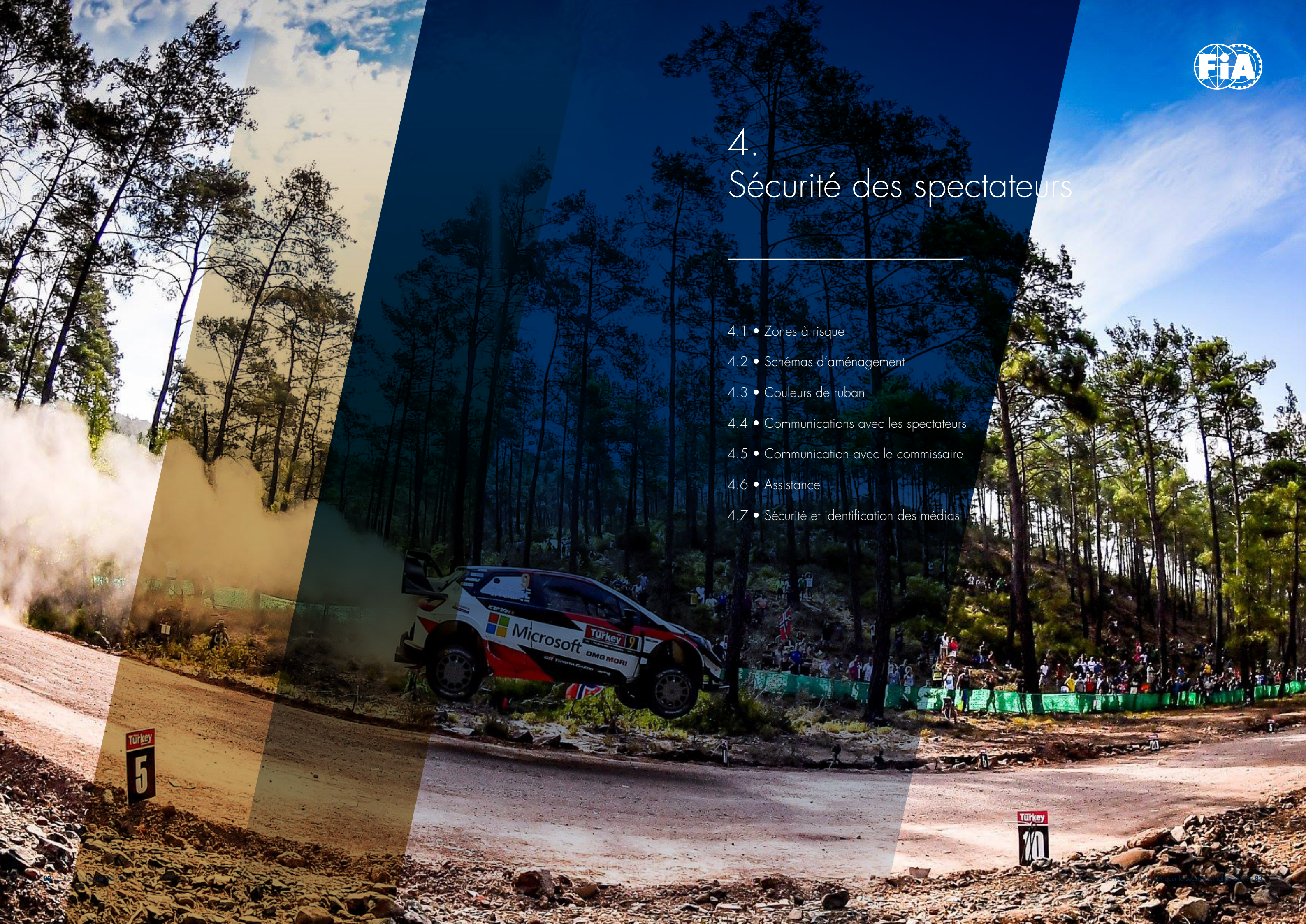
Toutes les précautions doivent être prises pour s'assurer que tous les concurrents, officiels, volontaires et spectateurs puissent accéder au sport et l'apprécier en toute sécurité et dans le respect des règles.

Les Articles 10 et 11 de l'Annexe L au Code Sportif International donnent aux concurrents des détails sur la réglementation relative à cette question.

Pour les officiels, les volontaires et les spectateurs, l'accessibilité de tous doit être au premier plan de tout ce qui est prévu pour l'épreuve.

4. Sécurité des spectateurs

- 4.1 • Zones à risque
- 4.2 • Schémas d'aménagement
- 4.3 • Couleurs de ruban
- 4.4 • Communications avec les spectateurs
- 4.5 • Communication avec le commissaire
- 4.6 • Assistance
- 4.7 • Sécurité et identification des médias



Türkey
5

Türkey
10

4. Sécurité des spectateurs

Nous avons parcouru un long chemin entre ceci...



et cela...



**mais il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la sécurité
des spectateurs de rallye...**

4. SÉCURITÉ DES SPECTATEURS

4.1 • ZONES A RISQUE

Quels sont les risques à des points spécifiques du parcours ?

Les points suivants peuvent présenter des risques importants :

- changements significatifs de direction ;
- virages serrés ;
- virages en "S" – un double changement de direction ;
- immédiatement après des sauts ou une virage où les voitures pourraient perdre le contrôle à la réception et quitter la route ;
- virage trompeur après un tronçon très rapide.

Après votre évaluation des risques, vous devez être en mesure d'identifier ce qui suit :

- les zones à haut risque qui doivent être désignées comme des zones interdites ou "no-go areas" ;
- les zones qui sont particulièrement adaptées comme emplacements spectateurs ;
- les mesures appropriées permettant de contrôler les risques dans toutes les autres zones du parcours ;

Ces zones doivent être identifiées dans vos évaluations des risques et dans toute mesure figurant dans votre plan de sécurité. Des commissaires disposant de l'expérience appropriée doivent se tenir à ces endroits. Les briefings et formations des commissaires doivent faire référence à ces endroits et justifier de l'approche de gestion des risques que vous avez adoptée.

Les commissaires doivent également être informés quant à la façon de gérer des situations particulières à l'emplacement qui leur est attribué.

Personne ne doit être autorisé dans une zone interdite – membre du public, médias ou commissaire.

Après avoir étudié la spéciale dans son intégralité et avoir identifié les sections qui requièrent une certaine attention, en particulier du point de vue de la mise en sécurité des spectateurs, il est conseillé de noter ces endroits critiques sur une échelle de un à trois, 1 correspondant aux exigences de sécurité générales et 3 aux endroits critiques.

Catégorie 1 – Risque faible

Les zones à risques faibles de la spéciale peuvent être gérées en plaçant des commissaires correctement identifiés et formés, des rubans et des marqueurs aux endroits au-delà desquels les spectateurs ne peuvent pas aller.

Catégorie 2 – Risque moyen

Les sections à risques moyens sont les endroits où des commissaires préposés aux spectateurs supplémentaires peuvent être nécessaires. Des panneaux de danger et des zones interdites clairement identifiées à l'aide d'une signalisation appropriée, un filet de retenue supplémentaire et éventuellement la présence d'agents de sécurité pour veiller à ce que les spectateurs obéissent aux officiels. Sont également compris les emplacements où des aires de dégagement sont requises pour les voitures des concurrents.

Catégorie 3 - Haut risque

Zones à haut risque. Toutes les sections de la catégorie 3 doivent être définies comme des zones interdites, à l'exception des zones surélevées par rapport à la spéciale. **Il convient de vérifier que la zone surélevée ne constituera pas une rampe pour une voiture égarée.**

Vitesse	Lente	Moyenne	Haute
Hauteur de l'accotement	1m	2m – 3m	Plus de 3m

Lorsque l'on décide si la zone constitue un risque de catégorie 1 à 3, il convient également de tenir compte de la courbe des virages : l'approche du virage se déroule-t-elle à grande vitesse, la courbe est-elle supérieure à 60 degrés et nécessite-t-elle un freinage important de la part du concurrent ?

Grâce à l'expérience acquise par votre équipe, vous serez en mesure de reconnaître ces zones et les risques encourus. Il faut faire appel à l'expérience passée pour connaître

les endroits populaires auprès des spectateurs et se positionner avant l'arrivée de la foule.

Une zone surélevée est généralement le meilleur endroit où se trouver. Par conséquent, il est utile d'identifier les zones surélevées pouvant être utilisées par les spectateurs lors de la planification de vos zones spectateurs.

Ces zones peuvent tout simplement être gérées en plaçant des commissaires correctement identifiés et formés, ainsi que des rubans et une signalisation pour identifier les endroits au-delà desquels les spectateurs ne peuvent pas aller. Tous les dangers que votre évaluation des risques a permis d'identifier doivent être signalés au moyen d'un ruban et/ou d'une signalisation appropriée. Des commissaires doivent se tenir au niveau des sentiers pédestres, des carrefours et des barrières. Il vous faut identifier des endroits appropriés sur la spéciale où les commissaires peuvent se garer.

IL NE FAUT PAS OUBLIER QU'UNE VOITURE QUI N'EST PLUS MAITRISEE PEUT PARCOURIR UNE LONGUE DISTANCE. IL FAUT TOUJOURS VEILLER À CE QUE LES SPECTATEURS SOIENT TENUS BIEN A L'ECART OU PLACES A DES ENDROITS SURELEVES AUX POINTS DANGEREUX.

4.2 • SCHEMAS D'AMENAGEMENT

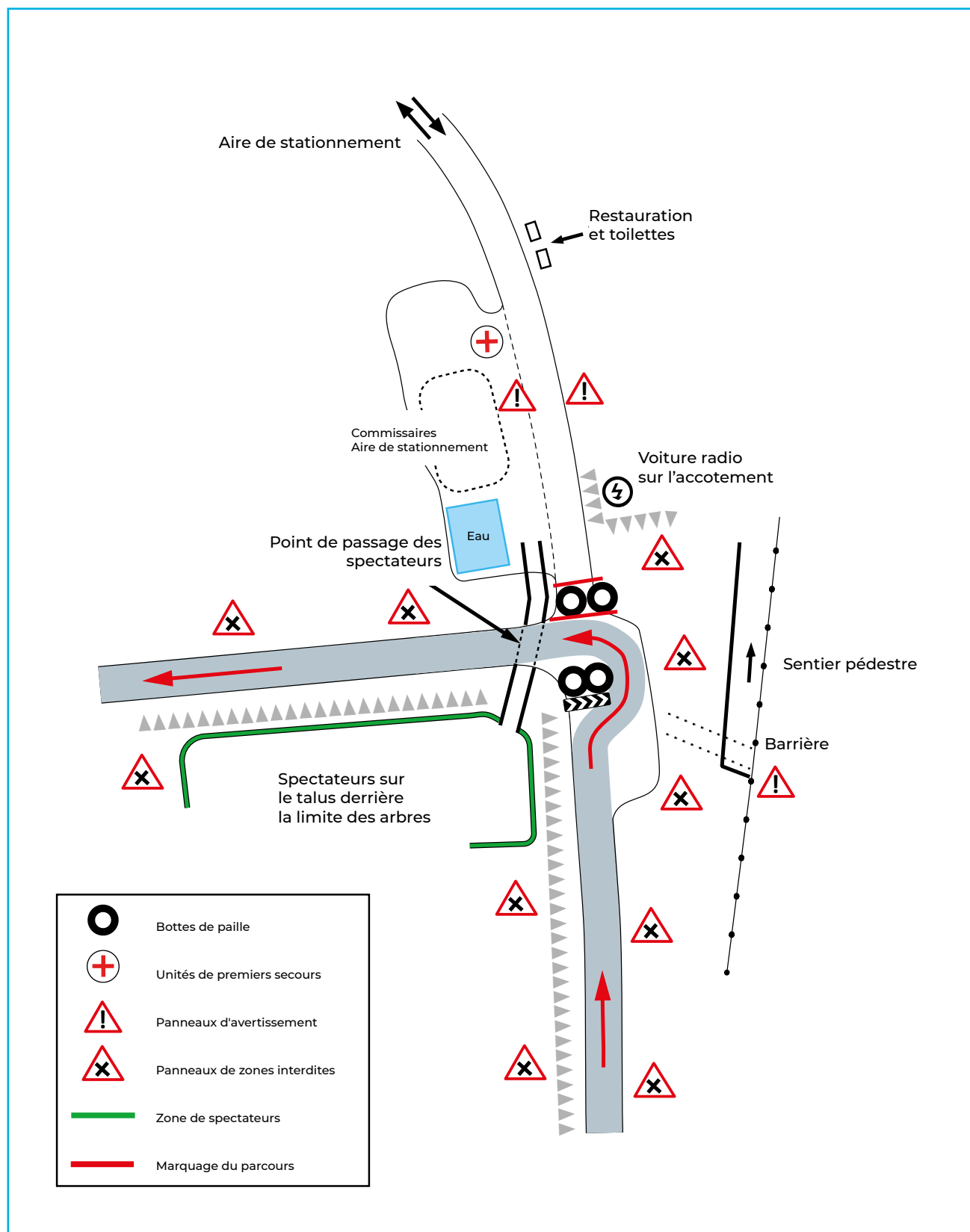
Il convient d'adopter un format uniforme pour chaque spéciale afin d'aider les équipes de spéciale à préparer la spéciale conformément au plan de sécurité de l'épreuve.

Les informations suivantes devraient être incluses dans les schémas spécifiques des zones réservées aux spectateurs :

- Numéro, nom, distance totale de spéciale, heure d'arrivée de la première voiture (First Car Due, FCD)
- Numéro de poste et distance depuis le départ de la spéciale
- Sens du parcours du rallye
- Distance entre la route et les zones spectateurs
- Hauteur des zones spectateurs
- Type de ruban ou de barrière requis
- Indication de l'emplacement des panneaux ZONE INTERDITE
- Indication des panneaux AUCUN SPECTATEUR au-delà de cette limite
- Sens pour l'accès des spectateurs
- Nombre de commissaires prévus (ce que vous pensez qu'il vous faut pour gérer l'emplacement en fonction du nombre de spectateurs attendus)
- Direction et distance jusqu'au point radio le plus proche s'il ne se trouve pas à cet endroit
- Notes explicatives pour les personnes impliquées se trouvant dans la zone afin d'expliquer tout point du schéma

Vous devez également inclure les éléments suivants :

- Points de passage
- Damiers
- Points radio obligatoires
- Nom de l'officiel du secteur
- Indicatif radio et nom du commissaire préposé au point radio
- Allées piétonnières vers d'autres zones réservées aux spectateurs, le cas échéant
- Tout emplacement particulier dédié aux médias (p. ex. équipe de tournage)
- Emplacement de la voiture radio
- Emplacement des unités de secours/de récupération des véhicules



Carte détaillée de l'épreuve spéciale pour le plan de sécurité

- Direction vers les premiers secours (si nécessaire)
- Accueil

Quand un rallye se déroule en forêt, il est pratique courante d'appliquer un rubalise à la limite des arbres le long de certaines parties du parcours. Quelques mètres peuvent faire une différence significative, par exemple aux endroits où l'on s'attend à ce que les voitures glissent dans la boue.

Examinez l'état de la limite des arbres - l'application d'un rubalise à la première limite des arbres peut constituer une approche insuffisante si les arbres sont très près de la spéciale en tous points ou si les arbres sont plus éloignés. Envisagez d'appliquer du rubalise au niveau de la deuxième limite des arbres plutôt qu'au niveau de la première.

Si la foule est susceptible de pousser contre le rubalise, envisagez d'utiliser une corde et d'enrouler le rubalise autour ou d'utiliser un filet en plastique ou une barrière plus efficace pour empêcher la foule d'avancer dans une zone potentiellement dangereuse.

Une fois le parcours établi, il est recommandé de prendre des photos ou de filmer le schéma d'aménagement terminé afin que l'épreuve ait une trace de ce qui a été initialement mis en place.

Tout ce qui précède est fonction du nombre de spectateurs présents. Dans bien des cas, les emplacements décrits ci-dessus ne seront généralement pas accessibles aux spectateurs.

Le succès du plan dépend de la capacité à gérer et à contrôler les spectateurs. La meilleure façon d'y parvenir est d'être sur place avant eux. Il faut être là tôt et s'assurer que les spectateurs sont placés aux endroits souhaités.

4.3 • COULEURS DU RUBAN

Dans le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA, nous nous efforçons de n'utiliser qu'une seule couleur de ruban pour indiquer aux spectateurs où ils doivent se tenir, tout le reste étant marqué par des panneaux "no-go area" pour les zones interdites.

Cependant, certains pays ne sont pas encore prêts pour cette procédure et utilisent encore deux couleurs différentes de ruban pour indiquer les zones 'Go' et 'No-Go'.

Du rubalise vert

(ou de préférence un filet) doit être utilisé pour indiquer une zone réservée aux spectateurs qui ne présente aucun danger apparent. Ces zones réservées aux spectateurs doivent être fermées des deux côtés pour contenir les spectateurs et être contrôlées par des commissaires. Des zones réservées aux spectateurs doivent être incluses dans le programme officiel de l'épreuve et les spectateurs doivent recevoir autant d'informations que possible pour accéder à ces zones - aires de stationnement, bus, etc. Le public doit comprendre qu'il ne doit entrer que dans la "zone Go" autorisée par les commissaires.

Le rubalise rouge

ne doit servir qu'à définir la zone interdite immédiate où les spectateurs sont susceptibles de se rassembler. Cela s'applique à toute zone considérée comme dangereuse - en dehors des virages, à la réception après les sauts, etc. N'utilisez jamais du rubalise vert et du rubalise rouge dans la même zone immédiate. Des rubalises rouges et blancs doivent être utilisés pour bloquer les routes alternatives, les voies d'évacuation et les aires de dégagement afin d'aider visuellement les pilotes.

N'oubliez pas : il est naturel pour les spectateurs de se tenir derrière un rubalise, quelle que soit sa couleur, et de se sentir en sécurité.

Les panneaux "No-Go" de zone interdite doivent être utilisés pour désigner toutes les autres zones ou sections interdites au public. Des commissaires doivent se tenir

4. SÉCURITÉ DES SPECTATEURS



à chaque extrémité de ces zones 'No-Go' pour empêcher les spectateurs de dépasser les zones qui leur sont réservées.



Points clés pour la sécurité des spectateurs

- Comme décrit à l'Article 5.4.5 de l'Annexe H de la FIA, des mesures doivent être prises pour avertir les spectateurs et, si nécessaire, pour veiller à éloigner tous les spectateurs qui se trouvent dans des zones à haut risque.
- Toute zone à haut risque doit être identifiée dans le plan de sécurité. Les organisateurs, si nécessaire avec l'aide des autorités chargées de l'ordre public, doivent identifier et délimiter les zones dangereuses conformément au plan de sécurité, bien avant l'arrivée du public.
- Le Directeur de Course doit tenir compte des recommandations du Responsable sécurité, ainsi que des équipages des voitures zéro (et des délégués médicaux et sécurité de la FIA, le cas échéant), afin de s'assurer qu'une spéciale est annulée en présence de conditions dangereuses.
- Lorsqu'un grand nombre de spectateurs est attendu pour une épreuve spéciale ou une super spéciale, des moyens spéciaux doivent être mis en œuvre pour les protéger et une zone appropriée doit être aménagée pour ce site.
- Le public ne doit pas pouvoir se déplacer le long du

parcours de l'épreuve spéciale après l'avertissement de 30 minutes donné par les commissaires.

- Les commissaires ou les autorités chargées de l'ordre public (police, armée, etc.) doivent être présents en nombre suffisant pour assurer la sécurité publique pendant l'épreuve spéciale.
- Les commissaires doivent porter une chasuble clairement identifiable comme recommandé à l'Article 5.2.6 de l'Annexe H de la FIA.
- Les épreuves spéciales doivent être situées et programmées de manière à permettre aux spectateurs de se déplacer en toute sécurité de l'une à l'autre.
- Pour les épreuves spéciales, il est recommandé de limiter l'accès des spectateurs aux zones réservées aux spectateurs.
- Les voies de secours doivent être surveillées par des représentants de l'ordre public et/ou des commissaires / agents de sécurité, et ce à partir du carrefour des voies principales menant aux spéciales.
- Toutes les voies d'accès devraient être indiquées au moyen de panneaux avertisseurs spéciaux avec informations complémentaires.
- Lorsque c'est possible, des aires de stationnement pour les médias devraient être aménagées près des zones réservées aux photographes. Des commissaires de route spéciaux devraient être disponibles pour assister les photographes et pour empêcher les spectateurs d'approcher de ces zones.
- Les zones réservées aux spectateurs devraient être clairement délimitées par des barrières ou des marquages. Le cas échéant, ces zones devraient être situées à bonne distance du parcours de la spéciale, afin de maintenir les spectateurs dans des zones sûres.
- Lorsque c'est possible, des aires de stationnement pour les médias devraient être aménagées près des zones réservées aux photographes.

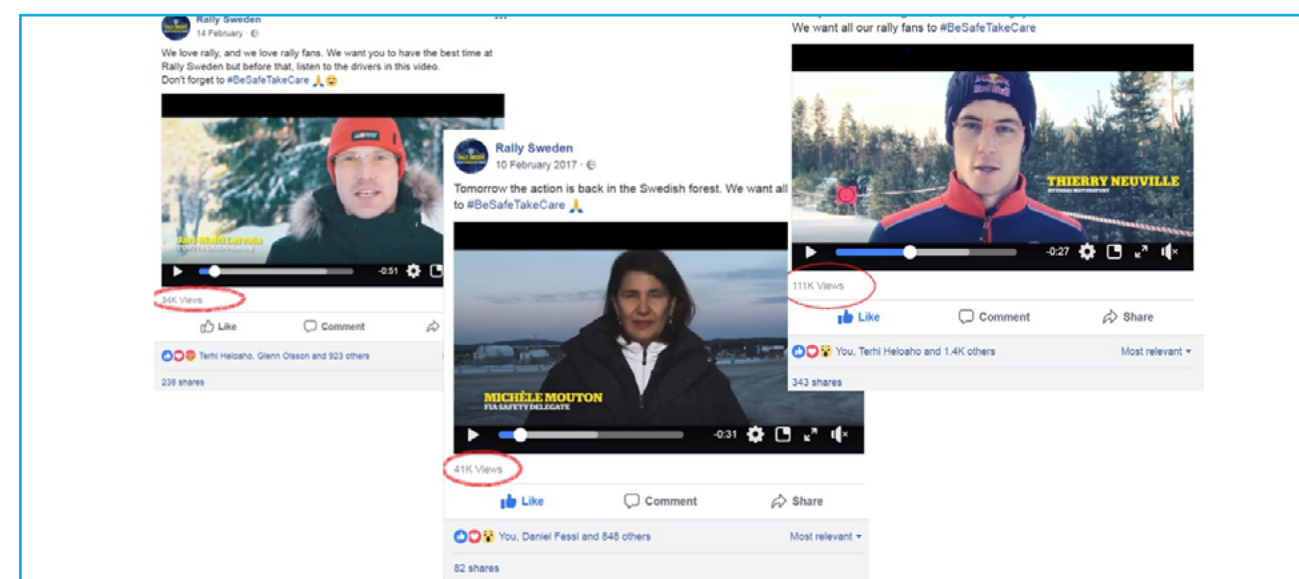
Franchissement des lignes de départ et d'arrivée

Des mesures doivent être prises pour empêcher les spectateurs de franchir les zones de départ et d'arrivée /contrôle STOP de l'épreuve spéciale, et ce, 30 minutes avant le départ de la première voiture du rallye. Les spectateurs doivent être dirigés vers les zones qui leur sont réservées, sans utiliser les zones de départ et d'arrivée.

N'oubliez pas d'inclure des messages de sensibilisation à la sécurité à l'intention des spectateurs. Il peut s'agir du lien vers les informations de sécurité sur le site Web

de la FIA / l'ASN. Des messages de sécurité doivent être inclus dans toutes vos communications, y compris votre programme, et à l'entrée du site.

De plus, vous devez fournir des informations claires à vos équipages de voitures de sécurité pour vous assurer qu'ils transmettent les messages pertinents pour votre épreuve. Définissez à l'avance les messages que vous transmettez aux spectateurs avec le haut-parleur.



4. SÉCURITÉ DES SPECTATEURS

4.4 • COMMUNICATIONS AVEC LES SPECTATEURS

Quels messages envoyez-vous à vos spectateurs ? En tant qu'organisateur d'épreuves de rallye, vous devriez vous assurer que les spectateurs potentiels ont accès aux informations sur l'épreuve, mais vous avez également un rôle important à jouer en matière de sensibilisation des spectateurs aux risques. Une bonne communication avec les spectateurs est vitale pour tous. La publicité effectuée avant l'épreuve est essentielle pour s'assurer que le grand public est informé de votre épreuve et qu'il connaît les emplacements précis qui lui sont réservés.

Essayez de faire en sorte que votre message soit clair et ne comporte pas de jargon sportif. Il est important qu'ils sachent qu'ils ne peuvent pas regarder l'épreuve depuis n'importe quel endroit de leur choix.

A cet effet, vous pouvez utiliser plusieurs méthodes de communication.

Envisagez les mesures suivantes :

- Publiez toutes les informations, y compris les informations relatives à la sécurité des spectateurs, sur votre site Web au moins deux semaines avant l'épreuve.
- Diffusez l'information par le biais des clubs automobiles locaux.
- Utilisez les médias sociaux, comme Facebook et Twitter.
- Publiez un programme et diffusez-le localement, p. ex. dans les magasins locaux avant l'épreuve, ainsi que sur votre site Web.
- Faites appel à la radio commerciale et aux journaux locaux avant et pendant l'épreuve.
- Utilisez des panneaux de signalisation bien visibles pour diriger les spectateurs vers les points d'accès, les zones réservées aux spectateurs et les parcs de stationnement.

- Utilisez toute la signalisation obligatoire de la FIA / l'ASN.

- Fournissez des liens vers l'ASN et des vidéos sur la sécurité d'autres épreuves, p. ex. :

Cliquez sur l'image pour visionner la vidéo de la FIA sur la sécurité des spectateurs

<https://www.youtube.com/watch?v=lshXBw3yPzI>

- Envisagez de demander à d'autres organisations locales de médiatiser le rallye, p. ex. les comités locaux disposent généralement de pages Web et de panneaux d'affichage.

N'oubliez pas d'inclure des messages de sensibilisation à la sécurité à l'intention des spectateurs. Il peut s'agir du lien vers les informations de sécurité sur le site Web de la FIA / l'ASN. Des messages de sécurité doivent être inclus dans toutes vos communications, y compris votre programme, et à l'entrée du site. Chaque spectateur doit être en mesure de voir au moins trois panneaux de sécurité aux abords de la spéciale.

De plus, vous devez fournir des informations claires à vos équipages de voitures de sécurité pour vous assurer qu'ils transmettent les messages pertinents pour votre épreuve. Définissez à l'avance les messages que vous transmettez aux spectateurs avec le haut-parleur.

Exemple de message de sécurité

"Les spectateurs doivent obéir aux instructions des commissaires de rallye.

Les spectateurs auxquels il est demandé de changer de place et qui refusent de le faire mettent leur propre sécurité ainsi que celle des autres en danger.

Lorsque cela se produit, un commissaire de rallye a le pouvoir d'aviser le Responsable de spéciale qu'il peut être nécessaire de reporter le départ de la spéciale et le Responsable de spéciale prendra immédiatement les mesures appropriées, ce qui peut inclure l'arrêt de la spéciale."

Conseils relatifs à la sécurité des spectateurs

Voici quelques conseils dont les spectateurs doivent se souvenir :

- Souciez-vous toujours de votre propre sécurité.
- Stationnez dans un endroit sûr.
- Suivez les instructions des commissaires.
- Observez tous les panneaux de signalisation et respectez-les.
- Restez dans les zones officiellement réservées aux spectateurs.
- Ne pénétrez dans aucune zone interdite.
- Tenez-vous à l'écart de la route ou de la piste.
- Ecoutez les annonces officielles.
- Soyez prêt à l'imprévu.

Sur les épreuves spéciales de rallye en particulier, souvenez-vous :

- Les voitures peuvent élargir leur trajectoire dans les virages.
- Les voitures peuvent couper les virages.
- Les voitures peuvent projeter des pierres

4.5 • COMMUNICATION AVEC LES COMMISSAIRES

Tous les commissaires doivent veiller à ce que leur sifflet fasse partie du matériel qu'ils utilisent pour l'épreuve. Ce sifflet doit être utilisé à deux fins :

Avertir les spectateurs et les autres commissaires à leur emplacement de l'approche d'un véhicule, qu'il s'agisse d'une voiture officielle, d'une voiture de sécurité ou d'un concurrent.

Avertir les spectateurs (exactement 30 minutes avant le départ de la première voiture (First Car is Due, FCD) que plus aucun déplacement n'est autorisé sur l'épreuve spéciale. Cela doit être signalé par un long coup de sifflet continu au FCD moins 30 minutes.

Les commissaires doivent se tenir en position debout 30 minutes avant le FCD.

Le langage gestuel des commissaires récemment introduit est important parce qu'il :

1. Assure la communication entre les commissaires et les véhicules de sécurité ;
2. Donne la responsabilité aux commissaires de confirmer que tout va bien ;
3. Confirme que le commissaire est alerte, prêt, en attente et en position ;
4. Permet au commissaire de donner un signal visible de son "autorité" pour l'aider à contrôler la foule ;
5. Contribue à l'esprit d'équipe ;
6. Aide les voitures de sécurité à travailler plus efficacement !

COMMUNIQUER AVEC LES VOITURES DE SÉCURITÉ



4.6 • ASSISTANCE

Il s'agit d'une tradition dans les rallyes, mais celle-ci peut faire courir un risque inutile à des personnes ou à de petits groupes de spectateurs (avec ou sans commissaires). Une autre voiture peut facilement quitter la spéciale au même endroit et très souvent, d'autres voitures en compétition continuent de passer sur la spéciale.

Lorsqu'un incident se produit, la responsabilité première d'un commissaire est de faire le guet afin de permettre à une autre personne d'évaluer les besoins du concurrent. L'utilisation du sifflet est essentielle dans le cadre de ce rôle.

Lorsque les commissaires sont sur place, ils sont tenus de guider les spectateurs afin d'éviter les emplacements dangereux.

Si l'incident a créé un blocage ou un blocage partiel et

qu'il y a suffisamment de commissaires sur la spéciale, un autre commissaire doit monter plus haut sur la spéciale pour avertir les voitures qui approchent.

Si l'incident implique d'aider les concurrents, veillez à ce qu'une personne fasse le guet, et à vous placer à un endroit sûr, à montrer le panneau SOS/OK transporté par tous les concurrents et assurez-vous que quelqu'un prend et place le triangle de signalisation à environ 100 mètres en aval de la spéciale. Si un concurrent a besoin d'une assistance médicale, le panneau SOS doit être exposé au niveau même du véhicule.

Lorsque des commissaires ne sont pas présents sur un site, les affiches de sécurité destinées aux spectateurs et les communications sur l'épreuve doivent remplir ce rôle pour l'épreuve. La sensibilisation des spectateurs est un élément clé de la stratégie globale de sécurité pour la poursuite du succès de notre sport.

4.7 • IDENTIFICATION ET SECURITE DES MEDIAS

Il est bien connu que les médias jouent un rôle important dans les rallyes et chaque représentant d'un média doit pouvoir effectuer son travail dans les meilleures conditions possibles.

Les médias doivent cependant respecter les règles de sécurité générales. Cela ne doit pas nuire à leur capacité d'exercer leurs fonctions. Si un choix doit être opéré entre effectuer son travail et être exposé à un degré de risque inacceptable, la sécurité doit toujours primer.

Des chasubles et des laissez-passer officiels sont remis aux journalistes/photographes, les autorisant à se déplacer en dehors des zones réservées pour la spéciale. Ceci a bien entendu pour objectif de leur permettre de prendre des photos d'action nettes ; toutefois, les photographes ne peuvent à aucun moment se placer à un endroit comportant un danger pour eux ou pour les concurrents.

Les photographes portant les chasubles officielles des médias peuvent marcher sur l'épreuve spéciale dans la zone des 30 minutes.

Aucun point d'observation particulier n'est nécessaire pour les journalistes.

Si le commissaire principal estime qu'un photographe occupe une place dangereuse, il doit lui demander de se déplacer dans un endroit sûr. Il faut rester ferme et calme et ne pas chercher la confrontation. Si cette instruction n'est pas respectée, un officiel de haut rang de l'épreuve pourra demander à la personne concernée de se déplacer dans un lieu sûr.

S'il n'est toujours pas tenu compte de cette consigne, l'officiel en question soumettra immédiatement un rapport au Directeur de Course et aux Commissaires Sportifs.

Toute personne portant une chasuble doit veiller à ce que celle-ci soit en permanence bien visible et non recouverte par un autre habit.

Déplacements autorisés

Lorsqu'une chasuble de média est portée, la personne qui la porte est autorisée à :

- Marcher directement devant les rubans / les délimitations pour spectateurs.
- Marcher d'un point de la spéciale à un autre et/ou traverser la spéciale pendant les périodes entre les passages des voitures en compétition, conformément aux consignes de sécurité des commissaires.
- Sortir des épreuves spéciales entre les passages des épreuves spéciales répétées, en direction du parcours du rallye, mais uniquement lorsque cela est autorisé par le Responsable de spéciale / Directeur de Course et seulement après que la voiture-balai a annoncé l'ouverture de la route.



[Cliquez sur l'image afin de voir la vidéo FIA Sécurité Média](#)

5. Hélicoptères & drones

5.1 • Hélicoptères

5.2 • Drones



5. Hélicoptères & drones

5.1 • HELICOPTERES

L'espace aérien surplombant les épreuves spéciales de certains rallyes peut être occupé par divers hélicoptères assurant des fonctions telles que : sécuriser l'épreuve, assurer l'évacuation médicalisée (MEDIVAC), le contrôle des spectateurs, la médiatisation télévisée, ainsi que le transport des invités depuis et vers les spéciales.

L'élaboration d'un règlement standard régissant l'organisation des vols d'hélicoptères pendant les épreuves vise à mettre en place les conditions nécessaires à la sécurité des vols de tous les hélicoptères.

Dans ce contexte, il est tout particulièrement nécessaire de donner la priorité au rôle qu'y assument les hélicoptères médicaux et de sécurité. Il est demandé à chaque organisateur d'une épreuve pendant laquelle des hélicoptères sont utilisés de désigner un "Coordinateur Hélicoptères"...

Zones d'atterrissage pour les épreuves spéciales

L'objectif visé à long terme devrait consister à dresser une liste de sites d'atterrissage appropriés et sûrs pour tous les hélicoptères inscrits. Les sites devraient se situer suffisamment près des épreuves spéciales pour pouvoir y accéder à pied et avoir obtenu les autorisations d'utilisation requises.

Il est proposé que le Coordinateur Hélicoptères effectue une reconnaissance avec l'organisateur de l'épreuve concerné pour repérer les sites appropriés et fournir toutes les informations nécessaires, ainsi qu'une carte, à tous les pilotes.

Dans le souci d'éviter toute collision et pour assurer la sécurité générale des vols pendant les rallyes, les pilotes sont priés de bien vouloir se conformer aux présentes dispositions, simples à mettre en application.

1. Priorités : l'ordre de priorité des hélicoptères, sauf disposition réglementaire aérienne nationale contraire, est le suivant :

a) hélicoptères techniques et de sécurité de la FIA (si les hélicoptères sont en service) ;

b) les services médicaux d'urgence locaux ;

c) la police et autres agences de sécurité locales ;

d) les hélicoptères équipés de caméras filmant les épreuves. En cas d'incident sur le rallye, b) et c) seront prioritaires.

2. Il est demandé à l'hélicoptère embarquant une caméra de télévision d'annoncer sa présence lors des spéciales, lorsqu'il suit les voitures à basse altitude.

3. Lorsque l'hélicoptère se déplace dans un périmètre inférieur ou égal à 1 000 pieds d'une épreuve de rallye, il lui est demandé de ne voler que dans le sens de la course. L'altitude minimale au-dessus de la piste est de 500 pieds. Il est demandé aux hélicoptères traversant la piste de la survoler à une altitude minimale de 1 000 pieds au-dessus du niveau du sol, si possible perpendiculairement au sens de la course. L'atterrissage devrait se faire, dans la mesure du possible, à 100 mètres au moins de la route. Si l'atterrissage/décollage se fait à moins de 100 mètres de la route, l'hélicoptère n'est autorisé à atterrir/décoller que juste après le passage d'une voiture et devra s'éloigner au plus vite de la route, de manière à ne pas distraire le concurrent.

5. HÉLICOPTÈRES ET DRONES

Il est strictement interdit aux hélicoptères de suivre une voiture de compétition – quelles que soient les circonstances.

4. Les pilotes d'hélicoptère sont rendus attentifs au fait que l'hélicoptère embarquant une caméra TV suivra fréquemment les voitures de tête sur le même tronçon des spéciales à très basse altitude.

5. Il est demandé aux pilotes de s'assurer qu'ils connaissent l'horaire de départ de chaque spéciale et de s'être posés au sol avant cela. Vous devez être au fait des intervalles de passage des voitures en compétition.

6. Il est demandé aux pilotes d'allumer leurs feux d'atterrissage lorsqu'ils se déplacent à proximité des spéciales et des aires d'assistance.

7. En cas d'incident en cours de rallye, l'hélicoptère médical peut réquisitionner le site d'atterrissage d'autres hélicoptères, au cas où il ne disposerait d'aucun site pour le faire. Il est demandé au pilote de l'hélicoptère de rester dans ou près de son appareil, pour pouvoir décoller dans les meilleurs délais, si nécessaire.

8. Il est interdit aux hélicoptères de voler trop près du public (prière de citer les règlements nationaux afférents).

9. Prière de citer les règlements nationaux concernant les restrictions de vol en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Zone d'atterrissage des hélicoptères dans les aires d'assistance

Seuls les hélicoptères dûment inscrits auprès des organisateurs du rallye concerné ont l'autorisation d'atterrir dans les aires d'assistance ou d'autres sites des organisateurs.

La conception de la zone d'atterrissage des hélicoptères et les procédures d'atterrissage varieront en fonction de l'espace disponible.

Un espace devrait toujours être réservé aux hélicoptères

de la FIA, des organisateurs, Medivac et TV, de manière à ce qu'ils puissent atterrir tout près ou à 1 km au maximum de l'aire d'assistance ("site d'atterrissage primaire"). Si nécessaire, les autres hélicoptères transportant du public se verront attribuer un site d'atterrissage différent. Ces hélicoptères peuvent toutefois être autorisés à atterrir sur le site d'atterrissage primaire pour débarquer ou embarquer des passagers, pour autant qu'ils stationnent temporairement au sol et que le moteur continue de fonctionner.

Les services anti-incendie et l'approvisionnement en carburant sont mis en place conformément à la législation locale en la matière. Les dispositions afférentes doivent être respectées.

Hélicoptère de sécurité (organisateur locaux) en coopération avec l'Hélicoptère Sécurité de la FIA / de l'ASN

L'hélicoptère de sécurité, avec à son bord un responsable sécurité adjoint et équipé de haut-parleurs, devrait survoler chaque spéciale environ 5 à 25 minutes avant le départ de la première voiture. Le responsable sécurité adjoint devrait veiller à ce que tous les spectateurs soient positionnés dans des endroits sûrs et, si nécessaire, leur donner des instructions via les haut-parleurs. Il/Elle devrait être en contact permanent avec la Direction de Course et l'informer du moment où la spéciale est totalement prête.

Hélicoptère Medivac

– Un hélicoptère Medivac devrait être prêt à intervenir en cas d'urgence, près et/ou sur les spéciales en cours. Les points d'atterrissage en cas d'urgence sont indiqués par des emplacements GPS dans le plan de sécurité pour chaque spéciale.

– Il patrouille sur toutes les spéciales, prêt à fournir les premiers soins et/ou à assurer le transport médical d'urgence en cas d'accident.

– Des ingénieurs au sol et un véhicule de ravitaillement

permettent de veiller à ce qu'il soit en permanence en vol ou prêt à décoller.

– Il communique directement avec la Direction de Course.

– L'hélicoptère intervient seulement après avoir reçu les instructions du Médecin-Chef ou du Responsable sécurité à la Direction de Course.

– Dès que l'hélicoptère est dépêché sur le lieu de l'accident, il signale son arrivée à la Direction de Course et n'atterrit pas, sauf sur instruction de la Direction de Course.

– Si cela est nécessaire et possible, il atterrit, aussi près que possible de l'incident, mais hors de la spéciale.

– S'il ne peut se poser sur le site de l'incident, l'hélicoptère doit atterrir sur le site d'atterrissage disponible le plus proche, après l'incident, loin de la spéciale. Si un ou plusieurs blessés doivent être évacués vers un hôpital par hélicoptère, une ambulance ou un véhicule de secours doivent les conduire à l'hélicoptère, en suivant le parcours du rallye.

Rôle du Coordinateur Hélicoptères

En collaboration avec les autorités civiles aériennes nationales (si nécessaire) et de manière à assurer la sécurité des vols, le Coordinateur détermine les espaces aériens réglementés et/ou les espaces soumis à avis aux navigateurs aériens (NOTAM) pour toute la durée de l'épreuve. Seuls les hélicoptères dûment inscrits auprès des organisateurs du rallye concerné sont autorisés à voler dans cet espace aérien.

De concert avec un opérateur ou un pilote local, le Coordinateur dirige le briefing des pilotes la veille du rallye. A cette occasion, tous les pilotes d'hélicoptères reçoivent des informations détaillées concernant les procédures à suivre, les fréquences radio et autres questions touchant à la navigation aérienne. Une liste des hélicoptères et des pilotes est également fournie à chaque participant, de manière à assurer une atmosphère de camaraderie

et le partage des responsabilités nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Règlement pour la sécurité des vols d'hélicoptères pendant les rallyes

Les dispositions ci-dessous constituent un projet de règlement destiné à être distribué à tous les pilotes intéressés :

- (X) Hélicoptères se sont dûment inscrits pour participer au rallye. Une liste est jointe en annexe. Toutes les communications radio se font en anglais exclusivement.

- Les tâches des différents hélicoptères étant plus ou moins importantes, la priorité absolue doit être donnée aux hélicoptères opérés par l'organisateur de l'épreuve et pour motifs de sécurité des spectateurs et d'urgence médicale.

- La plupart des hélicoptères restants embarque des passagers depuis les aires d'assistance jusqu'aux différents emplacements réservés aux spectateurs en cours d'épreuve, de manière à pouvoir assister au passage des premières voitures de tête et ensuite regagner les aires d'assistance. Il n'est pas permis à ces hélicoptères de suivre les voitures.

- Au moins un hélicoptère embarquant une caméra TV suivra les voitures à basse altitude pour filmer les épreuves.

- A noter qu'il existe un risque important pour les pilotes d'entrer en collision avec d'autres hélicoptères, surtout en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Tous les hélicoptères dûment inscrits seront dotés d'un autocollant d'identification, qui doit être directement apposé sur l'hélicoptère. Il incombe à toute personne voyant qu'un hélicoptère n'a pas été dûment inscrit de lui fournir une copie du présent règlement et de transmettre toutes les informations pertinentes au Coordinateur Hélicoptères. En effet, tout hélicoptère non inscrit signifie que son pilote n'a pas été briefé et qu'il pourrait porter atteinte à la sécurité des personnes présentes.

Horaires

4 semaines avant le rallye

Mise en circulation des formulaires d'inscription des hélicoptères.

2 semaines à l'avance

Distribution de l'itinéraire du rallye et des différentes coordonnées GPS, du programme et des horaires de l'épreuve, ainsi que des règlements de vol pendant les rallyes.

1 jour à l'avance

Briefing des pilotes. Mise à disposition des autocollants d'identification des hélicoptères, cartes et listes des pilotes.

5.2 • DRONES

Les organisateurs des rallyes doivent avoir une bonne compréhension de la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des drones sur leurs épreuves.

Code Sportif International, Annexe H

Les engins aériens sans pilote (Unmanned Aerial Vehicles, UAV), communément appelés drones, opérés par des entités commerciales peuvent être utilisés sur les sites de compétition uniquement si les règlements et lois de l'aviation civile du pays dans lequel se déroule l'épreuve et les politiques de l'ASN locale responsable de l'épreuve le permettent et s'ils sont opérés conformément à ceux-ci.

L'utilisation d'un UAV récréatif est interdite.

Dans tous les cas, un UAV ne doit jamais survoler directement un parcours de compétition ou un espace public, sauf sous le contrôle direct de personnes autorisées par les organisateurs de l'épreuve, le Directeur d'Epreuve ou le Directeur de Course, et ce pour des raisons de sécurité ou d'information uniquement.

6. Gestion des incidents

- 6.1 • Direction de Course
- 6.2 • Premier sur le lieu de l'accident
- 6.3 • Interventions médicales hélicoptérées
- 6.4 • Briefing des concurrents relatif à la sécurité
- 6.5 • Gestion des incidents critiques
- 6.6 • Collecte des données relatives aux incidents
- 6.6 • Base de données mondiale des accidents



6. Gestion des incidents

6.1 • DIRECTION DE COURSE



Vidéo de la Direction de Course - cliquez sur l'image pour la lire

https://www.youtube.com/watch?v=ZjgOW8_ZakA&feature=youtu.be

Toutes les équipes médicales et de sécurité rendent compte au Responsable de spéciale.

Le Responsable de spéciale doit rendre compte à la Direction de Course dès qu'un incident se produit.

Si un accident grave est signalé, le Responsable de spéciale devrait laisser le Responsable sécurité de l'épreuve spéciale interrompre la procédure de départ après en avoir informé le Directeur de Course.

Le Directeur de Course doit donner l'autorisation d'interrompre la procédure de départ et mettre en œuvre la procédure du drapeau rouge.

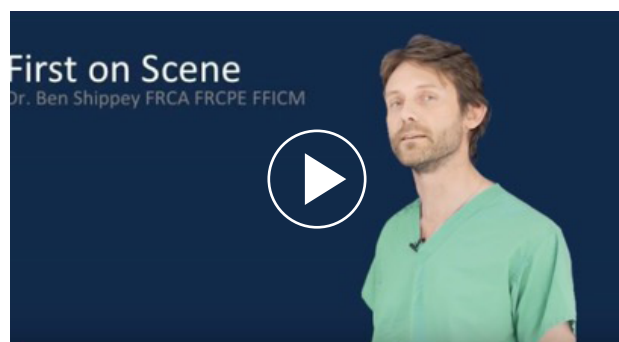
La procédure suivante est alors suivie :

Il interrompt l'épreuve spéciale et signale par radio qu'elle a été interrompue.

Il donne l'ordre aux commissaires préposés aux points radio, jusqu'au lieu de l'incident, de déployer les drapeaux rouges. Avec les drapeaux rouges déployés, les concurrents sont informés que des véhicules d'urgence peuvent se trouver devant eux et qu'ils doivent ralentir. S'ils rejoignent ces véhicules, ils ne peuvent pas les dépasser.

Toute voiture passant devant un drapeau rouge déployé sera enregistrée par le commissaire préposé au point radio en vue d'en informer la Direction de Course.

6.2 • PREMIER SUR LE LIEU DE L'ACCIDENT



Cliquez sur l'image pour visionner une vidéo concernant les personnes se trouvant en premier sur le lieu de l'accident.

<https://www.youtube.com/watch?v=X-de9mqk7-Ks&feature=youtu.be>

Si le concurrent est toujours dans le véhicule, qu'il réagit et qu'il n'y a pas de risque d'incendie :

- Approchez par l'avant, regardez-le dans les yeux.
- A-t-il l'air d'avoir conscience de l'environnement dans lequel il se trouve ?
- Parlez-lui, demandez son nom - répond-il ?
- Douleur, perte de sensibilité : dans ce cas, laissez-le où il est !
- Essayez de le calmer et de le faire parler.

NE LE DEPLACEZ PAS SANS L'AIDE D'UN PROFESSIONNEL.

- Ne faites rien d'autre.
- Arrêtez tout saignement mettant la vie en danger en appliquant une pression directe / en obturant la plaie.
- Veillez à ce que les voies respiratoires soient dégagées.
- Immobilisez la tête et la colonne cervicale (cou).
- Vérifiez s'il respire.

Il est fortement recommandé que les épreuves incluent dans TOUS les road books une liste simple des mesures à prendre lorsque l'on se trouve en premier sur le lieu d'un accident, le texte proposé ci-dessous, et qu'elles fassent une vidéo sur les personnes se trouvant en pre-

mier sur le lieu d'un accident et la publient sur leur propre site Web.

Vous pouvez ajouter une partie au road book, rappelant aux concurrents le règlement et les mesures qu'ils doivent prendre si un drapeau rouge leur est présenté. Si le concurrent est toujours dans le véhicule et que le véhicule est en feu, **SORTEZ-LE IMMEDIATEMENT.**

N'ENLEVEZ SON CASQUE QUE S'IL N'Y A AUCUN AUTRE MOYEN DE DEGAGER SES VOIES RESPIRATOIRES.

Si le concurrent est en dehors du véhicule :

- Ne l'agrippez pas - il pourrait ne pas être conscient de ce qui se passe et se débattre.
- Guidez-le vers un endroit sûr, à l'écart de l'incident et des autres concurrents.
- Parlez-lui, demandez s'il va bien.
- Laissez quelqu'un avec lui.
- Une fois dans un endroit sûr, évaluez ses blessures :
- A-t-il conscience de son environnement ?
- Y-a-t-il des signes de blessure ou de douleur ?

NE LE LAISSEZ PAS ERREUR, MAIS MAINTENEZ-LE EN OBSERVATION

Ensuite, veuillez rédiger un bref rapport pour les organisateurs et remettez celui-ci au premier officiel de contrôle que vous parviendrez à joindre ou au responsable des relations avec les concurrents. Ce rapport doit couvrir les faits tels que vous les connaissez et inclure l'heure de l'incident ainsi que l'heure à laquelle vous avez quitté le lieu ; vous devez toujours inclure vos coordonnées afin que les organisateurs puissent vous contacter si nécessaire.

6.3 • INTERVENTIONS MEDICALES HELIPORTEES

Les épreuves doivent pouvoir disposer d'un hélicoptère d'évacuation médicale dédié sur simple appel si un incident nécessite des soins médicaux d'urgence. L'utilisation de cette installation sera coordonnée par la Direction de Course par l'intermédiaire du CMO et des services d'urgence.

Il convient d'effectuer avant le rallye toutes les demandes de restrictions de l'espace aérien au-dessus des spéciales pendant la durée de l'épreuve qui visent à assurer le contrôle des appareils en toute sécurité. Une personne expérimentée est responsable de tous les déplacements d'hélicoptères

Mission de l'appareil

Une fois le Directeur de Course informé, l'appareil sera dépêché par le Médecin-Chef ou le responsable sécurité du PC du Rallye.

L'appareil devra se poser au carrefour de l'épreuve spéciale situé en amont de l'incident. Les références de numéro de poste seront fournies pour le système de navigation GPS à bord de l'appareil.

L'appareil est dépêché sur le lieu de l'accident. Il signale son arrivée à la Direction de Course mais **N'ATTERRIT PAS SUR LA SPECIALE.**

Si cela est nécessaire et possible, l'appareil atterrit près de l'incident mais **LOIN DE LA SPECIALE.**

SEULE exception à cette règle : si la Direction de Course l'exige. La spéciale est bloquée de manière visible par l'unité de secours et d'autres véhicules sur le lieu de l'accident. Dans ces circonstances, l'appareil **DOIT** atterrit sous les yeux de l'unité de secours. Cela prévient tout risque de collision d'un concurrent avec l'appareil.

S'il ne peut se poser sur le site de l'incident, l'appareil doit atterrit sur le site d'atterrissage disponible le plus proche, loin de la spéciale.

Dans ces circonstances, la victime sera amenée à l'appareil par l'unité de secours qui descendra la spéciale en direction du parcours du rallye.

Selon la gravité des blessures et le nombre de victimes, le patient sera alors évacué vers l'hôpital ou un point de RDV des ambulances où une ambulance peut venir le chercher.

Procédures de sécurité

N'APPROCHEZ PAS DE L'APPAREIL - à moins qu'un membre de l'équipage de l'appareil en ait fait expressément la demande.

Vous devez rester, et veiller à ce que **TOUTES** les autres personnes en fassent autant, à au moins 100 mètres de l'appareil.

NE JAMAIS PERMETTRE A QUI QUE CE SOIT DE S'APPROCHER DE L'ARRIERE DE L'APPAREIL - Lorsqu'il tourne, le rotor de queue peut ne pas être vu. - **IL PEUT TUER.**

Les membres de l'équipage de l'appareil assureront le chargement de la victime - s'ils ont besoin de l'aide d'une équipe de secours ou de commissaires, ils vous le diront.

L'EQUIPAGE DE L'APPAREIL EST EN PERMANENCE RESPONSABLE DE LA SITUATION.

Lors de l'atterrissage ou du décollage, l'hélicoptère génère un vent considérable - soyez prêt à attacher tout élément lâche (vêtement, chapeau, etc.)

SE SOUVENIR - SE PROTEGER - SE TENIR A L'ECART ET TENIR LES AUTRES A L'ECART

6. GESTION DES INCIDENTS

6.4 • CONSIGNES DE SECURITE A L'INTENTION DES CONCURRENTS

Les concurrents, et c'est bien naturel, cherchent toujours à obtenir un avantage concurrentiel, à effectuer cette dernière modification à leur voiture qui permettra d'augmenter leur vitesse. Il se peut qu'ils ne soient pas au fait des règlements de sécurité les plus récents ou de la disponibilité de certains équipements de sécurité. L'ajustement correct des sangles, des casques et des dispositifs de système de retenu frontal de la tête peut réduire le degré de blessures subies en cas d'accident. La connaissance du fonctionnement du système de suivi embarqué et des exigences des organisateurs d'épreuves permet de réduire les fausses alertes et d'augmenter le délai de réaction en cas d'accident.

Lors des épreuves sanctionnées par la FIA, il convient d'effectuer au moins une fois par année civile une présentation de l'équipement de sécurité et de son utilisation auprès de chaque concurrent. Le Commissaire Sportif de la FIA examinera chaque liste d'inscription pour vérifier qui a déjà assisté à une séance d'information au cours de cette période en se basant sur les informations disponibles grâce aux épreuves précédentes.

Il est recommandé que le Directeur de Course et le Délégué Sécurité organisent avant chaque épreuve une courte séance d'information sur la sécurité (15 minutes) avec les pilotes et les copilotes. Il est également recommandé que le CMO assiste à la séance d'information pour donner des conseils sur les premiers soins.

Cette réunion doit entre autres aborder les thèmes suivants :

- Procédure du drapeau rouge
- Mesures à prendre lorsque l'on se trouve en premier sur le lieu d'un accident
- Tout incident survenu lors d'épreuves précédentes et les leçons tirées de ces épreuves
- Toute caractéristique particulière inhérente à cette épreuve dont les concurrents devraient être informés

La présence au briefing sur la sécurité devrait être obligatoire, et une sanction financière devrait être appliquée en cas de non-participation.

Il devrait être organisé de manière à avoir lieu pendant les vérifications administratives préalables à l'épreuve ou les activités promotionnelles lorsque la majorité des concurrents sont susceptibles de se trouver au même endroit au même moment.

6.5 • GESTION DES INCIDENTS CRITIQUES

Aux fins des présentes lignes directrices, un incident critique est un incident ayant pour résultat :

- décès ou blessure grave d'un concurrent (pilote, copilote) ;
 - décès ou blessure grave d'une autre personne (officiel, personnel de l'équipe, services publics), ou décès ou blessure d'un membre du public, en lien direct avec la compétition ;
 - préjudice à l'image du sport automobile.
- Dans ce genre de situation, il convient de prendre des mesures de gestion coordonnées et efficaces.

Sur les épreuves de la FIA :

- Le Directeur de Course prendra immédiatement contact avec les Délégués de la FIA présents (Délégué Sportif, Président des Commissaires Sportifs, Délégué Sécurité, Délégué Médical, Délégué Technique, Délégué Médias, Observateur) pour confirmer et coordonner les mesures à prendre.
- S'il est présent, le Délégué Médias de la FIA doit s'assurer, par le biais de l'organisateur, que les communications avec l'équipe ou les proches des victimes et avec les médias sont gérées conformément aux directives de la FIA pour les médias, disponibles sur demande auprès du Service Communication de la FIA.
- Aucun membre du personnel de la FIA ne fera de déclaration, sauf à la demande du Délégué Médias de la FIA ou du Responsable Communication de la FIA pour le Sport.
- Le Département Sécurité de la FIA et le Département Rallyes de la FIA doivent être en copie de toutes les communications.
- Lors d'autres épreuves, une procédure similaire doit être suivie pour s'assurer que les communications relatives à l'incident sont en permanence traitées de façon professionnelle.

6.6 • COLLECTE DE DONNEES SUR LES ACCIDENTS

Il est essentiel que toutes les informations et données relatives à tout incident critique soient sécurisées pour une analyse plus approfondie.

Le responsable de la notification des incidents (IRO) coordonnera la collecte des données pour la Base de données mondiale des accidents (WADB) de la FIA, conformément aux directives de la WADB sur la collecte des données et notamment :

- saisira tout équipement de sécurité approuvé par la FIA impliqué, à moins que les autorités locales n'aient besoin de cet équipement et déterminera la destination des véhicules (et de l'équipement) si une enquête complémentaire est requise ;
- recueillera tout enregistrement des données d'accident ou ADR (Accident Data Recorder) ou toute autre donnée électronique pouvant être récupérée sur les véhicules concernés ;
- recueillera des enregistrements vidéo ou des photos de l'incident éventuellement disponibles ;
- remplira les formulaires 0 et 1 de la WADB et demandera au CMO de remplir le formulaire 2 (médical) ; L'IRO est normalement l'officiel de haut rang présent sur les lieux, tel que désigné par l'ASN de tutelle ou le Directeur de Course.

Lors des épreuves de la FIA, l'IRO est normalement le Délégué Technique de la FIA, sauf indication contraire de la FIA.

Le Département Sécurité de la FIA, en collaboration avec les responsables du traitement des données de la WADB de la FIA, est disponible pour assurer la soumission des données à la WADB après tout incident critique.

6.7 • BASE DE DONNEES MONDIALE DES ACCIDENTS

De plus amples informations sur la Base de données mondiale des accidents (World Accident Database, WADB) et les Directives relatives à la collecte de données pour la WADB sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.fia.com/wadb-world-accident-database>

La WADB a été développée dans le but de constituer une source de données permettant l'analyse des questions de sécurité dans le sport automobile, grâce à un portail en ligne où des ASN et des préposés à la notification des incidents (Incident Reporting Officers, IRO) désignés par la FIA peuvent saisir des informations sur les accidents graves via une interface simple et sécurisée.

Les objectifs sont les suivants :

- Faciliter la notification des accidents graves en fournissant suffisamment de détails.
- Créer une source de données fiable sur le plan scientifique concernant les traumatismes dans les accidents de sport automobile et leurs causes, permettant de réaliser des analyses épidémiologiques.
- Surveiller les performances des systèmes de réglementation de la sécurité.
- Offrir à la FIA une vue globale en temps réel des questions de sécurité dans l'ensemble du sport automobile, afin d'identifier les domaines où la recherche de mesures visant à prévenir les blessures est indiquée.
- Promouvoir auprès des ASN les avantages d'une attitude très responsable en matière de notification des accidents pour obtenir la reconnaissance et le soutien des autorités publiques en ce qui concerne la gouvernance du sport sous toutes ses formes.

Nous remercions toutes les personnes concernées de veiller à ce que tous les accidents graves soient soumis à la WADB.





Lignes directrices
de la FIA
pour la sécurité
en rallye 2019

Edition 1

www.fia.com/rally-safety